Diagnostic Agenda 21



FICHE N°0 : DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Introduction

- Escalquens se situe à 15 km au sud-est de Toulouse. La commune se trouve dans le canton de Montgiscard, en 2ème couronne de l'agglomération toulousaine, et appartient à la Communauté d'agglomération du Sicoval.
- Escalquens compte 5678 habitants (chiffres INSEE population légale 2006) dont 2109 foyers fiscaux sur un territoire de 842 ha. La commune s'est engagée dans la démarche Agenda 21 en mai 2009 par une délibération du Conseil municipal. L'objectif étant de construire l'avenir et de donner de grandes orientations politiques qui se traduiront en actions concrètes sur le terrain en associant au maximum les acteurs locaux.
- L'Agenda 21 est une démarche volontaire des élus d'Escalquens visant à décliner et à mettre en œuvre localement les engagements globaux de développement durable pris lors de la Conférence de Rio en 1992.
- Dans ce cadre, l'Agenda 21 doit être compatible avec le Schéma de cohérence territoriale de la grande agglomération toulousaine (117 communes), le Plan des déplacements urbains, le Programme local de l'habitat, la Charte d'aménagement et l'Agenda 21 du Sicoval.

Penser global : enjeux développement durable

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- La conservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- La cohésion sociale et les solidarités entre territoires et entre générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 1 – Biodiversité, Fiche 4 – Urbanisme , Fiche 5 – Agriculture, Fiche 7 – Lutte contre l'exclusion.

Principales sources d'information

http://www.insee.fr : Recensements INSEE de 1999 et 2006
http://www.escalquens.fr/urbanisme-environnement : Plan local d'urbanisme
http://www.scot-toulouse.org : SMEAT
Entretien avec Monsieur le Maire (A. Sérieys) et le Directeur général des services
Résultats questionnaire population : *« Pensez votre commune dans le cadre de l'Agenda 21 »*, mai 2009

Parties prenantes

Compétences de la collectivité et les services concernés

- La commune emploie 76 agents et comptabilise 14 services : Communication/vie associative, Scolaire/périscolaire/culture, Finances, Urbanisme et centre technique municipal, Ressources humaines, Secrétariat du Maire, Direction générale des services, Accueil/état civil, Police municipale, Contrat éducatif local, Culture/évènementiel, Centre communal d'action sociale (CCAS), Bibliothèque, Agenda 21
- Elle est dirigée par 29 élus dont 5 élus d'opposition (14 hommes et 15 femmes) dont :
  - 7 élus délégués au Sicoval
  - 4 élus délégués au SIVOS
  - 4 élus délégués au SIENAT
  - 3 élus délégués au SIVU de l'EIMSET
  - 2 élus délégués au Syndicat d'électricité de Fourquevaux
  - 2 élus délégués au SMEAT
  - 2 élus délégués au SMEPE
  - 2 élus délégués à Soleval

Les partenaires :

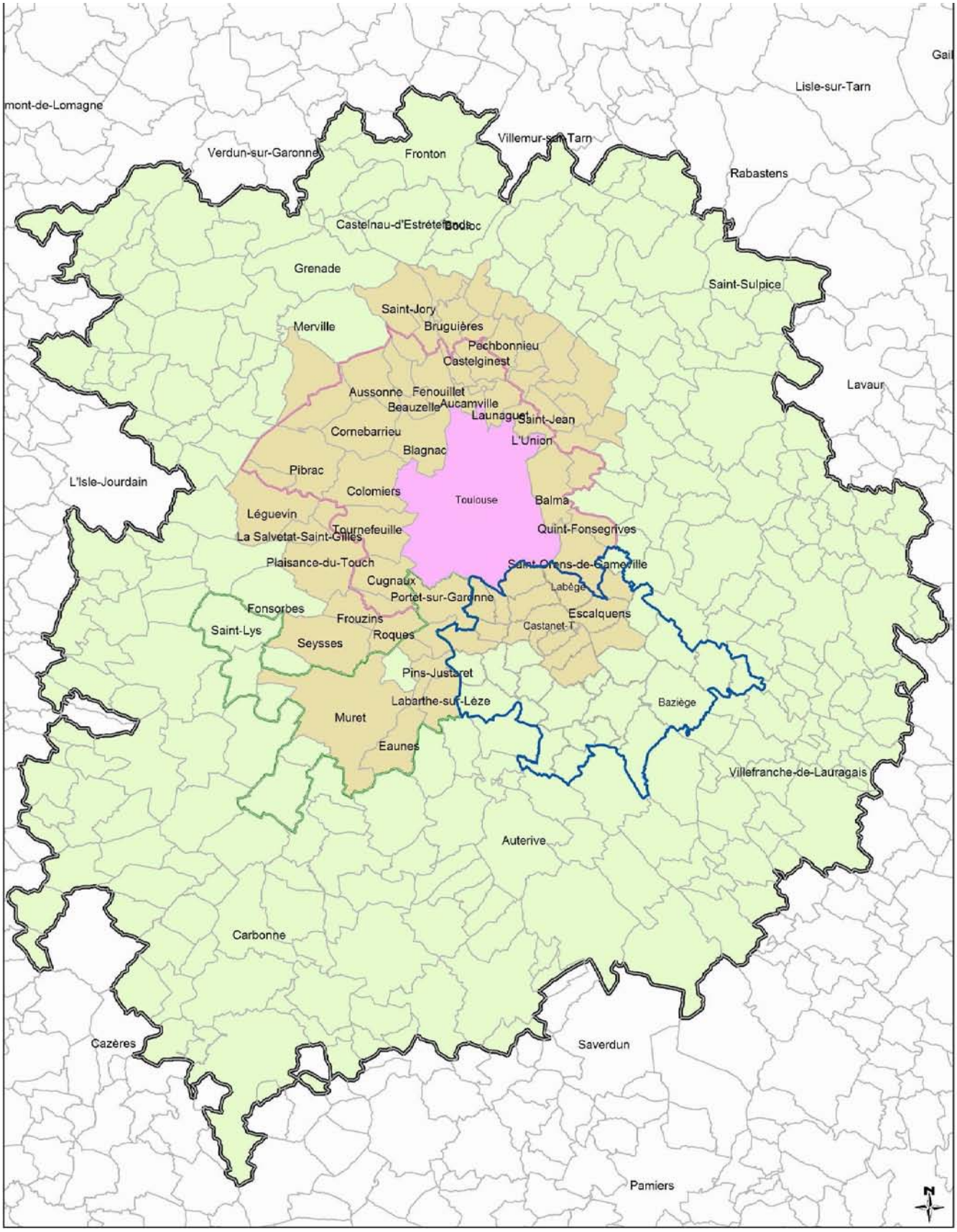
Extra territoriaux

- La Communauté d'agglomération du Sicoval regroupe 36 communes sur des espaces très diversifiés (urbains, péri-urbains et ruraux). Elle va entamer son 3ème programme d'actions Agenda 21. Sa première démarche date de 2001. Plusieurs compétences lui ont été déléguées : le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville (compétences obligatoires), la voirie et le stationnement, la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux usées, les équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire (compétences facultatives).
- Le SIVOS de Montgiscard : Syndicat Intercommunal à VOcation Sociale qui regroupe plusieurs communes dont Escalquens. La commune lui a délégué la compétence liée à la petite enfance (crèche, relais d'assistantes maternelles et mini halte-garderie) et au portage de repas à domicile.
- SMEAT : Il s'agit du Syndicat Mixte d'Etude de l'Agglomération Toulousaine. Créé en 1991 par 48 communes, il en regroupe aujourd'hui 117, désignées collectivement sous le terme "Grande agglomération toulousaine ». Il gère le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), ainsi que le futur InterSCOT pour la commune.
- SIEANAT : Syndicat Intercommunal d'Etudes pour l'Accueil des Nomades de l'Agglomération Toulousaine.
- SMEPE : Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement dans le département de Haute-Garonne.
- Soleval : Agence locale de l'énergie en Sicoval sud-est toulousain.
- Conseil général de Haute Garonne.
- Conseil régional de Midi-Pyrénées.

État des lieux



Carte 1: Source Sicoval



Carte 2: Périmètre du SCOT de la Grande agglomération toulousaine, Source SMEAT

SCOT de l'agglomération toulousaine

Outil de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU), le ***schéma de cohérence territoriale*** *est un document stratégique de planification globale, à l'échelle d'un bassin de vie, qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoires pour les 15 ans à venir. (SMEAT)*

Aire Urbaine de Toulouse

L'aire urbaine de Toulouse, l'une des plus grandes de France, rassemble 342 communes situées principalement en Haute-Garonne mais aussi sur les départements de l'Aude, de l'Ariège, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Cette zone d'attraction de la métropole toulousaine compte en 2006 plus de 1 100 000 habitants (évolution de 1.9% depuis 1999) dont 550 000 actifs pour 500 000 emplois (taux de chômage 10.8%).

L'aire urbaine toulousaine se décompose en un pôle urbain (72 communes et 855 000 habitants) et d'une couronne péri-urbaine '(270 communes et 247 000 habitants).

Le Sicoval se trouve à cheval entre ces deux découpages. (Sicoval)

- Il n'existe pas à Escalquens de forme urbaine assimilable à celle d'un « bourg » ou d'un « village » traditionnel, l'occupation étant historiquement de type rural agricole. La ville s'est donc structurée autour d'anciens hameaux. Ce territoire vallonné offre un cadre de vie de qualité. La population, en hausse, est principalement composée de familles à revenu moyen élevé, qui occupent un habitat largement dominé par le pavillonnaire (79% des ménages sont propriétaires de leur logement). La majorité de la population active migre tous les jours vers Toulouse ou les zones d'activités se trouvant à proximité (Innopôle de Labège ou Parc Technologique du Canal de Ramonville) et seulement 11% occupent un emploi sur la commune.
- L'attractivité de l'agglomération toulousaine a pesé sur la commune; elle a vu sa population quasiment doubler entre 1982 (2884 habitants) et 2006 (5678 habitants). Il s'agit encore d'un territoire en expansion puisque la population a encore augmenté de 3,7% entre les deux derniers recensements (1999 et 2006). Cet afflux de population s'est accompagné d'une urbanisation peu cohérente autour des anciens hameaux, favorisant l'étalement urbain.
- Nous pouvons également observer un manque de mixité sociale et générationnelle de par l'uniformisation des couches sociales, la pression foncière (prix élevé du m² constructible) et le manque de logements locatifs et sociaux.

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

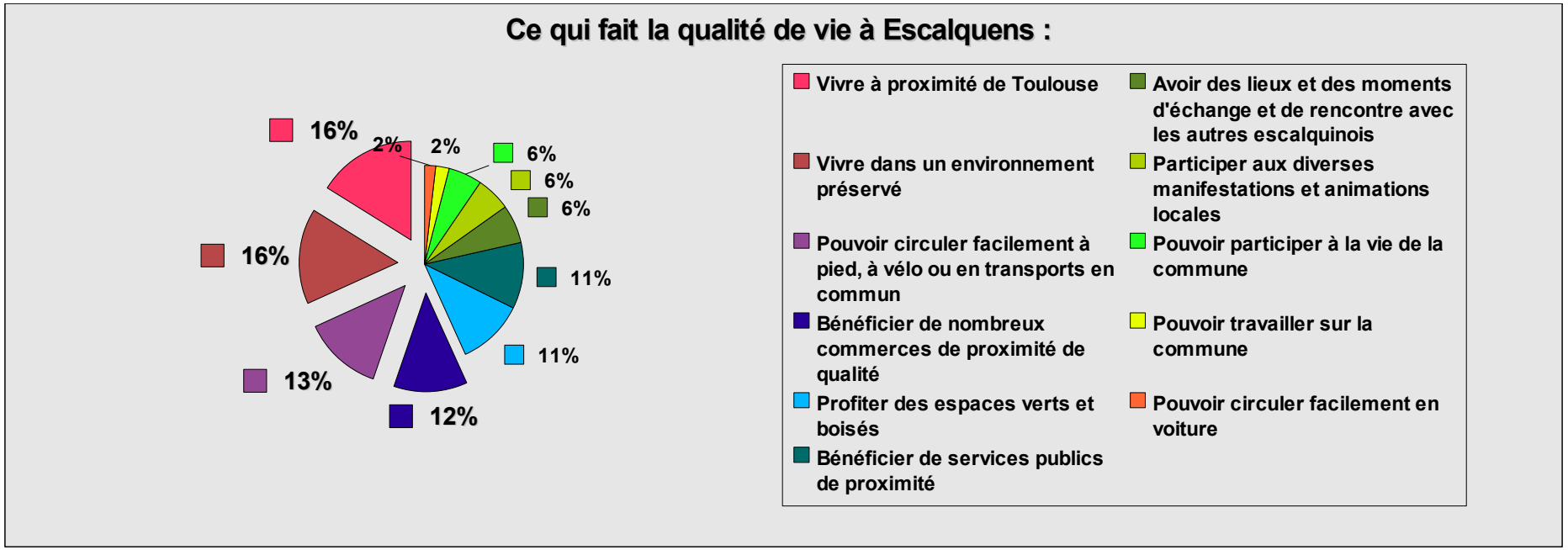
- **PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)stratégie d'urbanisation associant mixité et qualité de vie mais aussi stratégie de précaution environnementale et de valorisation paysagère.**
- **Projet de construction du collège. Cet équipement structurant pour la commune s'accompagne d'aménagements sportifs, de voiries, d'un programme de valorisation du Berjean, ainsi que d'une zone réservée à l'habitat. Ce projet devrait redessiner l'agencement du territoire.**

Les projets à court terme

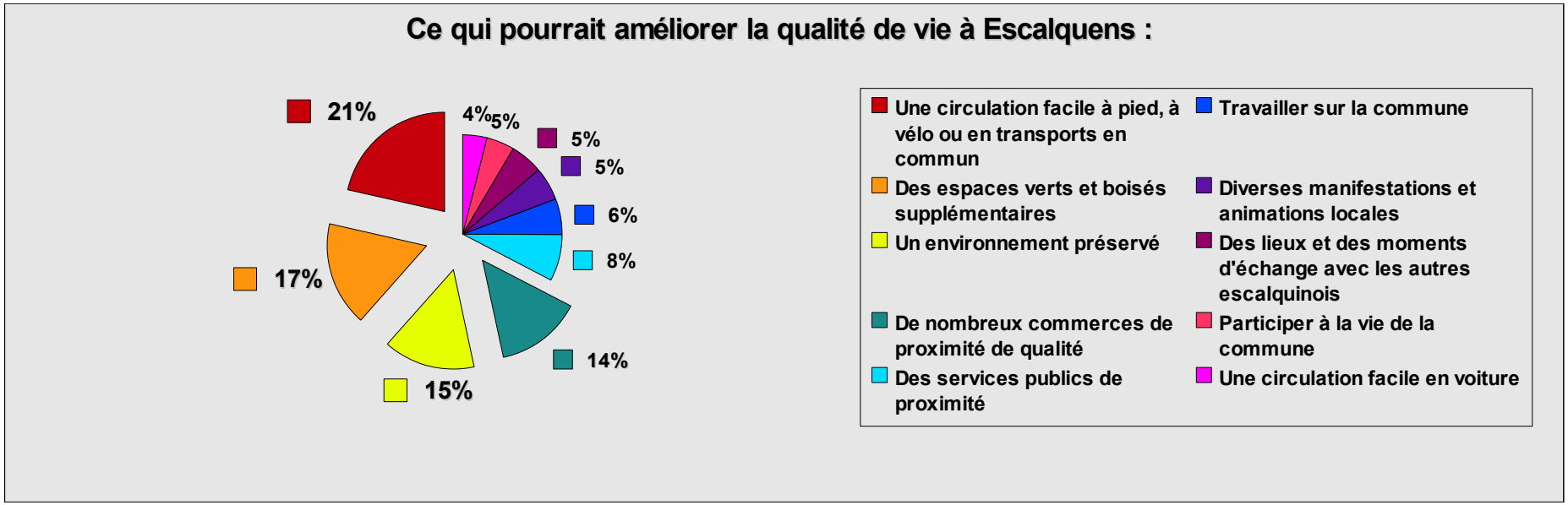
- **La municipalité souhaite engager une réflexion sur la restructuration du centre ville dans l'optique de créer un quartier durable.**

Éléments issus de la concertation

- Ville calme avec un cadre de vie agréable, proche de Toulouse et aux portes du Lauragais.
- Ville « éclatée » sans véritable point de convergence. Souhait d'une plus grande cohérence, tout en préservant des espaces naturels et/ou des espaces verts, ainsi que des espaces agricoles.



Résultats questionnaire "Pensez votre commune dans le cadre de l'Agenda 21", question n°3, mai 2009



Résultats questionnaire "Pensez votre commune dans le cadre de l'Agenda 21", question n°3 bis, mai 2009

Synthèse

- Territoire qui a été soumis à de rapides évolutions (population, urbanisation, évolutions des communes limitrophes, place dans l'intercommunalité...).
- Problématique d'un territoire péri-urbain : concilier les aspects quantitatifs (accueil de population et développement de l'emploi) avec les aspects qualitatifs (identité et qualité de vie).

- **Points forts :**
  - Territoire et paysages qui apportent une qualité de vie certaine à ses habitants
  - Proximité de l'agglomération toulousaine et aux portes du Lauragais
  - Un environnement préservé
  - Des services publics et des commerces de proximité
- **Points faibles :**
  - Commune pavillonnaire très étalée, sans véritable centre-ville
  - Déficit de mixité sociale et générationnelle
  - Manque de logements locatifs et sociaux
  - Pression foncière

FICHE N°1 : BIODIVERSITE ET PATRIMOINE

Penser global : enjeux développement durable

- Protéger, développer et assurer la pérennité des écosystèmes naturels
- Développer les zones vertes, les intégrer dans le territoire, et favoriser les relations entre la population et les écosystèmes naturels
- Préserver et mettre en valeur ces patrimoines
- Responsabiliser les acteurs et la population
- Favoriser la connaissance et l'appropriation par les Escalquinois du patrimoine naturel, bâti, historique de la ville

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 0 – Description du territoire, Fiche 2 – Déchets et eau, Fiche 4 – Urbanisme et planification territoriale, Fiche 5 – Agriculture, Fiche 12 - Services de la collectivité (espaces verts, entretien du patrimoine);

Principales sources d'information

http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr/basecommunale

http://adour-garonne.eaufrance.fr : système d'information sur l'eau (SIE Adour Garonne)

« Escalquens au XVIIème siècle – démographie et société » – projet d'action éducative juin 1984 – collège intercommunal Jacques Prévert

" En passant par Escalquens, vagabondage en Lauragais ", Gérard COSTES, 1999

Parties prenantes

Compétences de la collectivité et les services concernés

- Services techniques :
  - Services espaces verts
  - Service maintenance

Les partenaires

sur la commune	extra territoriaux
❖ Agriculteurs ❖ Citoyens : - Randonneurs - Pécheurs - Chasseurs - Anciens – détenteurs de savoirs sur le patrimoine ❖ Écoles / futur collège (cf livre écrit en 1984 sur la commune par le collège voisin où sont scolarisés les Escalquinois) ❖ Propriétaires d'éléments de patrimoine	❖ Sicoval – Programme Rivières Vivantes ❖ Associations environnementales ❖ Associations de préservation du patrimoine, archéologie ❖ DREAL, Agence de l'eau, ONEMA et autres institutions liées à la protection du patrimoine naturel ❖ DRAC

Hydrographie



Carte 3: extrait SIE (système d'information sur l'eau du bassin Adour Garonne) - cours d'eau

Données communales DREAL / SIE du bassin Adour Garonne

❖ Eau

Source – Agence de l'eau Adour Garonne

- Zones de vigilance du SDAGE 2010 - 2015 vis-à-vis des pollutions diffuses d'origine agricole, y compris pesticides : actions de sensibilisation, réglementation spécifique, projets volontaires d'amélioration:

« des secteurs où les teneurs en nutriments et phytosanitaires ou le facteur bactériologique compromettent l'atteinte des objectifs du SDAGE (bon état, utilisation des ressources pour certains usages tel que l'eau potable ou la baignade) »

- Vis à vis des:

- Zone de répartition des eaux

« insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins »

- Zone vulnérable

« la pollution des eaux par le rejet direct ou indirect de nitrates d'origine agricole et d'autres composés azotés susceptibles de se transformer en nitrates, menace à court terme la qualité des milieux aquatiques et plus particulièrement l'alimentation en eau potable »

- Zone sensible à l'eutrophisation (modification et dégradation d'un milieu aquatique, lié en général à un apport excessif de substances nutritives, qui augmentent la production d'algues et d'espèces aquatiques) – cours d'eau potentiellement pollués par azote / phosphore

« bassins versants, particulièrement sensibles aux pollutions. Ici zone qui est sujette à l'eutrophisation et dans laquelle les rejets de phosphore, d'azote, ou de ces deux substances, doivent être réduits »

❖ Paysage / patrimoine

- aucun site classé
- aucun site inscrit

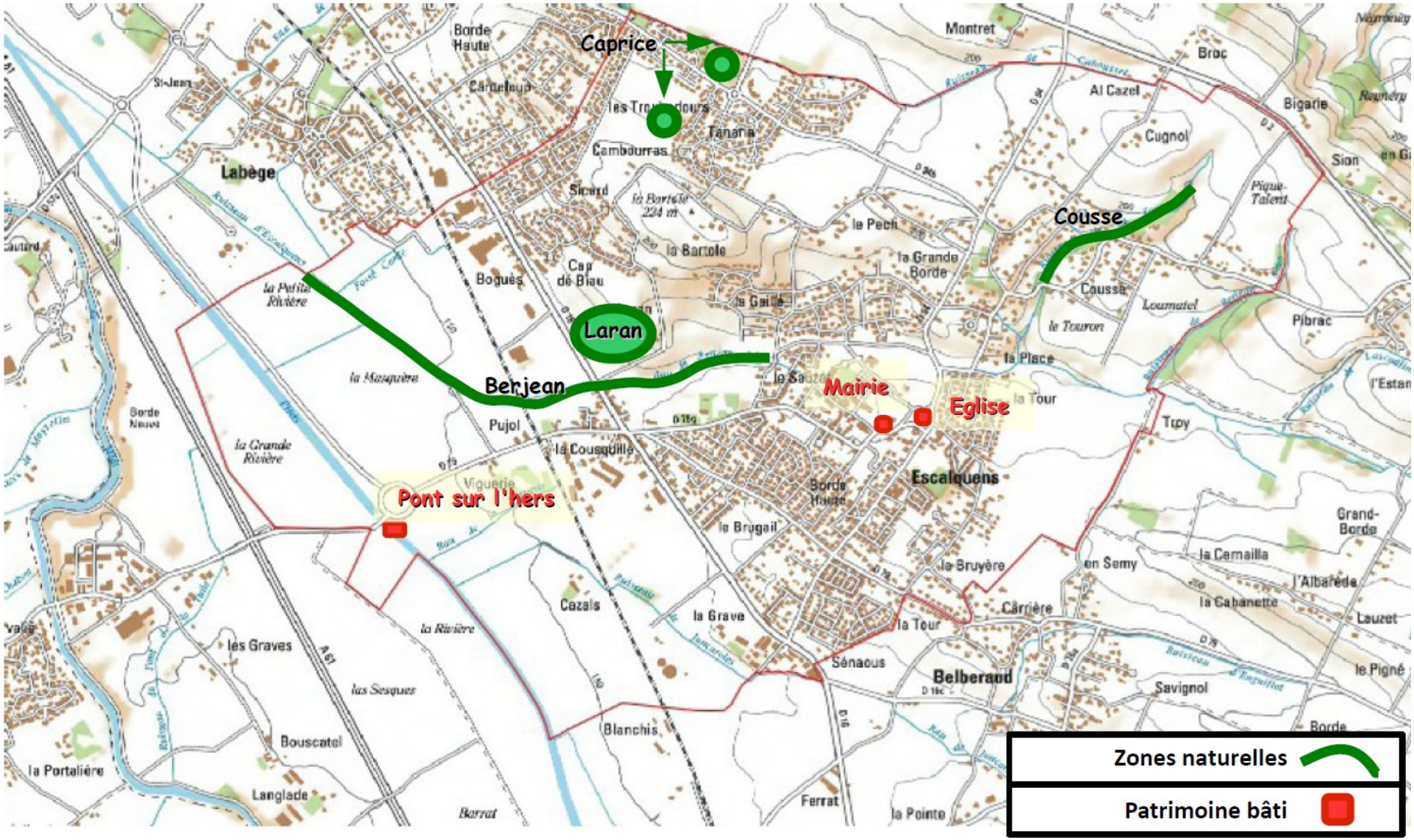
Descriptif

❖ Sur les 842 hectares de la commune, 52% d'espaces urbanisés ou à urbaniser, 29% d'espaces agricoles, 4% d'espaces boisés communaux, 15% d'espaces naturels autres, en majorité propriété de particuliers.

❖ Superficie totale des espaces verts et jardins publics : 26 ha

- Gazon : 257 052 m²
- Fleurs : 160 m²

Escalquens est « Ville fleurie »

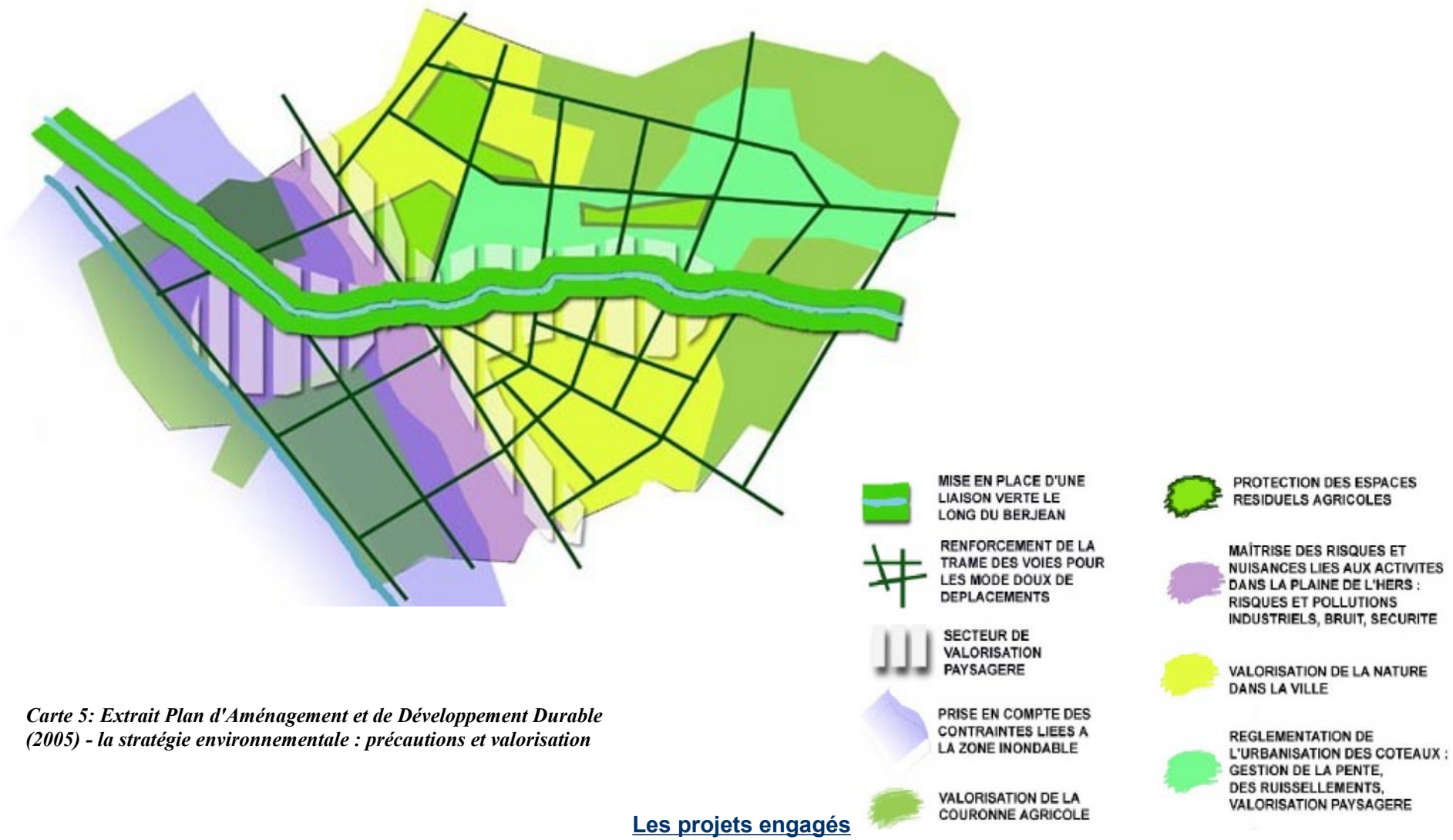


Carte 4: Zones naturelles remarquables / patrimoine bâti

- Les fleurons du patrimoine bâti escalquinois : le château – actuelle mairie (édifice classique toulousain de briques, quadrangulaire avec des tours carrées aux angles, en encorbellement dont la construction date de la fin XVIème, début XVIIème), l'église Saint-Martin datant du XIVème siècle (dont le clocher reproduit, dans des proportions plus modestes, celui de St Sernin de Toulouse), le pont sur l'Hers (dont les fondations datent de 1772 et la construction définitive de 1775-1776).

Quelques bâtis intéressants peuvent être signalés sur la commune : maisons de maître (Sauzat, Larran, Pastel), métairies, pigeonniers en brique et autres maisons du 18ème siècle (La Place), fontaine de la Fontasse.

Les projets portés ou promus par la commune



Carte 5: Extrait Plan d'Aménagement et de Développement Durable (2005) - la stratégie environnementale : précautions et valorisation

Les projets engagés

- **Futur collège et logements près du Berjean : aménagement d'une « coulée verte »**
- **Entretien des berges du Berjean par le Sicoval**
- **Aménagement et gestion raisonnée des espaces verts par les services municipaux**

Les projets à court terme

- **Réflexion sur le projet de restructuration du centre ville en quartier durable**
- **Jardins familiaux**

Éléments issus de la concertation

- Aspects paysagers intéressants (ville/campagne) avec forte présence d'espaces naturels et agricoles
- Rives du Berjean agréables, à préserver et à mettre en valeur
- Déficit d'aménagement de certains espaces (bois communaux notamment)
- Biodiversité : thématique mal connue

Synthèse

- Patrimoine naturel et bâti relativement pauvre mais intéressant et à valoriser
- **Points forts :**
  - Équilibre entre les zones urbanisées ou à urbaniser (52%) et les zones d'espaces naturels et agricoles (48%)
  - Nombreux espaces à valoriser
  - Stratégie de précaution et de valorisation environnementale inscrite dans le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD)
- **Points faibles :**
  - Pollution diffuse des cours d'eau
  - La biodiversité est une thématique peu mise en avant

Les espaces naturels remarquables sont en majorité la propriété de particuliers : marge de manœuvre très limitée pour la municipalité

FICHE N°2 : GESTION DE L'EAU ET DES DECHETS

Introduction

❖ L'assainissement est devenu une compétence du Sicoval. La commune a prolongé son réseau public par rapport au Schéma communal. Les déchets sont également une compétence déléguée à l'intercommunalité.

Penser global : enjeux développement durable

Eau

- Encourager les économies d'eau par tous et sous toutes les formes
- Pratiquer une gestion équitable et transparente de la ressource
- Favoriser la responsabilité des acteurs
- Assurer la formation et l'information
- Protéger, développer et assurer la pérennité de la ressource en eau potable
- Garantir une alimentation en eau potable pour tous
- Intégrer et respecter la réglementation
- Assurer la collecte et le traitement des rejets pour assurer la protection des milieux récepteurs
- Pratiquer une gestion équitable et transparente

Déchets

- Favoriser la responsabilisation des acteurs
- Assurer la formation et l'information
- Intégrer et respecter la réglementation
- Limiter la production de déchets et développer leur valorisation
- Responsabiliser les acteurs
- Pratiquer une gestion équitable et transparente
- Respecter les engagements départementaux, régionaux, nationaux

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 0 - Description du territoire, Fiche 1 - Biodiversité, Fiche 8 - Santé et sécurité.

Principales sources d'information

Agence de l'eau Adour Garonne
Plan local d'urbanisme (PLU)
Ancien plan d'occupation des sols
Sicoval: http://www.sicoval.fr/vivre/services/dechets.php
http://www.sicoval.fr/vivre/services/eau.php
http://www.sicoval.fr/vivre/services/assainissement.php

Parties prenantes

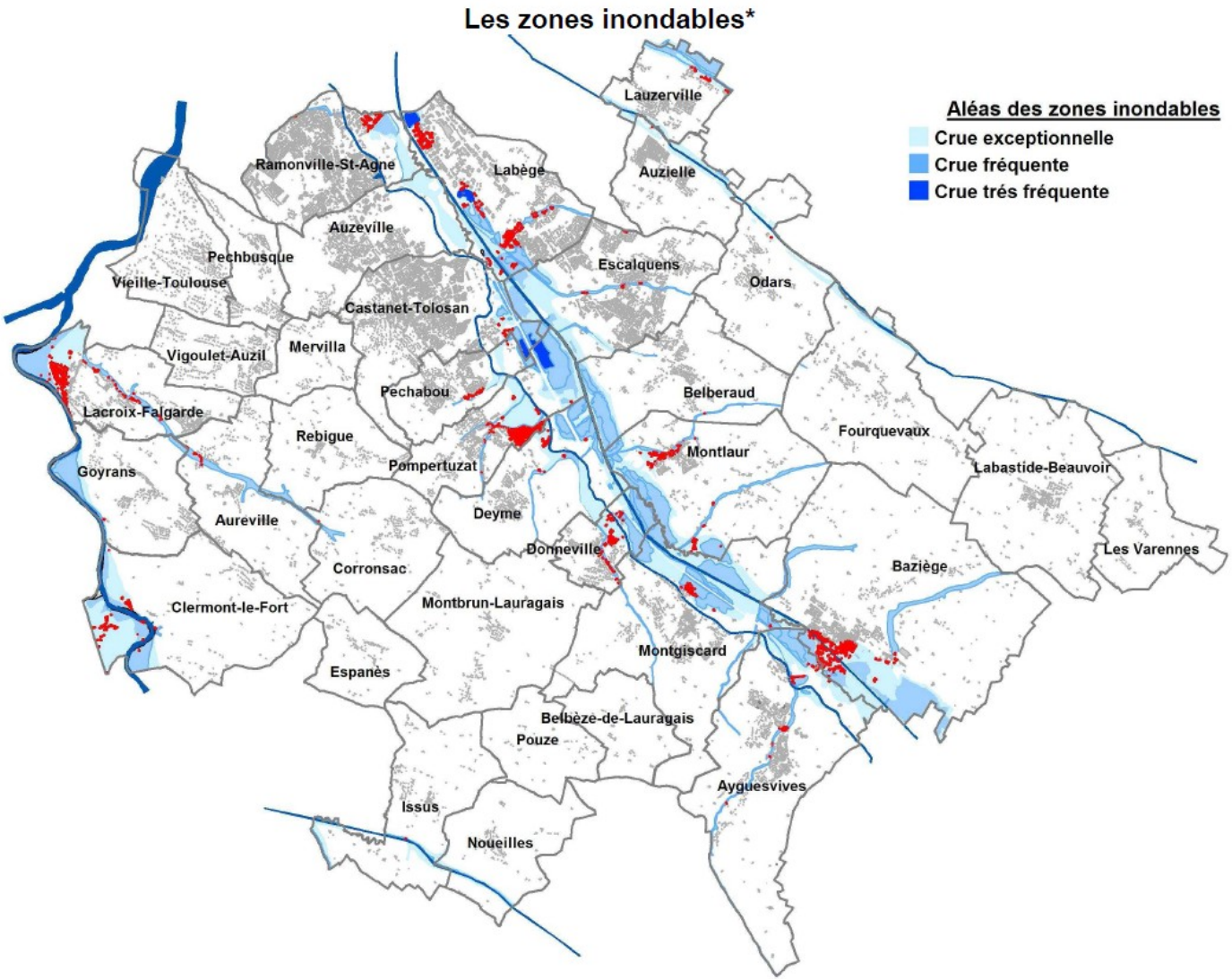
- Compétences de la collectivité et les services concernés
  - Service accueil
  - Services techniques

Les partenaires

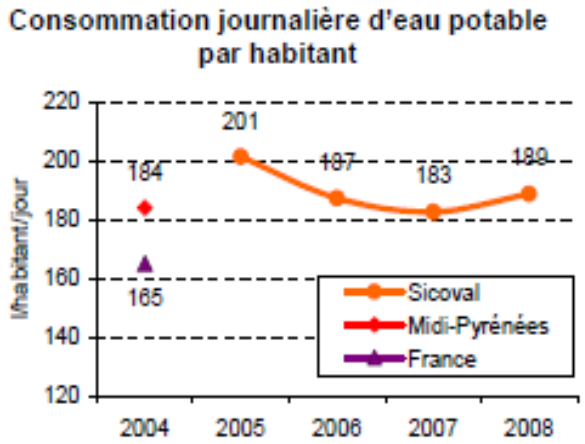
sur la commune	extra territoriaux
❖ Habitants	❖ Sicoval
	❖ Agence de l'eau Adour Garonne

Etat des lieux

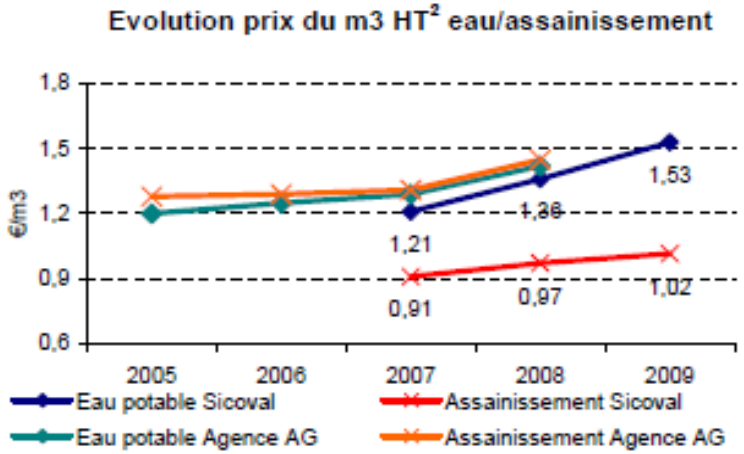
- Eau et assainissement:
  - 20 stations d'épuration sont présentes sur le territoire du Sicoval (Aureville, Auzeville-Tolosane, Ayguesvives, Castanet-Tolosan, Corronsac, Fourquevaux, Goyrans, Issus, Labastide-Beauvoir, Labège, Lacroix-Falgarde, Montbrun-Lauragais, Montgiscard, Noueilles, Pechbusque, Pouze, Rebigue, Vigoulet-Auzil (3 stations)).
  - Prix HT de l'eau potable au m3 en 2010: 1,302€
    Prix HT de l'assainissement collectif en 2010: 1,021€



Carte 6: Les zones inondables, Source Sicoval



Source Sicoval



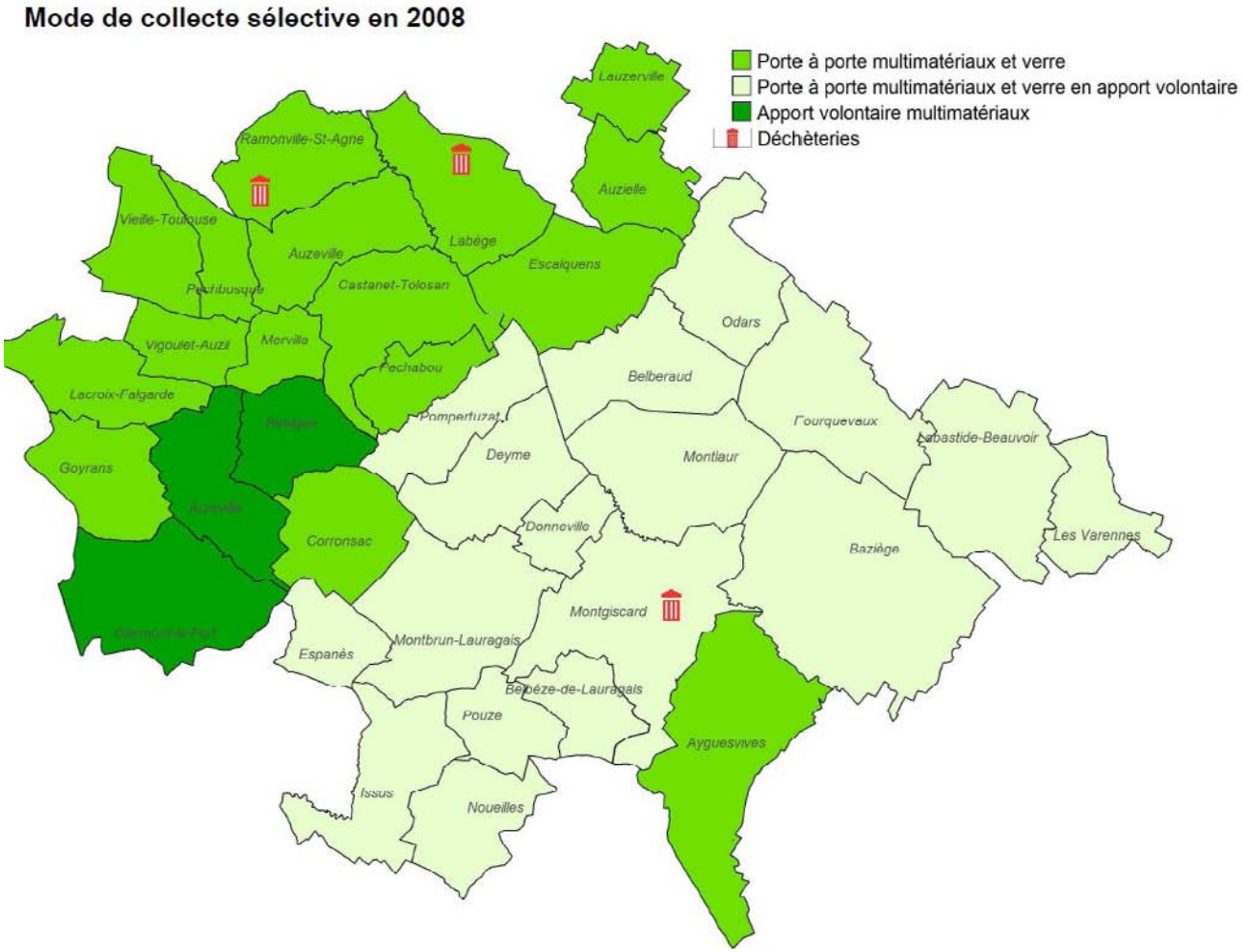
Source Sicoval

❖ PLU (1995):

La commune n'avait ouvert à court terme que des zones desservies par l'assainissement public. Les seules zones non desservies par l'assainissement public n'ont pas été étendues, et classées en zone naturelle. Les seules zones non desservies et pouvant être ouvertes à l'urbanisation sont prévues à l'extension du réseau. La commune est majoritairement desservie par le réseau d'assainissement public.

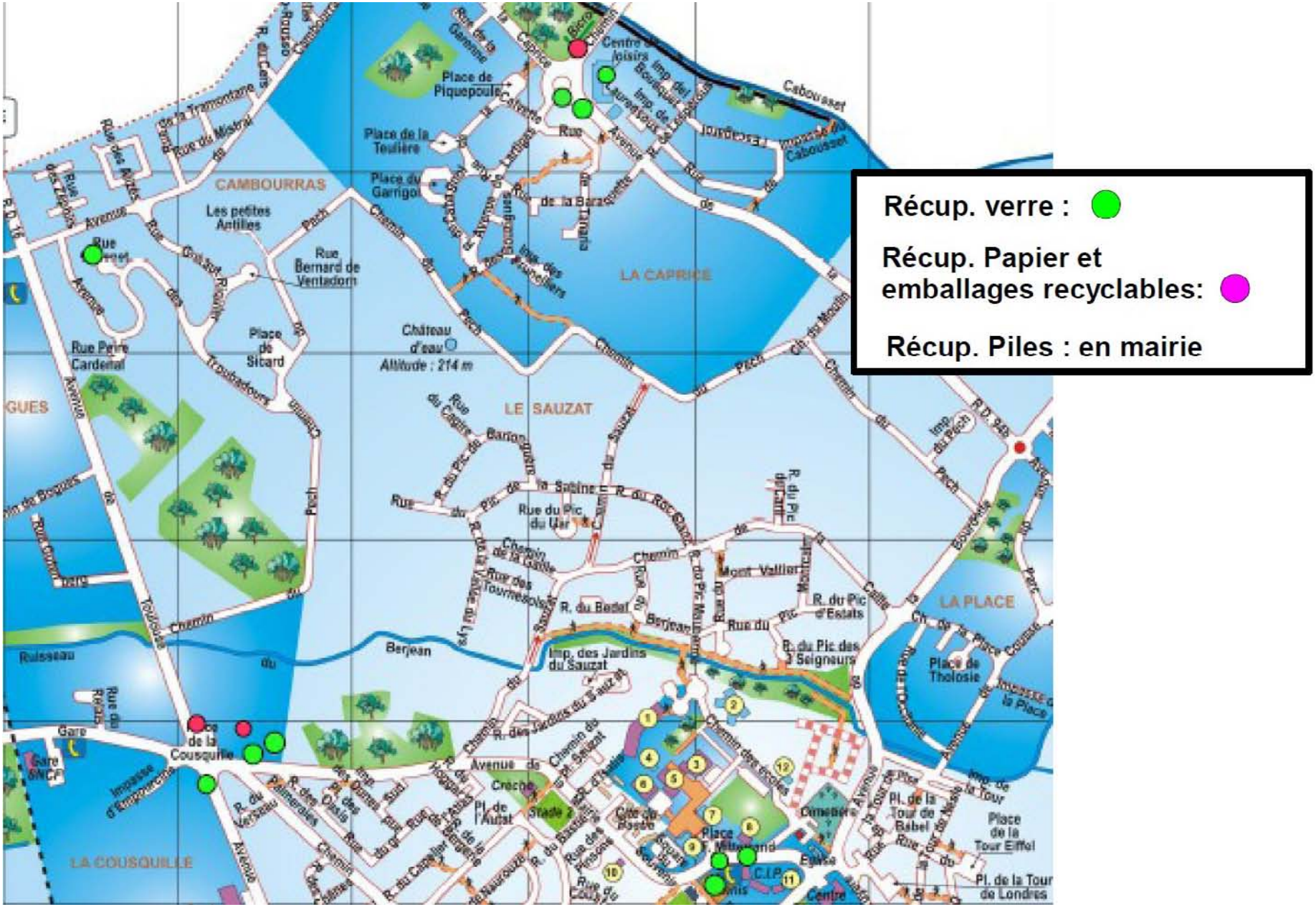
❖ A Escalquens les particuliers bénéficient de la collecte sélective des multimatériaux au porte à porte:

- 2 collectes par semaine des déchets résiduels.
  - Collecte au porte à porte des emballages, journaux magazines toutes les semaines et du verre tous les 15 jours.
  - Ce système de collecte est complété par des collectes spécifiques en déchetterie pour les encombrants et branchages. La plus proche pour les escalquinois se révélant être celle de Labège.



Carte 7: Source Sicoval

❖ Tarifs 2010 de la redevance déchets pour une personne: 145,39€ par an
Pour 2 personnes: 227,57€ par an
Pour 3 personnes: 274,83€ par an
Pour 4 personnes: 324,30€ par an
Pour 5 personnes: 371,27€ par an
Les déchets de la commune sont envoyés à la déchetterie de Bessières.



Carte 8: Points de collecte des déchets, Source Sicoval

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

- **L'extension du réseau d'assainissement est prévue dans le PLU**

Synthèse

- **Points forts:**
  - Maîtrise du prix HT de l'eau potable dans le cadre de la gestion publique par le Sicoval : baisse entre 2009 (1,53€) et 2010 (1,302€)
  - En vue d'une future urbanisation, l'extension du réseau d'assainissement est d'ores et déjà prévue dans le PLU
  - Une mutualisation des services de collecte des déchets et des déchetteries, pour Escalquens, la plus proche étant celle de Labège
  - Une mutualisation des services de distribution d'eau et d'assainissement par le Sicoval
  - La présence de différents points de collecte de déchets sur la commune
- **Points faibles:**
  - La consommation journalière moyenne d'eau potable par habitant sur le territoire du Sicoval (189l) est supérieure à la moyenne française (165l)
  - Manque de sensibilisation des acteurs sur les problématiques de l'eau

FICHE N°3 : VOIRIE ET TRANSPORTS

Introduction

- Transports: c'est une compétence déléguée au Sicoval qui, à son tour l'a déléguée à Tisséo. Les marges de manœuvre sont donc très faibles.
- Voirie : compétence communale. Le Sicoval s'occupe de la construction et de la réhabilitation de voiries, du réaménagement de l'accès à un équipement municipal (hors entretien effectué par les communes) : il réalise pour le compte des mairies des études d'aménagement et des travaux sur les routes communales, ainsi que des petits travaux autour de celles-ci.
  Il propose également un service de balayage mécanisé des voiries communales et de fauchage des bas-côtés. Les communes peuvent, enfin, faire appel à lui pour l'abattage et l'élagage des arbres.
- Le Conseil général de la Haute Garonne est responsable de la totalité du réseau routier départemental, il en assure l'entretien, l'exploitation, la sécurité et la modernisation.

Penser global : enjeux développement durable

- Intégrer les problèmes globaux (effet de serre, traitement des déchets) et le développement durable dans la politique d'aménagement
- Maîtriser la demande de transport et améliorer l'accessibilité
- Donner la priorité aux transports en commun
- Intégrer les problèmes de transport dans la planification territoriale
- Favoriser et renforcer l'appropriation et la gestion patrimoniale de l'espace
- Favoriser la solidarité et la responsabilisation des acteurs
- Rompre avec la précarité et favoriser l'accès aux services et aux activités
- Construire une politique et une planification urbaine cohérente

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 4 - Urbanisme, Fiche 6 - Développement économique, commerces, industries, Fiche 8 - Santé et sécurité, Fiche 9 - Éducation et formation.

Principales sources d'information

Site de la mairie d'Escalquens : http://www.escalquens.fr/
Site de Tisséo : http://www.tisseo.fr/
Site du Sicoval : http://www.sicoval.fr/
Site du Conseil général : http://www.haute-garonne.fr/
Plan local d'urbanisme (PLU)
Plan de déplacements urbains (PDU)
Plan d'aménagement et de développement durable (PADD)
Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Parties prenantes

Compétences de la collectivité et les services concernés

- Services urbanisme, maintenance bâtiments-voirie et transport

Les partenaires

sur la commune	extra territoriaux
❖ Usagers	❖ Conseil général ❖ Sicoval ❖ Tisséo

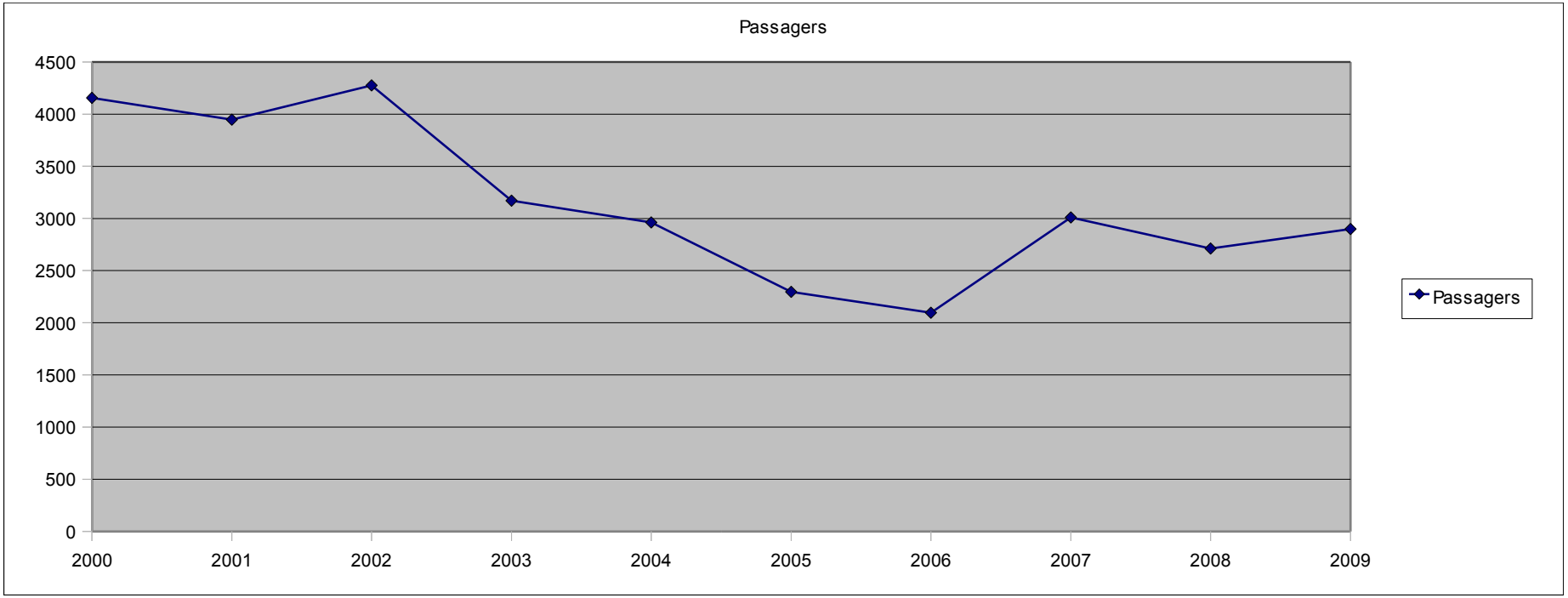
État des lieux

- Transport: c'est une compétence qui est déléguée au Sicoval qui, à son tour, l'a déléguée à Tisséo. Les marges de manœuvre sont donc très faibles.
- Pour se déplacer, plusieurs moyens:
  - le bus:

Tisséo:
La ligne 78 relie Saint-Orens (lycée) au Cours Dillon, à Toulouse.
La ligne 79 qui relie la station de métro de Ramonville à Saint-Orens (lycée) via Escalquens.
La ligne 80 relie Escalquens la Caprice au Cours Dillon, à Toulouse.
La ligne 83 relie Saint-Orens (lycée) à Balma Gramont terminus métro ligne A.
Les courriers de la Garonne :
La ligne N°86 relie Toulouse à Villefranche en passant par Escalquens
La navette communale Escal'Bus (navette gratuite):

Évolution du nombre de passagers d'Escal'bus entre 2000 et 2009:
(Source: Services techniques)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Passagers	4155	3948	**4276**	3171	2962	2296	**2096**	3009	2711	2898



Source: Services techniques

Le TAD (Transport à la demande):
Le TAD 204 passe par Escalquens
Les TAD 109, 201, 202 partent de Labège Innopôle gare SNCF

- Le covoiturage

Inscription en ligne sur tisseo.fr

- Le Mobibus

Pour le transport des personnes à mobilité réduite

- Le train :

Le TER, la gare d'Escalquens est située sur la ligne Toulouse-Carcassonne.
Dans le sens Carcassonne- Toulouse: 6 départs entre 6h et 10h, 4 départs entre 10h et 13h, 5 départs entre 13h et 17h, entre 17h et 22h 3 départs.
Toulouse- Carcassonne: 5 départs entre 5h et 10h, 1 départ entre entre 10h et 15h, entre 15h et 17h 2 départs, entre 17h et 20h 5 départs.

- Le métro :

Il faut se rendre à la station de métro de Ramonville avec le bus 79 ou celle de Balma Gramont avec le bus 83 ou par ses propres moyens.

- Le vélo:

Tracé des pistes cyclables existantes ou à venir sur Escalquens et aux alentours:



Carte 9: Schéma directeur cyclable, horizon 2008-2015, Source Sicoval

- PLU: *« la commune d'Escalquens connait des difficultés en termes de déplacements:*
  - *Les liaisons entre certains quartiers, et le maillage en général, restent insuffisants, engendrant « une mise à l'écart » de certains secteurs: c'est le cas entre le quartier des Troubadours situé au nord ouest de la commune, en limite de Labège, et le centre ville.*
  - *Le CD16, se situant en marge du cœur de la ville, supporte un important trafic de transit et reste une voie aux aménagements très « routiers ». L'enjeu de mise en valeur de la ville, en donnant à cet axe un caractère plus urbain, se réalisera à travers la mise en place du transport en commun en site propre, mais aussi du travail sur l'urbanisation limitrophe et en particulier sur le secteur de la Cousquille.*
  - *La dangerosité du passage à niveau qu'il faut supprimer.*
  - *Le réseau de chemins piétons et cycles se met en place progressivement mais reste insuffisant (maillage, continuité des parcours). En particulier, l'aménagement de la liaison douce intercommunale le long du Berjean, traversant idéalement la commune en son centre et d'est en ouest, doit être poursuivie. »* Diagnostic PLU, 1995, Service Urbanisme

Les projets portés ou promus par la commune

Le PADD: le projet d'aménagement et de développement durable

Le projet d'aménagement et de développement durable de la commune d'Escalquens accompagne le développement de l'agglomération toulousaine, qui se place dans un contexte de forte croissance. Le souci essentiel des orientations générales pour la commune est de trouver un équilibre en matière de démographie, de logement, d'activités, de services et de commerces, de déplacements, d'environnement.

La stratégie d'occupation des sols : mixité et qualité de vie:

Favoriser la mixité de développement sur les territoires d'enjeu et les lieux de référence.

Préserver le caractère de certains secteurs, que ce soit en termes d'habitat ou d'activités.

Privilégier la mobilité en organisant les fonctions urbaines en cohérence avec la desserte de transports.

L'alternative à l'utilisation de la voiture individuelle

La stratégie d'occupation des sols met en avant les relations entre le développement de la commune et le positionnement des points d'inter modalité, en particulier avec les transports en commun (train, bus interurbain). Dans le même objectif, mais aussi pour améliorer la santé publique, le projet communal affiche clairement la volonté de continuer le travail déjà engagé dans le document d'urbanisme précédent : la structuration de la trame destinée aux modes de déplacements doux (piétons, cyclistes), en l'inscrivant notamment dans le réseau intercommunal.



Carte 10: Extrait Plan d'Aménagement et de Développement Durable (2005) -la stratégie d'occupation des sols : mixité et qualité de vie

Les projets engagés

- **Il existe un PDU (plan de déplacements urbains) au niveau du Sicoval et de l'agglomération toulousaine; il est actuellement en révision. Ses objectifs sont les suivants: limiter l'usage de la voiture, favoriser les modes de déplacements doux, développer les transports en commun et raccourcir les trajets domicile-travail.**
- **Discussion engagée autour du doublement de la RD916.**

Les projets à court terme

- **Rond point RD16 (accès collège)**
- **Pistes piétons et cycles (vers le collège et pour rejoindre le canal)**
- **Signalisation routière: réfection du marquage au sol sur la commune**
- **Aménagement des trottoirs 2ème tranche avenue de Borde-Haute**
- **Réfection partielle des dégradations de la voirie de la Cité du Bastié**
- **Aménagements de sécurité avenues de la Bourdette, de la Caille et de Cambourras**
- **Amélioration de l'éclairage public avenue du Parc**
- **Début des travaux d'accessibilité sur les voiries**
- **Urbanisation du rond point de la Caprice**
- **Réfection rue des Pyrénées et Agricol Perdiguier**
- **Aménagement de la cour de l'Oustal**
- **Aménagement des accès piétons zone de Bogues**
- **Réalisation d'un TCSP: métro-Labège-Escalquens**

Éléments issus de la concertation

- Les transports en commun (bus) se développent de mieux en mieux. On assiste à une amélioration de la desserte des bus, liée à la mise en service de la Ligne B du métro.
- Les transports en commun (TC) : les TC ne sont pas performants, ils restent insuffisants et pas assez rapides bien que les fréquences aient été augmentées. Les temps de trajets sont trop longs (surtout au niveau du bus) et certains quartiers sont très mal desservis. Les transports collectifs ne sont pas encore adaptés aux besoins qui ont été repérés (enquête, sondage).
- Train : Le train n'est pas assez exploité: la fréquence reste insuffisante aux heures de pointe.
- Voiture : La voiture individuelle est beaucoup trop privilégiée. La circulation routière reste très encombrée aux heures de pointe, les embouteillages sont quotidiens devant les écoles et aux abords de la Cousquille, les voies de circulation ne sont pas différenciées (les bus sont noyés dans la circulation) ce qui complique les liaisons douces. Il y a trop de véhicules particuliers qui ne font que traverser la commune. Mais ce moyen de transport reste le plus compétitif par rapport aux solutions alternatives en terme de temps de trajet.
- Covoiturage : il est insignifiant sur la commune. Certains constatent une attitude individualiste de beaucoup de résidents ce qui va à l'encontre du principe même du covoiturage

- Vélo : Les vélos sont très peu voire pas du tout intégrés en terme de déplacement sur la commune. On constate un très faible trafic vélo.
- Pédibus : une très bonne initiative mais les acteurs qui font vivre le « pédibus » restent insuffisamment nombreux.

Synthèse

- Escal'bus: une baisse du nombre de passagers mais qui reste relative (2009: 2898 utilisateurs)
- **Points forts**:
  - Le PADD et le PDU prennent en compte les problématiques liées aux transports et ils se positionnent en faveur du développement des modes de déplacements doux
  - La mise en fonctionnement de la ligne B du métro a permis le développement des lignes de bus et l'amélioration des dessertes locales
  - Présence d'un Pédibus sur la commune
  - Existence d'une navette municipale, de plusieurs lignes de transports à la demande et de deux lignes régulières (79 et 80)
- **Points faibles:**
  - la compétence a été déléguée au Sicoval qui l'a lui même déléguée à Tisséo : les marges de manœuvre sont de ce fait restreintes
  - La configuration éclatée et vallonnée de la commune ne permet pas des déplacements faciles, par modes doux
  - Les liaisons et le maillage entre certains quartiers sont insuffisants
  - Problème de trafic lié au CD16 et à la RD916
  - La dangerosité du passage à niveau
  - Les aménagements piétons et cycles ne sont encore que très peu développés sur la commune ce qui ne permet pas une circulation sécurisée et une utilisation régulière du vélo
  - Les transports en commun (bus) ne sont pas assez performants pour répondre aux attentes des usagers (temps de trajet, dessertes, fréquence)
  - La fréquence des trains n'est pas assez soutenue, lors des heures de pointe, pour que les usagers choisissent ce moyen de transport
  - Monopole de l'utilisation de la voiture alors que le trafic est dense, qu'il y a des embouteillages aux heures de pointe. L'utilisation de la voiture reste le mode de déplacement le plus compétitif à l'heure actuelle.
  - Peu de covoiturage sur la commune
  - 86% des actifs se déplacent hors Escalquens pour se rendre sur le lieu de travail
  - On observe également une baisse des financements de l'État dans ce domaine.
  - Un autre point faible concerne les temporalités pour mettre en place des décisions. Ceci est lié au coût du partage de la décision sur une agglomération très déficitaire en transports en commun.

FICHE THEMATIQUE N°4 : URBANISME ET PLANIFICATION TERRITORIALE

Introduction

- La dernière version du Plan local d'urbanisme a été approuvée en 2005. Des révisions simplifiées sont venues le compléter, notamment concernant le projet du futur collège.
- Escalquens se situant sur la 2ème couronne de l'agglomération toulousaine, la commune a connu une forte expansion depuis 30 ans. En effet, sa population a été multipliée par deux entre 1982 et 2006. Le territoire s'est ainsi fortement urbanisé en quelques années, ce qui a modifié le paysage de la commune: urbanisation et densification d'un territoire marqué par son caractère rural. Cette urbanisation s'est dans un premier temps réalisée sans cohérence, sans prendre en compte la question de l'unité du territoire. Ainsi, les quartiers sont disséminés sur la commune avec un habitat à dominante pavillonnaire.
- Dans un cadre territorial plus large l'urbanisation de la commune se doit d'être compatible avec le Schéma de cohérence territoriale de la grande agglomération toulousaine ou SCOT (117 communes) en cours d'élaboration, le Plan des déplacements urbains ou PDU (également en révision), la Charte d'aménagement, le Programme local de l'habitat (PLH) et l'Agenda 21 du Sicoval.

Penser global : enjeux développement durable

- Intégrer les problèmes globaux (effet de serre, traitement des déchets) et le développement durable dans la politique d'aménagement
- Favoriser et renforcer l'appropriation et la gestion patrimoniale de l'espace
- Maîtriser l'étalement urbain et revaloriser le centre-ville
- Favoriser le lien au monde naturel, l'appropriation des espaces verts et leur utilisation pédagogique
- Favoriser l'intégration sociale et la vie collective par l'aménagement
- Construire une politique et une planification urbaine cohérente
- Adopter des indicateurs et des systèmes d'évaluation et de suivi des actions et des politiques menées

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 0 - Description du territoire, Fiche1 - Biodiversité, Fiche 3 - Voirie et transport, Fiche 5 - Agriculture, Fiche 6 - Développement économique, commerces, industries, Fiche 7- Lutte contre l'exclusion, Fiche 8 - Santé et sécurité, Fiche 10 - Milieu associatif, loisir, sport et culture

Principales sources d'information :

http://www.escalquens.fr/urbanisme-environnement : Plan local d'urbanisme et Plan d'aménagement et de développement durable (Service urbanisme),
http://www.sicoval.fr/documents/PLH_Sicoval_avril_2008.pdf Plan local de l'habitat 2004/2009
http://www.sicoval.fr/documents/Charte_Amenagement_Sicoval_2004.pdf : Charte d'aménagement de l'espace (2004)
http://www.sicoval.fr/documents/ressource/ficVT-Agenda_21_2007-2010_orientations_generales.pdf : Agenda 21 2007/2010
http://www.scot-toulouse.org : Schéma de cohérence territoriale de la grande agglomération toulousaine (SMEAT)
http://www.tisseo.fr/tisseo/nos-projets/pdu-page : Plan de déplacements urbains (Tisséo) en cours de révision.
Entretiens avec D. Fournier (adjoint en charge de l'urbanisme) et C. Palau (chef des services techniques et urbanisme)

Parties prenantes

Compétences de la collectivité et les services concernés

- Le service urbanisme gère les autorisations diverses et le droit des sols, dont le PLU et les relations avec les usagers dans ces domaines.
- Les services techniques.

Les partenaires

sur la commune	extra territoriaux
❖ Riverains des quartiers concernés par des travaux	❖ Sicoval: Transmission des dossiers de permis et autorisations pour instruction, études diverses. ❖ Bailleurs sociaux publics et privés: OPDHLM, Cité jardins, Patrimoine Languedocienne, Promologis, Les Chalets ❖ SMEAT ❖ Conseil général ❖ Syndicat départemental de l'électricité et du gaz ❖ Cabinet d'architecture et d'urbanisme « Dessein de villes » ❖ Réseau ferré de France : études et financement pour le remplacement du passage à niveau.

État des lieux

Descriptif / chiffres et cartes

L'urbanisation et le PLU de la commune sont soumis aux documents de planification des échelles territoriales supérieures.

Principales orientations du SCOT :

- Accueillir plus d'habitants sur un territoire aujourd'hui marqué par l'étalement urbain et une faible densité de l'habitat
- Conforter l'activité économique et l'emploi
- Renforcer l'accessibilité des territoires et organiser leur liaison par un système de déplacements durables, sur un secteur où plus de 60% des déplacements sont encore effectués en voiture particulière
- Protéger et valoriser les espaces naturels

Charte d'aménagement du Sicoval :

- Maîtriser et réguler la croissance urbaine
- Protéger et valoriser l'environnement
- Améliorer l'habitat et les services
- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine

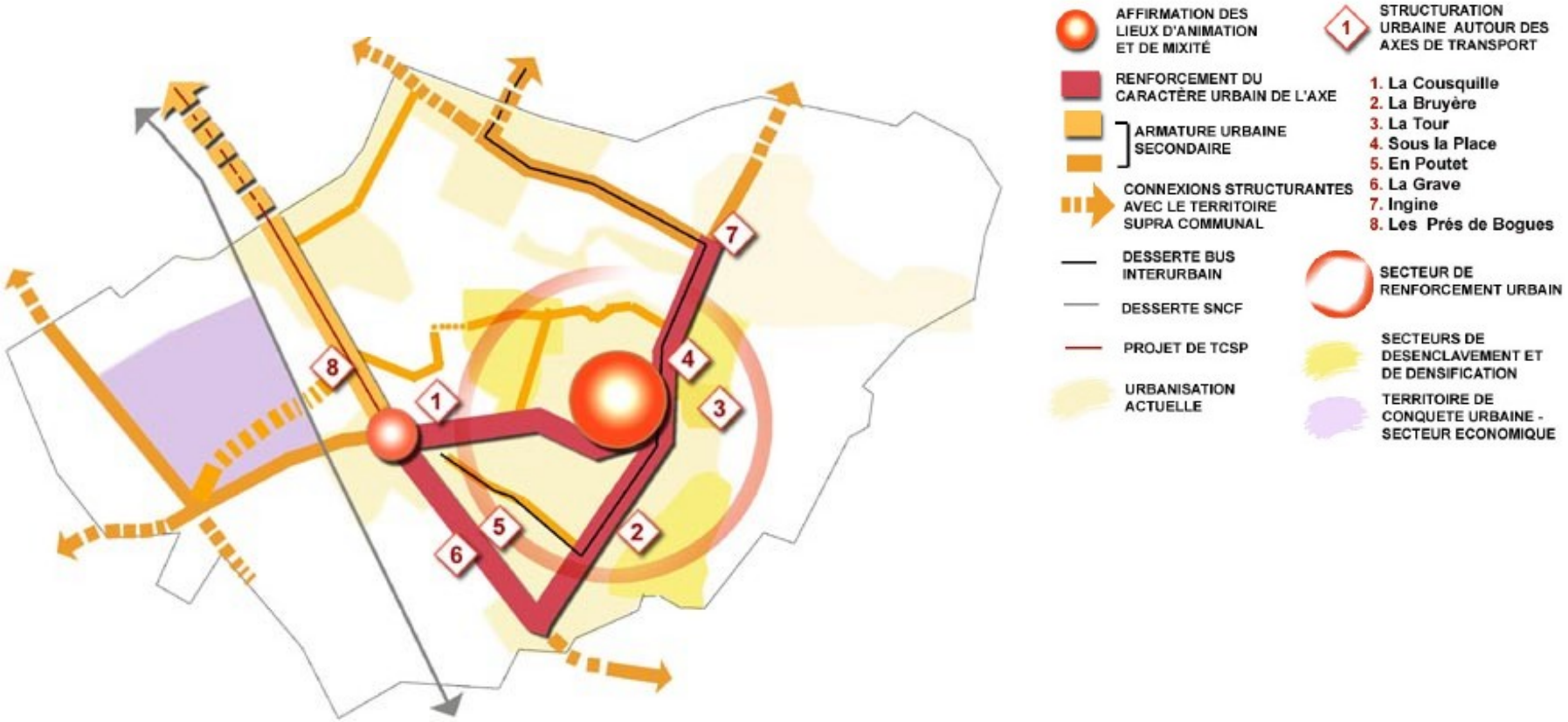
Orientations du PLH :

- Relancer une dynamique globale de production de logements sur l'ensemble du territoire
- Proposer et mettre en œuvre une politique de l'habitat qui réponde à des besoins diversifiés
- Faire vivre le Programme local de l'habitat

Contexte historique

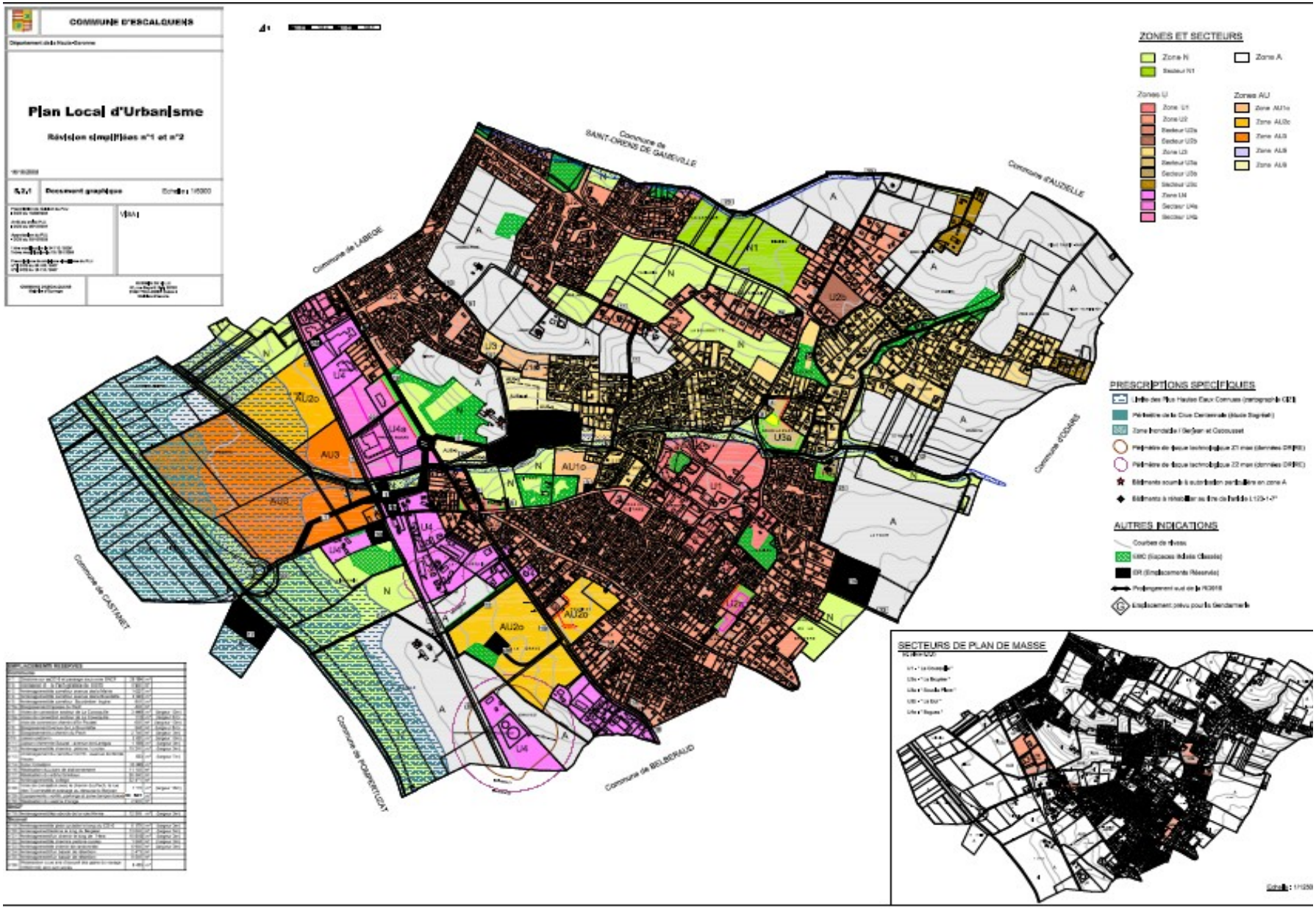
- Comme toutes les communes situées à la périphérie de Toulouse, la commune d'Escalquens a été touchée par l'attractivité de l'agglomération. Originellement à caractère rural, elle s'est transformée en espace péri-urbain.
- La commune est également marquée par le passé. Historiquement constituée de hameaux et de domaines agricoles, l'urbanisation est venue consolider cette structuration et l'unité du territoire ne s'est jamais vraiment réalisée. Finalement, nous pouvons observer aujourd'hui une dissémination de l'habitat et des quartiers sur un territoire relativement étendu (842 ha). Le PLU permet de partager la commune en espaces réservés à l'urbanisation, l'agriculture et les espaces verts.

Escalquens aujourd'hui



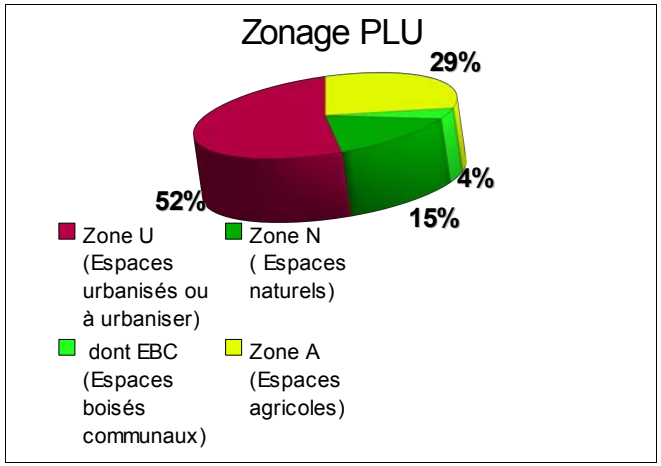
Carte 11: Extrait Plan d'aménagement et de développement durable (2005) – stratégie de développement : centralité et dynamisme

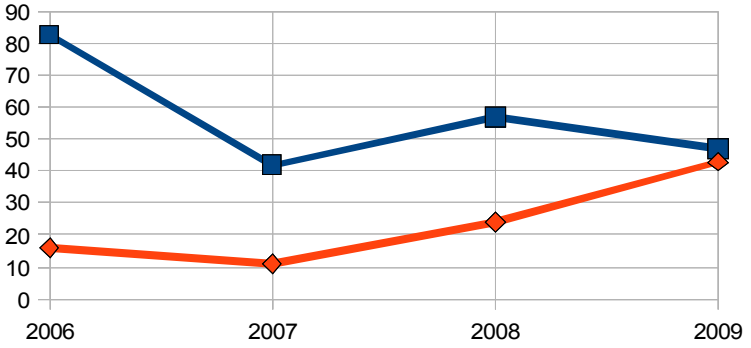
- Le Plan d'aménagement et de développement durable s'articule autour de 3 axes :
  - La stratégie de développement: : centralité et dynamisme
  - La stratégie d'occupation des sols : mixité et qualité de vie
  - La stratégie environnementale : précautions et valorisation



Carte 12: Plan de zonage, source PLU (carte en annexe pour plus de lisibilité)

Superficie communale : 842 ha
Espaces urbanisés : 332,59 ha
Zones blanches : 254,70 ha
Zones vertes : 254,71 ha dont 26, 60 ha d'espaces boisés





Source Service urbanisme

Autorisations	2006	2007	2008	2009	Total
Permis de construire	83	42	57	47	**229**
Dont nouvelles habitations	16	11	24	43	**94**

- La commune poursuit son urbanisation. Le nombre de permis de construire vient s'aligner sur le nombre d'habitations nouvelles. Le m² constructible coûte en moyenne 150€.
- Densité (nombre de personnes/unité de surface): 674,3 habitants au km²
  Densité sur l'espace urbanisé (nombre de personnes/unité de surface urbanisée): 1705,1 habitants au km² urbanisé
- La vocation de l'espace communal ayant radicalement changé, la municipalité se trouve confrontée à certaines réticences d'une partie de la population qui accepte mal la densification et l'évolution paysagère de la commune.
- En outre, le cœur de ville (Mairie, Église) ne permet pas de palier à cette structuration éparse.

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

- **Projet collège**

Les données démographiques existantes/projetées, croisées avec les données relatives aux perspectives d'urbanisation sur les communes concernées justifient la nécessité de construction d'un nouveau collège destiné à la population du secteur ouest du Sicoval. Ce projet prévoit la réalisation d'un couloir végétalisé entre deux zones naturelles (le parc boisé et le Berjean). Ce couloir sera aménagé en respectant des critères environnementaux. Une zone d'habitat et d'équipements sportifs sont également prévus à proximité.

- **Logements sociaux**

2 programmes de logements sociaux (OPDHLM et Cités Jardins)

- **Passage à niveau**

Il ne satisfait pas aux critères de sécurité et sera donc supprimé (études en cours)

- **Nouveau cimetière**
- **Jardins familiaux**

Les projets à court terme

- **Réflexion sur le réaménagement du centre ville à partir de critères de développement durable**
- **Développement des pistes cyclables**
- **Début des travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées**
- **Installation d'un terrain de jeux multisports**
- **Réaménagement de la Cour de l'Oustal**

Éléments issus de la concertation

Urbanisation de la commune

- Pour préserver l'équilibre de la commune, les 50% d'espaces verts ou agricoles doivent rester non constructibles
- Impacts sur le paysage du fait de l'urbanisation croissante
- Beaucoup trop de quartiers pavillonnaires
- Certains quartiers sont trop excentrés
- Dans certains quartiers il manque des aires de jeux pour les jeunes enfants alors qu'il y a de nombreux espaces verts non aménagés.

Centre ville

- Centre qui n'est pas traversé par un axe routier important
- Pas de véritable centre ville, pas de centre de vie
- Il manque une place couverte

Synthèse

- Territoire qui a été soumis à de rapides évolutions (population, urbanisation...)
- Densification et évolution paysagère

- **Points forts** :
  - Politique en faveur du logement social
  - Nombreux espaces verts et naturels

- **Points faibles** :
  - Pression foncière
  - Pas de véritable centre ville
  - Impacts sur le paysage par l'urbanisation croissante et les choix architecturaux des programmes de logements sociaux

FICHE N°5 : AGRICULTURE

Introduction

- L'occupation de la commune est historiquement de type rural agricole. Ce territoire vallonné offre un cadre propice à l'agriculture; il faut savoir qu'à la fin du XIXème siècle, la quasi totalité des terres de la commune étaient consacrées à l'agriculture. A l'heure actuelle, l'environnement d'Escalquens n'est plus exclusivement rural, nous sommes sur un territoire péri urbain.

Penser global : enjeux développement durable

- Prendre en compte le secteur agricole comme un véritable acteur de la collectivité
- Tisser des liens entre le monde urbain et le monde rural
- Faire la promotion d'une agriculture durable et soucieuse de la protection de l'environnement
- Préserver l'agriculture des conséquences de l'urbanisation

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 0 - Description du territoire, Fiche 1 - Biodiversité, Fiche 3 - Voirie et transports, Fiche 4 - Urbanisme, Fiche 6 - Développement économique, commerces, industries

Principales sources d'information

PLU : Plan local d'urbanisme
PADD
INSEE
CCI : Chambre de commerce et d'industrie
Chambre d'agriculture
http://www.annuaire-mairie.fr/

Les partenaires

sur la commune	extra territoriaux
❖ Les agriculteurs	❖ Conseil général ❖ CCI ❖ Sicoval ❖ Safer Gascogne Haut-Languedoc: Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

Etat des lieux

❖ Données INSEE

En 2007 on dénombre sur la commune huit propriétaires agricoles soit 0,6% de la population active. Les cultures de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses sont les plus répandues sur la commune.

❖ Plan local d'urbanisme (PLU):

- Zone A : sur la commune les surfaces agricoles représentent 245 hectares sur 842 ha, soit près d'un tiers.

Dans le PLU la couronne agricole et tous les sièges d'exploitation en activité sont représentés dans la zone A: agricole. Cette zone est soumise à deux types de risques :

- le risque inondation lié à l'Hers, dû à l'état de connaissance issu des conclusions des études hydrauliques détaillées, impose de définir une règlementation spécifique dans les limites de la crue centennale, des plus hautes eaux connues de l'Hers et des ruisseaux du Berjean et du Cabousset.
- le risque technologique: dans le périmètre Z1 (périmètre technologique des effets létaux) est interdite toute nouvelle construction non liée à l'activité existante, dans le périmètre Z2 (périmètre technologique des effets irréversibles) sont interdits les établissements recevant du public et les voies de communication de plus de 2000 véhicules par jour.

Occupations et utilisations du sol, sont interdites: toutes les constructions autres que celles destinées à un usage agricole, toute construction dans les périmètres Z1 et Z2.

(Cf. Fiche 4 urbanisme, carte PLU)

❖ Orientations plan d'aménagement et de développement durable (Cf. Fiche 3 transports carte PADD)

Une des grandes orientations du PADD est de parvenir à maitriser l'urbanisation afin de pouvoir valoriser les espaces agricoles et naturels.

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

- **Dans le cadre du Sicoval mise en place d'un groupe de travail et d'une réflexion autour de la place de l'agriculture et ses développements possibles sur le territoire du Sicoval**

Éléments issus de la concertation

- Il est nécessaire de préserver les espaces agricoles afin de favoriser le développement d'une agriculture durable et des circuits courts. Toutefois,au fil des ans il y a de moins en moins d'agriculteurs exploitants et personne ne reprend ces terres, alors que l'agriculture pourrait être génératrice d'emploi.
- Des problèmes environnementaux sont apparus : une érosion des sols qui se concrétise par des coulées de boue sur la voirie à chaque orage un peu fort et une pollution des riverains lors des épandages de pesticides.

Synthèse

- **Points forts:**
  - Les surfaces agricoles représentent près d'un tiers du territoire (245 ha sur 842 ha)
  - Maitrise de l'urbanisation pour pouvoir valoriser les espaces agricoles et naturels
- **Points faibles:**
  - Il y a de moins en moins d'agriculteurs exploitants sur la commune
  - Apparition de problèmes environnementaux: érosion des sols et pollution des riverains lors des épandages de pesticides
  - Pas d'élevage, ni de maraichage sur la commune
  - Des types de cultures non diversifiés et ne favorisant pas la mise en place de circuits courts
  - Peu de capacité d'action de la part de la mairie pour maintenir et développer une agriculture durable

FICHE N°6 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCES ET INDUSTRIES

Introduction

❖ De part sa proximité de Toulouse, Escalquens est une commune qui a vocation à se développer et à s'agrandir. Afin d'y parvenir de façon optimale, la compétence du développement économique a été déléguée au Sicoval.

Penser global : enjeux développement durable

- Favoriser le développement et la pérennité du tissu économique (croissance durable)
- Favoriser l'intégration économique en permettant à tous les jeunes d'acquérir un métier
- Encourager les investissements et les créations d'entreprises
- Renforcer la dynamique du marché du travail
- Favoriser la diffusion des connaissances et les transferts de technologie
- Permettre au système de s'adapter aux modifications de son environnement
- Faciliter les échanges extérieurs intra et extra-régionaux
- Diffuser l'information économique comme une culture commune partagée
- Encourager le dialogue social à l'échelle du bassin d'emploi
- Intégrer les publics en difficulté en leur permettant d'accéder à un emploi
- Élargir l'accès à l'emploi des personnes handicapées
- Promouvoir une entreprise citoyenne respectueuse de l'homme au travail et de l'environnement

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 0 - Description du territoire, Fiche 4 - Urbanisme, Fiche 5 - Agriculture, Fiche 7 - Lutte contre l'exclusion, Fiche 8 - Santé et sécurité

Principales sources d'information

INSEE
Plan local d'urbanisme (PLU)
Plan d'aménagement et de développement durable (PADD)
Sicoval
Chambre de commerce et d'industrie (CCI)

Parties prenantes

Compétences de la collectivité et les services concernés

Commission marché de plein de vent
Services finances, communication

Les partenaires

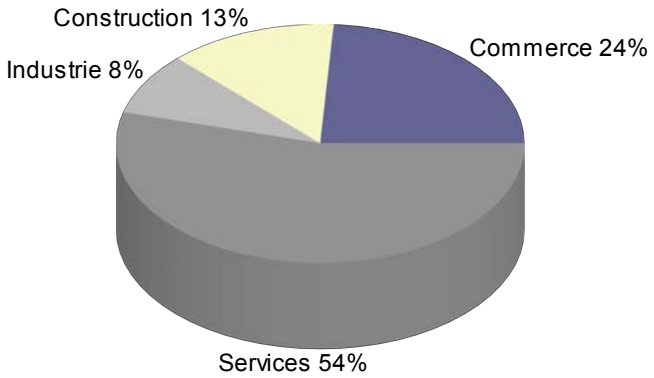
sur la commune	extra territoriaux
❖ Commerçants ❖ Industriels ❖ Professions libérales	❖ Sicoval ❖ CCI ❖ Conseil régional

État des lieux

- INSEE: Sur l'ensemble de la population en 2006, à savoir 5678 habitants, 2851 sont actifs. **47,2%** de la population sont des actifs occupés et 3% sont au chômage. 2827 escalquinois sont inactifs: 15,7% sont retraités ou pré-retraités, 11% élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés, 23,1% autres inactifs. Par contre, sur l'ensemble de la population active (15-64 ans) le taux d'activité s'élève à **72,6%** et le taux de chômage à **6%** alors que la moyenne nationale de 2006 est de 9,4%.
- Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus, ayant un emploi qui résident dans la zone: 14% des escalquinois travaillent sur la commune, 83,2% des Escalquinois travaillent dans une commune autre que celle de leur lieu de résidence mais dans le même département.
- Un marché de plein vent a lieu tous les dimanches matins de 8 h 30 à 13 h depuis 1995 et réunit de nombreux commerçants.

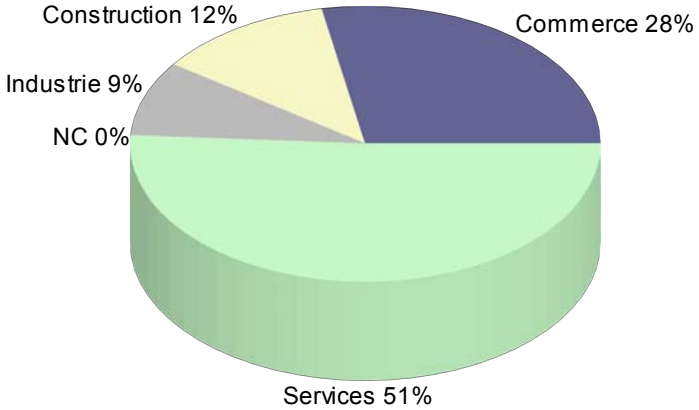
❖ Nombre d'établissements inscrits au Registre du commerce et des sociétés par secteur d'activité au 1er avril 2010:

- Escalquens:



❖ Nombre total d'établissements sur la commune: 142

- Haute Garonne:



Source Fichiers CCI de Midi-Pyrénées

Industrie	Nombre d'établissements
Agriculture, sylviculture, pêche	
Industries agricoles et alimentaires	2
Industries des biens de consommation	1
Industries automobile	
Industries des biens d'équipement	1
Industries des intermédiaires	7
Énergie	1
Total	**12**

Construction	Nombre d'établissements
Construction de bâtiments	3
Génie civil	1
Travaux de construction spécialisés	15
Total	**19**

Commerce	Nombre d'établissements
Commerce et réparations d'automobiles et de motocycles	6
Commerce de gros	13
Commerce de détail	15
Dont:	
Commerce de détail en magasin non spécialisé	1
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	2
Autres commerces de détail, en magasin ou non	12
Total	**34**

Services	Nombre d'établissements
Transports et entreposage	5
Activités financières et d'assurance	8
Activités immobilières	9
Services aux entreprises	27
Information et communication	5
Services aux particuliers	12
Éducation, santé, action sociale	3
Autres activités de services	8
Total	**77**

Source des données de l'ensemble des tableaux Fichiers des CCI de Midi-Pyrénées: Établissements actifs au 01/04/2010

❖ Nombre d'établissements inscrits au répertoire SIRENE par forme juridique:

Formes juridiques	Escalquens	
	2006	**2007**
Personnes physiques	106	106
Dont:		
Artisans commerçants	11	10
Commerçants	16	17
Artisans	14	18
Professions libérales	59	56
Autres (exploitants agricoles, agents commerciaux...)	6	5
Sociétés commerciales	95	105
Dont:		
SARL et EURL	80	89

SA	2	3
SAS	12	12
SNC	1	1
Groupements de droit privé (association loi 1901, syndicats de propriétaires...)	16	19
Autres formes juridiques	16	17
Total	**233**	**247**

Source INSEE, fichier CLAP: établissements actifs au 31/12 des années 2006 et 2007

❖ Nombre d'établissements inscrits au répertoire SIRENE par tranche de salariés:

Tranche de salariés	Escalquens	%
0 salariés	147	59,5
De 1 à 9 salariés	81	32,8
De 10 à 49 salariés	12	4,9
De 50 à 499 salariés	7	2,8
500 salariés et plus		
Total	**247**	**100**

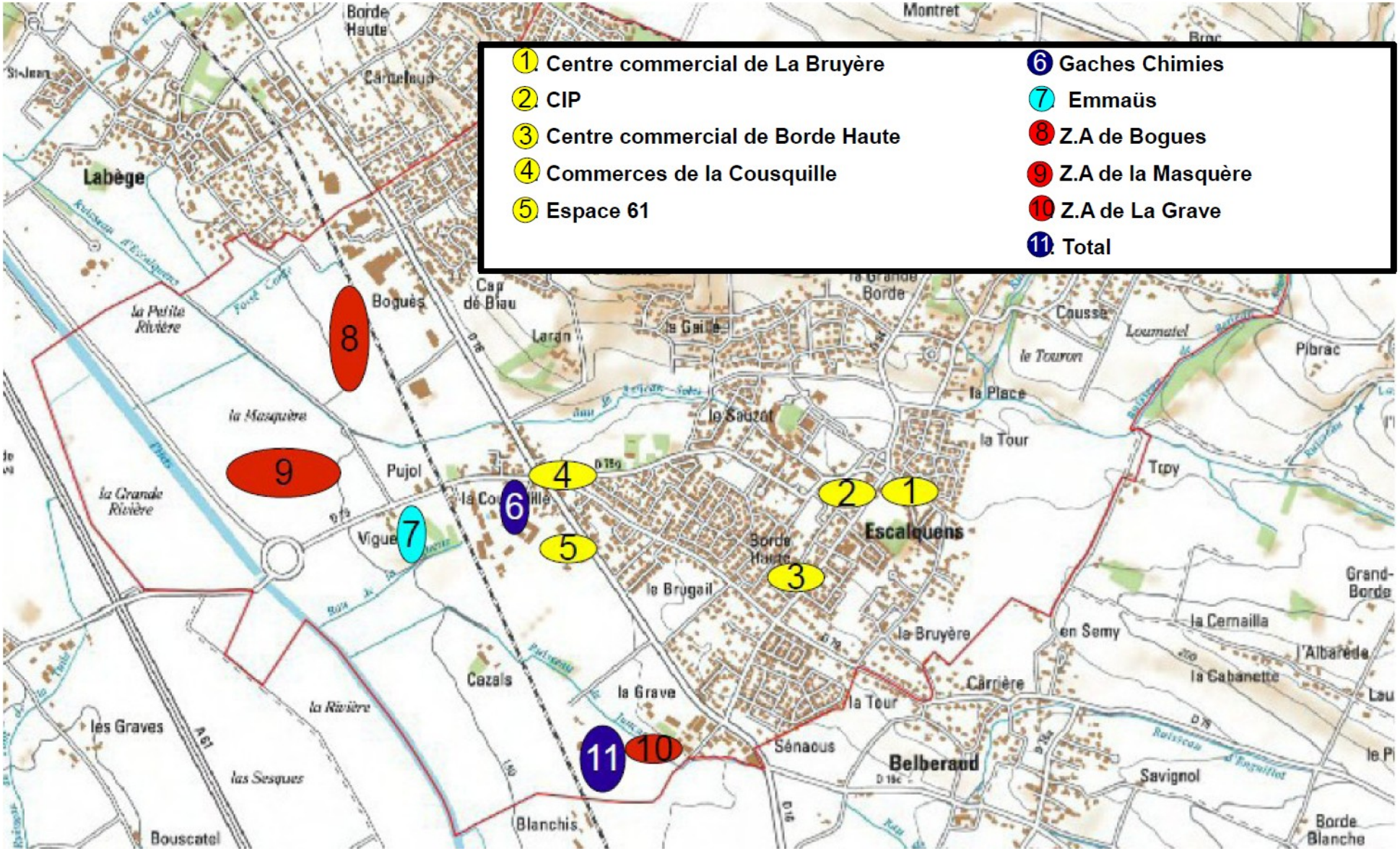
Source INSEE, fichier CLAP: établissements actifs au 31/12/2007

❖ Nombre de mouvements d'établissements en 2009:

Secteurs d'activité	Inscriptions d'établissements			Cessations	
	Créations	Reprises	Transferts	Cessations*	Transferts
Construction	1		3	1	
Commerce	2		1	4	4
Services	6	1	3	5	1
Total	**9**	**1**	**7**	**10**	**5**

*Les cessations regroupent les ventes et les cessions d'établissements.

Source Fichiers des CCI de Midi-Pyrénées



Carte 13: Localisation des zones d'activités

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

- **PLU**
  - **Les secteurs d'activités (Zone U4)**

Cette zone regroupe tous les secteurs à dominante d'activités situés entre la RD16 et la voie ferrée. L'urbanisation liée à l'habitation doit y être limitée du fait de nombreux risques et nuisances. Les hauteurs sont assez importantes, mais l'urbanisation fait l'objet de prescriptions paysagères particulières, ce site étant visible depuis tous les quartiers d'habitat à l'est de la RD16.

- **Une gestion économique à deux échelles :**

Escalquens a délégué sa compétence économique au Sicoval, qui gère la commercialisation de la ZAC de la Masquère, située dans la plaine de l'Hers sur une surface de 35 ha. Les réserves foncières pour le développement de l'industrie et de l'artisanat offrent encore des possibilités de développement d'accueil et de proximité, répartis en 3 pôles, qui participent activement à la vitalisation des secteurs où ils sont implantés. Les grandes surfaces commerciales sont refusées, pour permettre la pérennisation du petit commerce, en partie celui en centre ville.

- **En Poutet-La Grave-Le Conte (AU2o)**

Une partie de cette zone se situe en continuité de développement de la zone d'artisanat et d'activités (U4 et AU3: Bogues et La Masquère). L'autre partie de la zone est située de part et d'autre de la RD16. La partie située sur la naissance des coteaux, est destinée à recevoir à court terme une urbanisation à vocation de services publics et d'habitat, sous forme d'opération mixte. Dans l'attente d'un projet qui sera défini ultérieurement, la constructibilité de cette zone est actuellement bloquée.

- **Le secteur de La Masquère (ZAC) (AU3)**

Cette zone d'activité, partiellement équipée, fait l'objet d'une réglementation spécifique. Elle correspond à la ZAC intercommunale de La Masquère, gérée par le Sicoval, et se situe entre la voie ferrée et l'Hers.

- **PADD: Les secteurs de structuration urbaine : des projets différents pour une même dynamique**

Le projet de développement de la commune met en avant la cohérence entre l'urbanisme et les transports. Le renforcement du caractère urbain des axes structurants s'accompagne d'un développement maîtrisé de l'urbanisation. Certains secteurs, de par leur localisation et la nature des projets, ont un caractère prioritaire : la ZAC de La Masquère.
La ZAC de La Masquère est définie comme le seul secteur de conquête urbaine dans le projet : il représente la plus grande portion de territoire non urbanisé qui accueillera des activités. Déjà présent dans l'ancien POS, c'est à l'échelle de ce PLU que son urbanisation se réalisera, inscrivant Escalquens dans la dynamique économique intercommunale. Le périmètre de la zone d'activité sera complété en cohérence avec les objectifs d'aménagement de la Charte du Sicoval. Enfin, la finalisation de l'urbanisation dans le secteur de Bogues permettra d'offrir une vitrine économique aux usagers de l'avenue de Toulouse.

- **ZAC des Capitouls**

Les projets à court terme

- **Droit de préemption de la commune sur les reprises de commerces et d'activités en centre ville**
- **ZAC de la Masquère (recherche d'entreprises)**
- **Développement du marché de plein vent**

Éléments issus de la concertation

- Les participants ont mis en avant certains points forts de l'environnement local d'Escalquens: la proximité de Toulouse, le grossissement de la population, l'autoroute, le site Labège innopôle, l'ensemble de l'espace disponible sur la commune pour accueillir des structures économiques.
- En ce qui concerne les points faibles on retrouve ici l'accès aux transports en commun, les difficultés de déplacements, la concurrence avec d'autres zones d'activités du secteur qui sont mieux desservies ou qui disposent de davantage de potentiel clientèle.
- Les commerces présents sur la commune satisfont les participants même si certains souhaiteraient une plus grande diversité de l'offre.

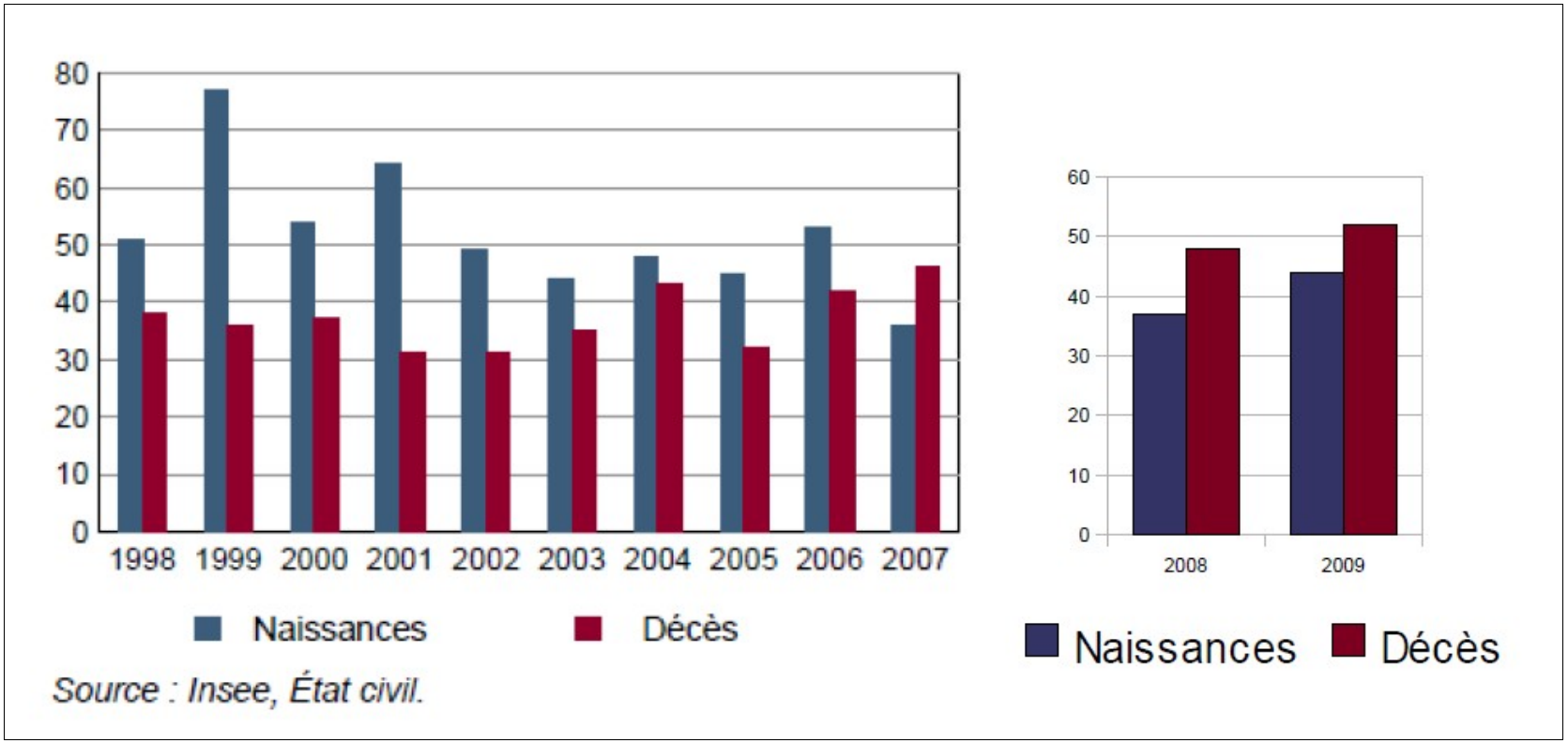
Synthèse

- **Points forts:**
  - La proximité de Toulouse apporte une dynamique à la commune
  - L'urbanisation de la commune devrait entrainer une augmentation du nombre de commerces et d'industries
  - Le développement des ZAC, notamment celle de la Masquère, est un projet qui est pris en compte à la fois dans le PLU et le PADD
  - Il y a plusieurs zones d'activités mais elles sont éloignées des zones d'urbanisation afin d'éviter les nuisances
  - La commune dispose d'espaces disponibles pour accueillir des structures économiques
  - La présence de commerces de proximité
  - Les créations d'activités sont légèrement supérieures aux cessations d'activités en 2009
  - Le marché de plein vent du dimanche matin
- **Points faibles:**
  - Seulement 14% des escalquinois travaillent sur la commune
  - Une offre d'activités qui n'est pas assez diversifiée
  - Des zones d'activités peu desservies par les transports en commun
  - 2 sites classés SEVESO mais faisant l'objet d'un Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

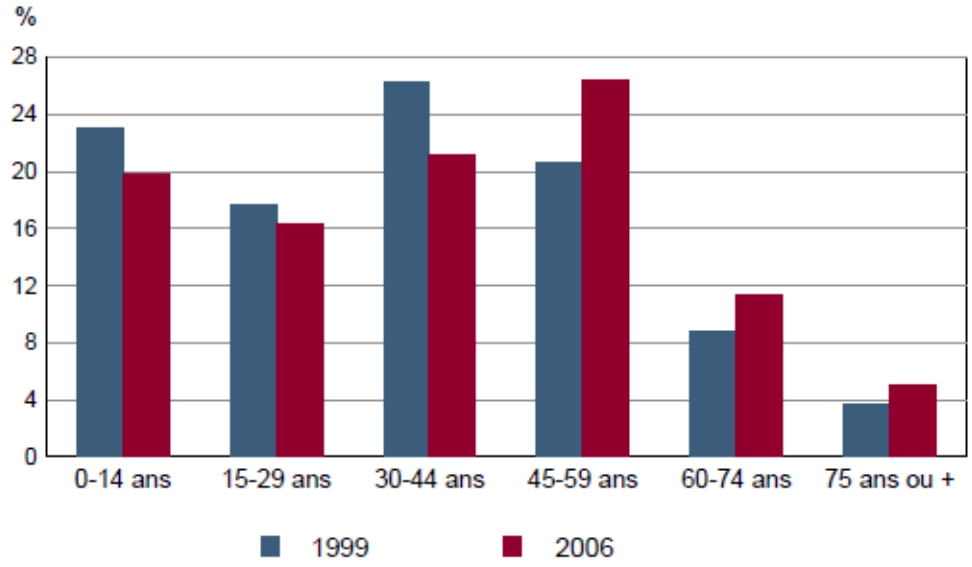
FICHE 7 : LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE

Introduction

Évolution de la population :



Répartition de la population par grande tranche d'âge



Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

- Entre 1982 et 2006, la population escalquinoise a quasiment doublé passant de 2884 habitants à 5678. La densité moyenne s'est elle aussi développée (674,3 habitants au km² en 2006).
- Le solde naturel était positif jusqu'en 2006 (période de 1999 à 2006: + 0,3%) mais depuis 2007 la tendance s'est inversée.
- La répartition par catégories d'âges vient confirmer un net vieillissement de la population. Les trois dernières catégories (45-59 ans, 60-74 ans et 75 ans ou +) ont augmenté entre 1999 et 2006, au détriment des trois premières catégories (0-14 ans, 15-29 ans et 30-44 ans).

Penser global : enjeux développement durable

- Permettre à chacun d'avoir accès à un minimum vital (logement, santé, sécurité, éducation et formation, accès au monde du travail)
- Aider les plus défavorisés et veiller à l'efficacité des systèmes de solidarité
- Favoriser la structuration individuelle, l'intégration sociale et la vie collective
- Permettre l'accès aux connaissances et à la culture et assurer l'égalité des chances pour tous
- Favoriser la solidarité et la responsabilisation des acteurs
- Favoriser la cohésion sociale sur des valeurs partagées

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 0 - Description du territoire, Fiche 8 – Santé et sécurité, Fiche 9 – Éducation, Fiche 10 - Milieu associatif, loisir, sport et culture

Principales sources d'information

http://www.escalquens.fr/solidarite-cohesion-sociale/ccas/ : Règlement intérieur du Centre communal d'action sociale (CCAS)
http://www.sicoval.fr/vivre/services/nw_plie.htm : Plan local pour l'insertion et l'emploi du Sicoval
http://www.mcef.midipyrenees.fr/MCEF-du-Sud-Est-Toulousain.html : Maison commune emploi formation du sud est toulousain
http://www.clcv.org : Consommation logement et cadre de vie
Entretiens avec M-F. Capel (adjointe chargée de l'action sociale et de la solidarité) et K. Bergère qui dirige le CCAS.

Parties prenantes

Compétences de la collectivité et les services concernés

- La Maison de la solidarité regroupe le Centre communal d'action sociale et le centre social (CCAS). Ces nouveaux locaux (2009) assurent la qualité de l'accueil et la confidentialité.
  Il s'agit du premier contact pour les personnes en difficulté avant l'orientation, si nécessaire, vers d'autres structures.

- Le CCAS est un établissement public administratif communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune définie par le Conseil d'administration. Ce dernier se compose de 16 membres (8 membres élus issus du Conseil municipal et 8 membres nommés représentatifs de certaines catégories de population telles que les personnes âgées, les associations familiales...), dont le Maire, qui est président de droit. Le CCAS dispose à ce titre de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public distincte de la commune, lui conférant l'autonomie juridique, à savoir :
  - un budget propre, voté par son propre conseil d'administration
  - la capacité d'être employeur

- la capacité d'avoir un patrimoine mobilier et immobilier
- la capacité d'agir en justice
- la capacité de souscrire ses propres engagements (conventions de partenariat, marchés publics...)

Le CCAS assure des missions obligatoires (aide sociale, logement, emploi) et des missions complémentaires (maintien à domicile et accueil de permanences des partenaires) pour tout public en situation de fragilité.

- Le Centre social, géré par le CCAS et agrée par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Garonne, est un outil d'animation. Son objectif est de lutter contre l'isolement des Escalquinois, toutes catégories sociales confondues. Pour ce faire, il propose des ateliers et des animations diverses.
- Depuis 2008, un réseau de veille sociale s'est développé sur la commune. Uniquement composé de bénévoles, il a pour mission de répondre aux situations d'urgence et d'orienter les personnes en difficulté vers les organismes, les associations ou les personnes compétentes, susceptibles de leur apporter de l'aide.

« L'objectif du dispositif est de lutter contre toutes formes d'exclusion sociale liées entre autre, à l'isolement, la dégradation de la santé, la vieillesse… Il repose sur des visites de courtoisie et d'urgence. Les interventions à effectuer vont d'un changement d'ampoule à l'aménagement du cadre de vie, à la connaissance des services existants, à la résolution de tous les ennuis domestiques et autres pouvant exister ou simplement pour tenir compagnie. Les bénévoles interviennent dans l'urgence et rapportent au directeur du CCAS et au Président. Lors des visites, si des problèmes sont constatés, les demandes d'aide sont alors transmises au CCAS. Le suivi et les interventions sont alors réalisés dans le cadre du droit commun. Le réseau est intégré aux autres services et activités proposés par le CCAS. Un rapport d'activités sera fait lors des conseils d'administration. »
Règlement du CCAS, art. 21 : Le réseau de veille sociale.

Les partenaires

sur la commune	extra territoriaux
❖ Unité territoriale des assistantes médico sociales (Utams) ❖ Relais assistantes maternelles « Canto tout p'tits »	❖ Sicoval ❖ Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne ❖ Caisse primaire et caisse régionale d'assurance maladie ❖ Agence régionale de la santé ❖ Maison commune emploi formation du sud-est toulousain ❖ Consommation, logement et cadre de vie : association nationale de consommateurs et d'usagers ❖ Bailleurs sociaux publics et privés : OPDHLM, SA HLM languedocienne patrimoine, La cité jardins, Promologis, SA HLM Des chalets ❖ Associations d'aide à domicile et réseau médical ❖ Conseil général de Haute-Garonne ❖ Banque de france

État des lieux

L'aide sociale du CCAS

Suivi individualisé et aides en espèces ou en nature

- ❖ Chaque usager bénéficie d'un suivi individualisé et d'un accompagnement pour toutes les démarches administratives.
- ❖ Les aides sont destinées à compenser les déséquilibres financiers dus notamment à la vieillesse, la maladie ou le handicap. Dans ce cadre, le CCAS peut également instruire les dossiers CMU ou APA (Aide à la Perte d'Autonomie) et accompagner les bénéficiaires tout au long de la procédure. Outre ces obligations légales, le CCAS accorde des aides financières aux administrés au cas par cas. Il peut s'agir également d'aides en nature tels que les « cadeaux de fin d'année » (colis pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou bons cadeaux pour les familles en difficulté).

Les permanences des partenaires

- ❖ Depuis 6 ans, en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au Droit de la Haute-Garonne, le CCAS accueille une permanence juridique deux fois par mois.
- ❖ L'espace disponible dans les nouveaux locaux de la maison de la solidarité permettent au CCAS d'accueillir de nouveaux partenaires et notamment la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (réunions d'information à destination de publics ciblés, rendez-vous personnalisés...).

Le maintien à domicile

- En partenariat avec le Sivos (syndicat intercommunal à vocation sociale), le CCAS se charge du portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou malades.
- Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent également bénéficier d'un suivi individualisé à domicile.

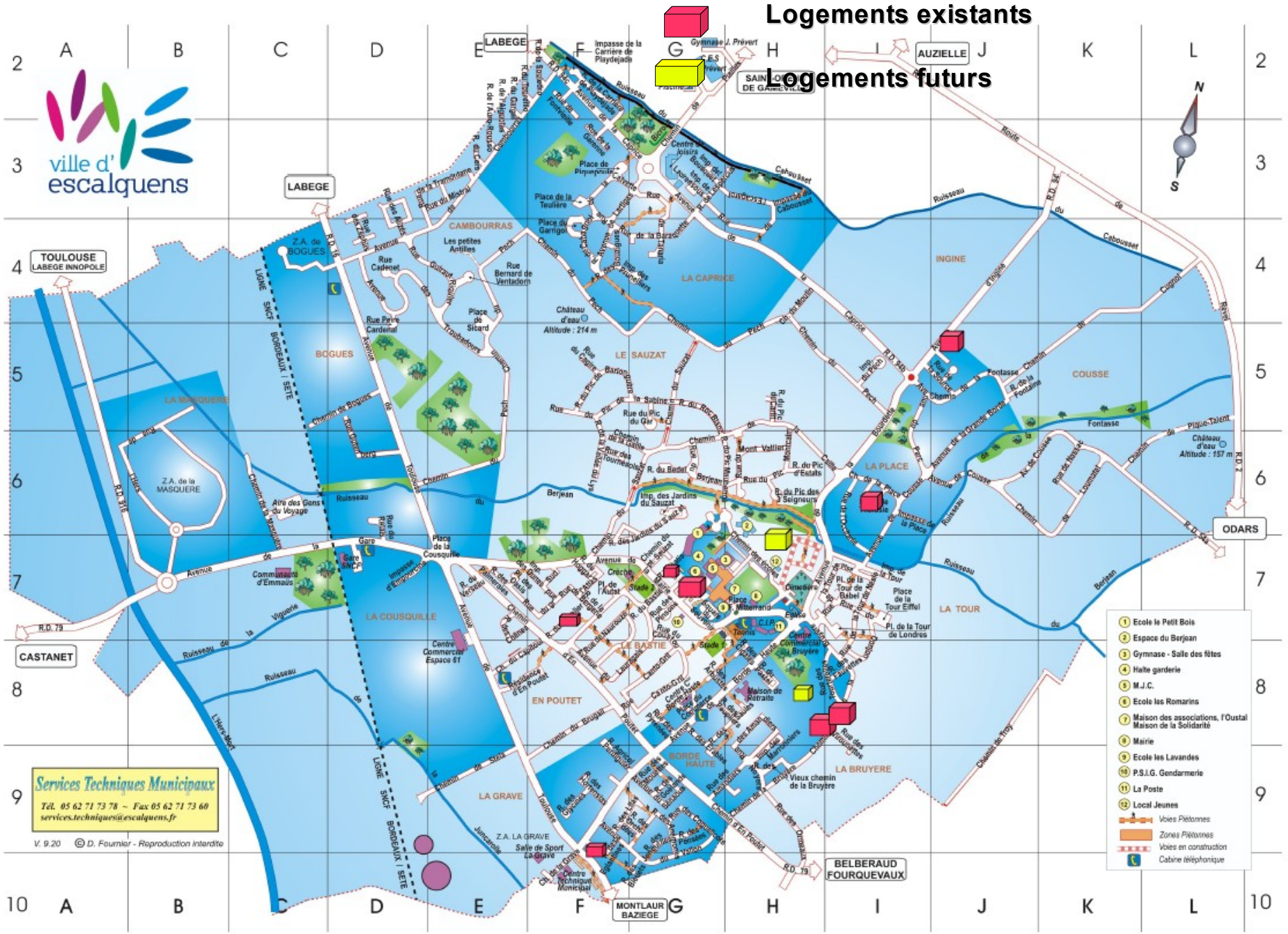
Le Centre Social

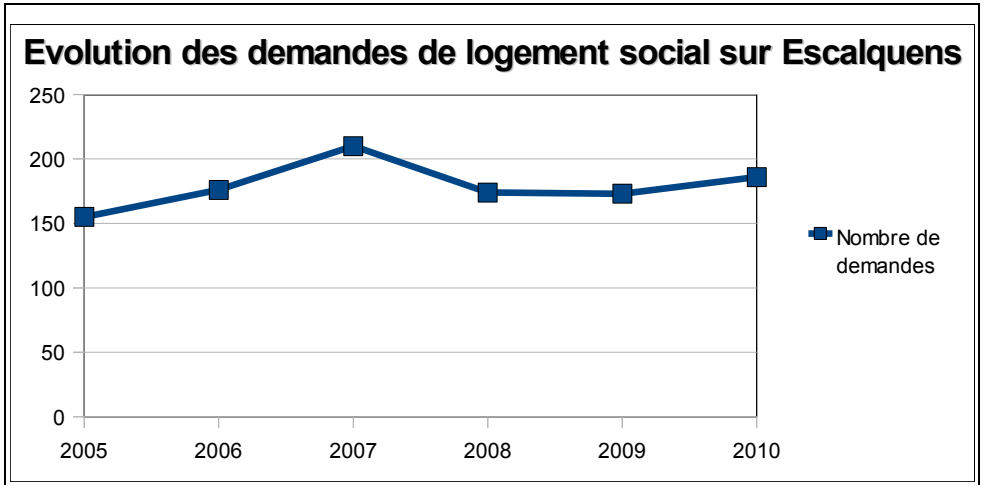
- Agréé et subventionné par la CAF de Haute-Garonne, le Centre social (1999) propose de multiples activités animées et coordonnées par deux conseillères en économie sociale et familiale. Il comptabilise en moyenne 45 familles adhérentes par an. Ces activités ont pour objectifs la création de lien social :
  - Ateliers d'échanges créatifs (2 fois par semaine)
  - « La main à la pâte » (mercredis libérés) : activités de loisirs créatifs à destination des enfants accompagnés d'un parent
  - « La pause parent » (1 matinée par semaine) : Rencontre parents-enfants de 0 à 4 ans
  - Atelier informatique (1 fois par semaine)
  - Café littéraire (1 fois par mois)
  - Sorties découvertes et familiales (partenariat avec le théâtre national de Toulouse)
- Le centre social participe également à des actions ponctuelles avec des partenaires locaux : rencontres intergénérationnelles (AIDAS)...

Logement social

Localisation	Bailleur/Propriétaire	Nombre de logements
Cité Bastié	OPHLM	84 logements collectifs
Chemin du Capelier	SA HLM LES CHALETS	4 logements collectifs
Avenue d'Ingine	Cités Jardins	14 logements collectifs
Rue d'Isatis	Cités Jardins	30 logements collectifs
Avenue de Borde Haute Résidence Jean-Langlais	Cités Jardins	10 logements individuels
Rue des Tourterelles Résidence de la Bruyère	Languedocienne	16 collectifs et 40 pavillons
Chemin de la Place Résidence Tholosie	Langudocienne	28 logements collectifs
Rue des Amandiers Résidence Chemin d'En Poutet	SA Promologis	34 logements collectifs et 12 individuels
Avenue de la Mairie	Mairie d'Esclaquens	3 logements individuels

Carte 14: Logements sociaux, Source CCAS

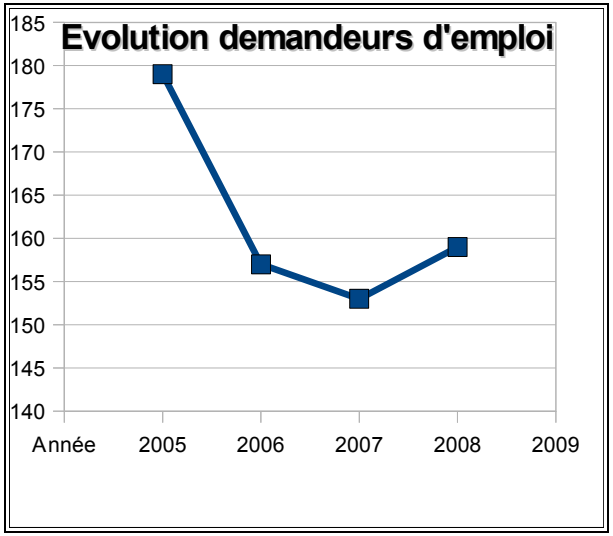




Source CCAS

- Le parc de logements conventionnés s'élève actuellement à 321, collectifs ou pavillonnaires, allant du T2 au T5. L'offre de logement ne permet pas de répondre au nombre très important de demandes. Ce nombre reste toutefois relativement stable sur la commune (en moyenne entre 150 et 200 par an)

L'emploi



- Le taux de chômage sur la commune est relativement faible (6% des actifs contre 9,4% au niveau national), tout comme sur l'ensemble du territoire du Sicoval. Le CCAS dispose d'un point accueil emploi (PAE) où les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier :
  - d'un suivi individualisé avec une aide à la réalisation de CV et de lettres de motivation
  - d' un poste informatique leur permettant de consulter les offres d'emploi et d'actualiser leur situation auprès du Pôle Emploi
  - d'un listing des entreprises escalquinoises, du territoire du Sicoval, de la Vallée de l'Hers, du Canal du Midi et de l'Agrobiopôle
- De plus, le Sicoval en partenariat avec l'agglomération du grand Toulouse s'est doté d'un plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) qui apporte des outils supplémentaires aux actions déjà mises en œuvre dans le cadre de la commune : aide à la mobilité, aide temporaire à la garde d'enfants...

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

- **CCAS :**
  - **Convention de partenariat avec l'association consommation, logement, cadre de vie**
  - **Projet pilote en partenariat avec le Sicoval : permanence médiation familiale**
  - **Développement du maintien à domicile**
  - **Réalisation de l'ABS (analyse des besoins sociaux) de la commune : diagnostic permettant de connaître la population afin d'adapter au mieux les actions aux besoins**
- **Logements :**
  - **PLA-OPDHLM : Début des travaux de construction du programme de logements situé derrière le cimetière.**

Les projets à court terme

- **CCAS :**
  - **Développement de l'accueil de permanences des partenaires institutionnels ou associatifs**
- **Centre Social :**
  - **Mise en place d'un atelier FLE (français langues étrangères) à destination des primo arrivants**
  - **Intervention de la ludothèque mobile de l'Association Regards**
  - **Jardins familiaux**
- **Logements :**
  - **Création d'un logement d'urgence**
  - **Développement du parc de logements sociaux**

Éléments issus de la concertation

Action sociale

- Multiplicité et diversité des dispositifs d'accompagnement à la population
- Personnel qualifié
- Densité du tissu associatif qui permet de maintenir le lien social
- Manque de visibilité sur le travail du CCAS et notamment sur le maintien à domicile
- Déficit de résidences pour les personnes âgées et de lieux de rencontres intergénérationnelles

Logement social

- Augmentation du nombre de logements sociaux
- Bons retours sur la qualité des logements mais les loyers restent élevés
- Cité Bastié en fin de vie : logements dégradés
- Précarité énergétique non prise en compte
- Certaines opérations ont impacté l'esthétique de la commune

Emploi

- Taux de chômage relativement bas sur la commune
- Peu d'emplois sur la commune : commune résidentielle

Synthèse

❖ Territoire privilégié mais augmentation de la demande et diversité des problématiques
❖ Fort développement de la commune avec la construction de logements

❖ **Points forts :**

- CCAS très dynamique
- Création d'une Maison de la Solidarité, regroupant le CCAS et le centre social
- Multiplicité et diversité des dispositifs d'accompagnement à la population
- Nombreux partenariats
- Forte volonté politique et priorité donnée au social : budget conséquent

❖ **Points faibles :**

- Vieillissement de la population
- Déficit de résidences pour personnes âgées
- Déficit des lieux de rencontre intergénérationnelles
- Dégradation de certains logements sociaux
- Pas de prise en compte de la précarité énergétique
- Peu d'emplois sur la commune
- Augmentation de la précarité
- Peu de visibilité des actions de la maison de la solidarité

FICHE N°8 : SANTE ET SECURITE

Penser global : enjeux développement durable

- Favoriser la solidarité et la responsabilisation des acteurs

Santé

- Permettre à chacun d'avoir accès à un minimum vital (logement, santé, sécurité, éducation et formation)
- Assurer la satisfaction des besoins sanitaires de base
- Réduire les risques pour la santé liés aux menaces écologiques
- Améliorer les conditions de vie

Sécurité

- Assurer à tous des conditions satisfaisantes de sécurité
- Mettre en place des structures de soutien de la population en difficulté
- Favoriser la prévention des actes délinquants

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 0 - Description du territoire, Fiche 1 - Biodiversité, Fiche 2 - Déchets et eau, Fiche 3 - Voirie et transports, Fiche 4 - Urbanisme, Fiche 6 - Développement économique, commerces et industries, Fiche 7 - Lutte contre l'exclusion

Principales sources d'information

Plan de prévention des risques industriels (PPRI)
Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
Comités locaux d'information et de concertation (CLIC)
Pages jaunes
Sicoval, Rapport annuel sur la délinquance constatée 2008-2009, Groupement d'intérêt public, ressources et territoires – Pôle prévention et sécurité – MODAT, Avril 2010

Parties prenantes

Compétences de la collectivité et les services concernés

Pouvoir de police du maire
Salubrité publique
Agents de la police municipale

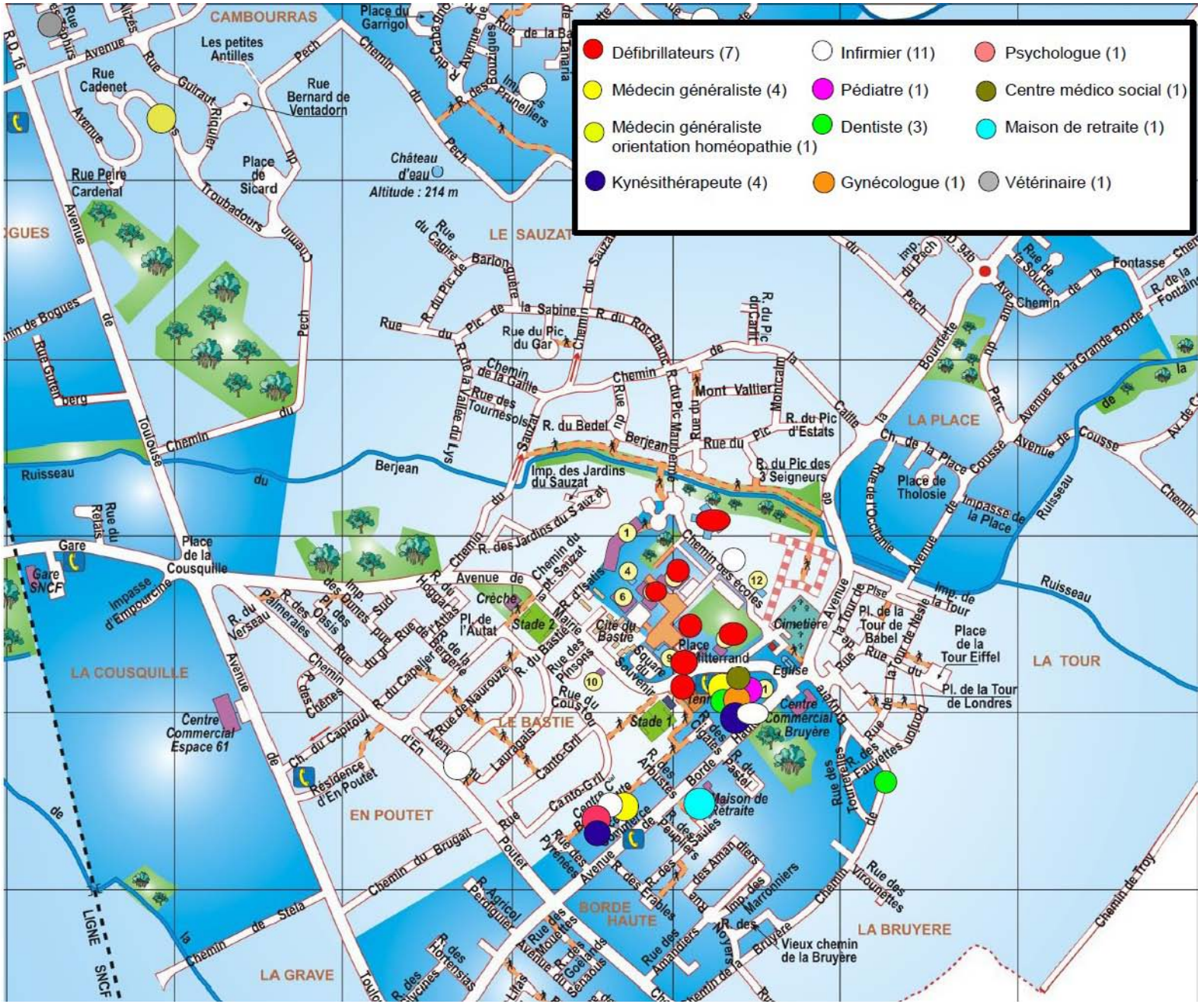
Les partenaires santé

sur la commune	extra territoriaux
❖ Maison de retraite ❖ Professionnels de la santé ❖ Centre médico-social	❖ Sicoval ❖ Agence régionale de santé Midi Pyrénées ❖ Conseil général ❖ Caisse d'allocations familiales (CAF) ❖ Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM)

Les partenaires sécurité

sur la commune	extra territoriaux
❖ Agents de la police municipale ❖ PSIG (Peloton Spécial d'Intervention de la Gendarmerie)	❖ Gendarmerie ❖ PDIG (Peloton départemental d'intervention de la gendarmerie) ❖ Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) ❖ Préfecture ❖ DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ❖ Conseil général ❖ Conseil régional ❖ PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse)

Carte 15: Localisation des professionnels de santé



État des lieux

❖ Localisation sur la commune des professionnels de santé:

- L'hôpital le plus proche d'Escalquens se trouve à Toulouse, c'est le CHU de Rangueil.
- Une aide financière du CCAS est disponible pour les personnes qui ne peuvent avoir accès aux soins.
- Le CCAS met en place un plan canicule durant l'été.

❖ Faits constatés par la Gendarmerie nationale en 2009 sur la commune et sur le territoire du Sicoval:

Indicateurs généraux	**2008**		**2009**		**Variation 2008/2009**	
	Escalquens	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**
Nombre de faits constatés	94	2244	106	2224	12,77%	-0,89%
Taux de criminalité	16,07%	39,75%	18,12%	39,40%		

	2008		**2009**		**Variation 2008/2009**	
Atteintes aux personnes	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**
Coups et blessures volontaires criminels et correctionnels n'ayant pas entrainé la mort	3	55	1	58	-66,67%	5,45%
Menaces ou chantages	1	12	0	27	-100,00%	125,00%

	2008		**2009**		**Variation 2008/2009**	
Vols	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**

Vols à main armée avec arme à feux	1	4	0	4	-100,00%	0,00%
Vols avec violence sans arme	0	5	0	5	0	0,00%
Vols à la tire	0	19	1	21	100,00%	10,53%
Vols à l'étalage	0	32	0	25	0	-21,88%
Vols simples	11	415	24	448	118,18%	7,95%

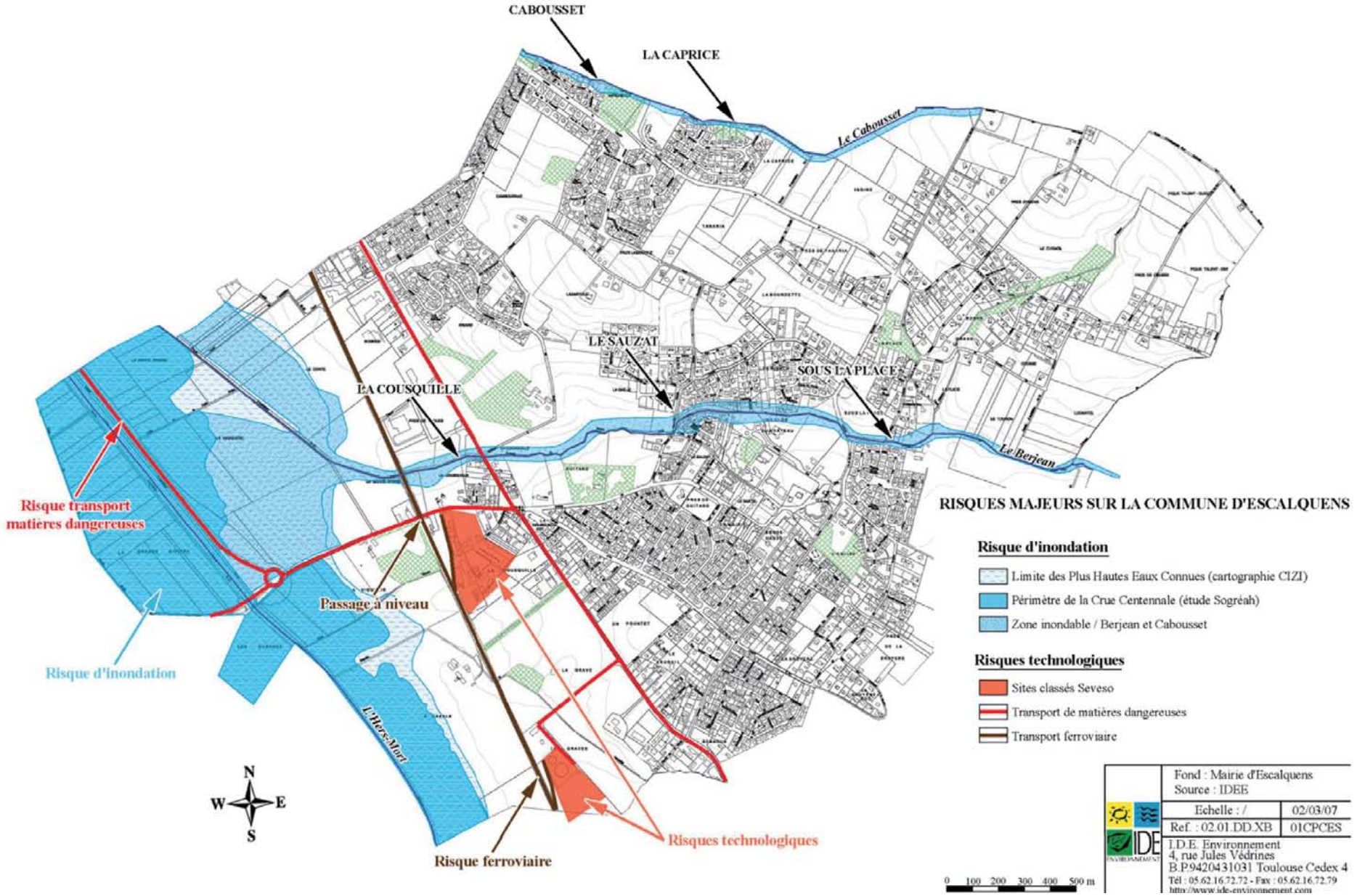
	2008		2009		Variation 2008/2009	
Cambriolages	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**
Cambriolages de résidences principales et secondaires	9	220	13	257	44,44%	16,82%
Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	4	80	7	94	75,00%	17,50%
Cambriolages autres lieux	5	28	1	32	-80,00%	14,29%
Vols avec entrée par ruse en tous lieux	1	5	0	7	-100,00%	40,00%

	2008		2009		Variation 2008/2009	
Délinquance liée à l'automobile	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**
Vols d'automobiles	11	130	7	121	-36,36%	-6,92%
Vols de 2 roues	0	52	2	35	200,00%	-32,69%
Vols à la roulotte et d'accessoires	14	536	22	545	57,14%	1,68%
Destructions et dégradations de véhicules privés	3	43	0	11	-100,00%	-74,42%

	2008		2009		Variation 2008/2009	
Autres infractions	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**	**Escalquens**	**Sicoval**
Incendies volontaires de biens publics et privés	0	18	0	19	0	5,56%
Destructions et dégradations de biens publics et privés	2	58	1	52	-50,00%	-10,34%
Infractions à la législation sur les stupéfiants constatées par les services	15	50	0	34	-100,00%	-32,00%
Atteintes à l'autorité	0	2	1	10	100,00%	400,00%

- La commune d'Escalquens, comme toutes les autres communes du territoire, est exposée à des risques naturels (inondation), météorologiques ou sanitaires. De plus, elle accueille deux sites classés Seveso (Gaches chimie et Total) qui présentent des risques technologiques (pour leur localisation cf. fiche 6). A ce titre, elle a dû se doter d'un CLIC (Comité local d'information et de concertation, obligatoire autour de tous les sites industriels classés), de plans particuliers visant à prévenir les risques (PPRT) et à organiser les secours en cas de catastrophe (Plan Communal de Sauvegarde). CLIC d'Escalquens.

- Une commission chargée de prévenir et de gérer tous les risques sur la commune a été mise en place. Composée d'élus et de techniciens, cette instance a élaboré - en concertation avec le cabinet d'études IDE Environnement - un Plan communal de sauvegarde (P.C.S.) au cours de l'année 2007
  Ce document définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.
  Ce document permet d'analyser les risques naturels et technologiques identifiés et de préparer une réponse adaptée aux situations d'urgence.
  Le Document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M.) fait partie intégrante du P.C.S. et répond à une obligation réglementaire. Il vise à responsabiliser les habitants sur les risques naturels ou technologiques, leurs conséquences et les mesures à prendre pour s'en protéger.



Carte 16: Source Sicoval

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

- **Construction d'une nouvelle gendarmerie**
- **Recherche de solutions pour éviter l'appauvrissement de l'offre médicale sur la commune**

Les projets à court terme

- **Travaux d'aménagements à poursuivre (pistes, trottoirs), mobilier de sécurisation**
- **Sensibilisation des habitants (avec le Sicoval: "Vivre ensemble la route de l'école")**
- **Organisation de la circulation et des déplacements sécurisés**
- **Mise en place d'une commission communale pour l'accessibilité**

Éléments issus de la concertation

- **Santé:**
  - Il est constaté un appauvrissement de l'offre médicale sur la commune: il y a de plus en plus de départs des professions libérales vers d'autres communes, notamment des praticiens de la santé. Il y a un véritable risque pour l'avenir si la population augmente et que les départs se multiplient.
  - Constat: avant d'atterrir certains avions lâchent du pétrole: il faudrait se renseigner pour savoir quels sont les impacts que cela peut avoir sur la santé.
  - Il n'a pas été constaté de problème sanitaire spécifique. Toutefois, il a été mis en évidence les risques et pollutions liés à la présence de deux sites classés Seveso sur le territoire.

- **Sécurité:**
  - Il se dégage un sentiment de sécurité sur la commune malgré quelques évènements factuels qui ont toutefois tendance, selon les participants, à augmenter.
  - Problème de sécurité routière sur la commune : les gens roulent beaucoup trop vite et certains endroits de la commune sont dangereux pour les piétons et les cyclistes notamment au niveau de la RD16.
  - Présence de 2 sites Seveso sur la commune

Synthèse

- **Santé: points forts:**
  - Existence d'une aide financière du CCAS pour permettre l'accès aux soins
  - La proximité avec l'agglomération toulousaine pour accéder à certains soins
  - Il n'y a pas de problème sanitaire spécifique sur la commune
  - Mise en place d'un plan canicule

- **Santé points faibles:**
  - Augmentation et vieillissement de la population
  - Risques et pollutions liés à la présence de 2 sites Seveso
  - Départ de la commune de certains professionnels de la santé

- **Sécurité points forts:**

  - Opération "Tranquillité vacances"
  - Sensibilisation sécurité routière au niveau des écoles par la municipalité
  - Travaux d'aménagements des voiries (sécurisation)
  - Commission d'accessibilité
  - Sentiment de sécurité sur la commune malgré quelques événements factuels
  - Nombre d'infractions inférieur à la moyenne du Sicoval
  - Travail du comité consultatif Transports et sécurité

- **Sécurité points faibles:**
  - Très légère augmentation des cambriolages et des vols d'accessoires entre 2008 et 2009
  - Sécurité routière: vitesse excessive des automobilistes et endroits dangereux pour les piétons et les cyclistes

FICHE N°9 : EDUCATION

Penser global : enjeux développement durable

- Assurer l'accès de tous à l'éducation et à la formation
- Faire reculer l'analphabétisme
- Favoriser la structuration individuelle, l'intégration sociale et la vie collective

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 0 - Description du territoire, Fiche 7- Lutte contre l'exclusion, Fiche 8 - Santé et sécurité, Fiche 11 – Services de la collectivité, services aux usagers

Principales sources d'information et où on les trouve

Entretiens avec les agents du service scolaire et B. Sanmartin (adjointe en charge du scolaire)
INSEE
Conseil général
Sicoval

Parties prenantes

Compétences de la collectivité et les services concernés

La commune a la charge des écoles publiques. Elle en est propriétaire et en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement.
Services: scolaire et techniques.

Les partenaires

sur la commune	extra territoriaux
❖ Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) ❖ Personnels des écoles maternelle et primaire ❖ Parents d'élèves ❖ Maison de la Solidarité ❖ Éducateur ARPADE (Association régionale de prévention et d'aide face aux dépendances et aux exclusions) ❖ Bibliothèque municipale	❖ Sicoval ❖ Inspection académique ❖ Rectorat de l'académie de Toulouse

État des lieux

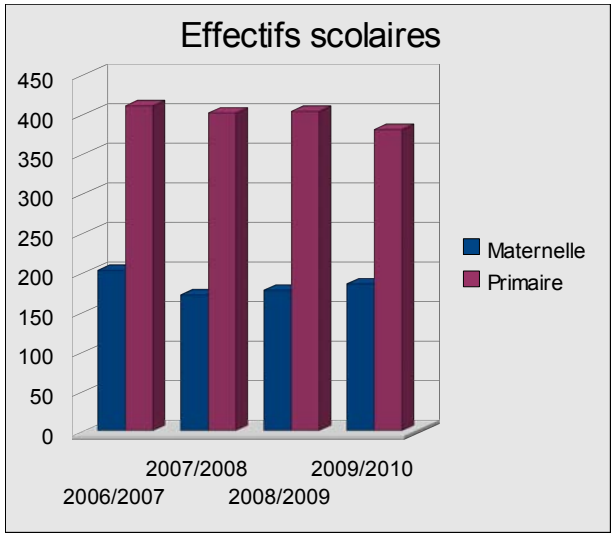
❖ Sur la commune les 0-14 ans représentent 20% de la population en 2006, soit environ 1135 personnes.
567 élèves sont scolarisés à Escalquens en 2009/2010.
Les enfants sont accueillis au groupe scolaire Marcel Pagnol:
- École maternelle: Les Lavandes et Les Romarins
- École élémentaire: Le Petit Bois

Collège et Lycée à proximité d'Escalquens:
- Collège Jacques Prévert à Saint-Orens de Gameville
- Lycée Pierre-Paul Riquet à Saint-Orens de Gameville

Associations de parents d'élèves:
- Groupe scolaire Marcel Pagnol: APIE et FCPE
- Collège Jacques Prévert: association ALISO et FCPE

❖ Évolution des effectifs maternelle et primaire de la commune de 2006 à 2010:

Année	*Maternelle*	*Primaire*
2006/2007	203	411
2007/2008	172	402
2008/2009	178	404
2009/2010	186	381



Source Service scolaire

L'évolution des effectifs a valu cette année une fermeture de classe à l'école primaire.
En 2010, 388 enfants déjeunent à la cantine dont 285 élèves de primaire et 103 de maternelle.
Le service de restauration scolaire géré par la Municipalité propose aux enfants des écoles maternelle et élémentaire d'Escalquens des repas fournis par ANSAMBLE Midi-Gastronomie.
Les menus sont établis par une commission composée d'élus municipaux, de parents d'élèves, d'enseignants, du personnel de service, d'enfants et de la diététicienne d'ANSAMBLE Midi-Gastronomie qui donne son avis sur les quantités, la qualité de ces menus et leur équilibre. Le cahier des charges comporte 20% d'aliments issus du bio ou des circuits courts.

❖ Grille tarifaire appliquée selon le quotient familial: tarifs appliqués pour le règlement des repas au restaurant scolaire:

Q.F	**Participation maternelle**		**% mairie**	**Participation élementaire**	
	Parents	Mairie		Parents	Mairie
Moins de 220€	0,00 €	2,76 €	100,00%	0,00 €	2,87 €

221€ à 350€	0,83 €	1,93 €	70,00%	0,87 €	2,00 €
351€ à 480€	1,38 €	1,38 €	50,00%	1,44 €	1,43 €
481€ à 610€	1,80 €	0,96 €	35,00%	1,87 €	1,00 €
611€ à 740€	2,49 €	0,27 €	10,00%	2,59 €	0,28 €
741€ à 870€	2,63 €	0,13 €	5,00%	2,73 €	0,14 €
871€ et plus	2,76 €	0,00 €	0,00%	2,87 €	0,00 €
Extérieurs	2,76 €	0,00 €	0,00%	2,87 €	0,00 €

École élémentaire uniquement **:** le temps périscolaire étant géré par l'A.I.C (l'association interclasse), l'inscription au restaurant scolaire implique l'adhésion à l' ALAE.
L'ALAE, géré par l'association Interclasses, accueille les enfants de l'école élémentaire Le Petit Bois du lundi au vendredi de 7 h 30 à 8 h 50, de 12 h à 14 h et de 17 h à 18 h 15. Il offre la possibilité de pratiquer diverses activités qui participent à leur développement tout en respectant leur rythme de vie et leurs souhaits (sport, théâtre, jeux calmes, chants, …). Le mode de financement de cette structure par la CAF a été modifié pour la rentrée 2010.
La garderie municipale concerne, quant à elle, les enfants de l'école maternelle les Lavandes et les Romarins sont accueillis gratuitement du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 8 h 50 et de 17 h à 18 h 15.

Nouveaux tarifs ALAE 2010-2011:

Tranche quotient familial CAF	Adhésion AIC annuelle*	Forfait midi annuel	Forfait matin mensuel	Forfait soir mensuel	Forfait matin et soir mensuel
0-350	10,00 €	10,00 €	0,50 €	0,50 €	1,00 €
351-500	10,00 €	10,00 €	2,00 €	2,00 €	4,00 €
501-800	10,00 €	10,00 €	3,50 €	3,50 €	7,00 €
801-1200	10,00 €	10,00 €	4,50 €	4,50 €	9,00 €
1201-1400	10,00 €	10,00 €	5,50 €	5,50 €	11,00 €
1401-1600	10,00 €	10,00 €	6,50 €	6,50 €	13,00 €
1601 et +	10,00 €	10,00 €	8,00 €	8,00 €	16,00 €

* hors Escalquens l'adhésion à AIC annuelle est de 20€, la facturation correspondra à la tranche QF la plus élevée

- 15% d'abattement pour l'inscription de deux enfants, -30% d'abattement pour l'inscription de trois enfants

- Le service des transports scolaires est organisé et financé par le Conseil général de la Haute-Garonne, il est le seul habilité à délivrer le titre de transport.

Conditions à remplir pour bénéficier de la gratuité des transports scolaires: l'élève doit être domicilié, en ligne directe, à plus d'un kilomètre de l'établissement scolaire, l'élève s'engage à emprunter de façon régulière, le car de ramassage, l'élève doit être en mesure de présenter sa carte à n'importe quel moment.
3 bus desservent le groupe scolaire Marcel Pagnol: le n°29F03, le n° 76S03, le n°76S09
5 bus desservent le collège Prévert de Saint-Orens: le n°08F01, le n°29P02, le n°76A07, le n°76P08, le n°84D01
2 bus desservent le lycée de Saint-Orens: le n°08A01, le n°76N06
L'association Pied d'Escal propose un ramassage scolaire qui se fait à pied. La caravane d'enfants (autobus) est menée par des adultes (les conducteurs sont généralement des parents d'élèves) qui la prennent en charge à tour de rôle. Elle accueille des enfants (passagers) en différents endroits de l'itinéraire (arrêts) selon un horaire fixe.

- Accueil parascolaire:
  - Le centre de loisir intercommunal du Sicoval est ouvert à tous les enfants et les jeunes, de 3 à 16 ans, les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires, de 7 h 30 à 19 h. Diverses activités sont proposées : danse, peinture, équitation, séjour canoë kayak, VTT, voile, ski, …
  - La MJC: la maison des jeunes et de la culture participe pleinement à l'animation locale dans le respect des valeurs d'éducation populaire qui guident son action.
- Petite enfance:

Modes de garde proposés sur le territoire de la commune: crèches intercommunales Pas à Pas, relais d'assistantes maternelles (RAM), mini halte garderie Galinette, assistantes maternelles.

- Le CEL :

Le contrat éducatif local est un outil qui a pour mission d'organiser les activités des enfants et des jeunes en favorisant la réussite scolaire et sociale, l'épanouissement de la personnalité tout en développant les projets culturels et sportifs.
Ce dispositif s'adresse à des enfants et des jeunes de 3 à 16 ans. L'objectif essentiel de ce dispositif consiste à aménager les temps et les activités de l'enfant et du jeune pour une meilleure articulation entre les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Il s'agit également de créer une dynamique commune entre acteurs locaux, associatifs et institutionnels.

- Le CLAS :

Le dispositif Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) regroupe l'ensemble des actions offrant aux enfants, aux côtés de l'école, les ressources nécessaires à la réussite scolaire, comme par exemple l'ouverture culturelle ou l'aide aux devoirs. Cet appui doit permettre à l'enfant de prendre confiance en lui et faciliter le lien entre les familles et l'école.
Territoire : l'école élémentaire le Petit Bois d'Escalquens, le collège Jacques Prévert de Saint Orens.

Mise en œuvre : le CLAS est financé par la mairie, la Caisse d'allocations familiales (CAF), et le Conseil général pour les collèges.
Les accompagnateurs scolaires bénévoles conçoivent leur travail en liaison avec les enseignants et les travailleurs sociaux. Leur mission vise à renforcer les échanges entre les enseignants, les équipes éducatives et les parents d'élèves.
Les séances de travail ont lieu en petit groupe, à partir de supports multiples (écriture, lecture par exemple).
Conditions d'accès : l'activité est gratuite et laïque. L'intégration au sein du dispositif est proposée aux parents par les enseignants.
Public concerné : les actions d'accompagnement à la scolarité sont indiquées dans les situations où l'enfant a du mal, ne parvient pas à comprendre les attentes des enseignants, a du mal, ne sait pas organiser son travail, rencontre des difficultés méthodologiques, manque d'autonomie, a du mal, hésite à s'exprimer en groupe, à prendre la parole. L'accompagnement à la scolarité, c'est aussi des réunions d'information pour les parents, des rencontres organisées avec les professionnels pour échanger sur les questions liées à la scolarité et des sorties familles.

- La réussite éducative:

La commune d'Escalquens participe au projet de Réussite éducative, mis en place sur le territoire du Sicoval.
Tel que défini dans le plan de cohésion sociale et la loi n° 2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, le dispositif de réussite éducative vise à donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. Il propose un accompagnement des enfants et des adolescents qui présentent des signes de fragilité et des retards scolaires en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement.
Ce dispositif diffère très sensiblement des mesures existantes lorsqu'il s'adresse à des enfants et pas seulement à des élèves. De plus, il resitue les difficultés individuelles des enfants dans le contexte familial, et environnemental, notamment en matière sociale, sanitaire, culturelle et éducative.
Enfin, il se propose d'apporter une réponse à chaque situation individuelle.
Si la cohérence et la complémentarité avec les dispositifs existants (Contrat éducatif local, Contrat local d'accompagnement à la scolarité, Schéma départemental de la protection de l'enfance…) sont évidentes, cette politique n'a pas vocation à s'y substituer.
Le dispositif s'adresse aux enfants scolarisés et/ou habitant sur le territoire intercommunal.

- Il y a également une bibliothèque municipale sur la commune. Les lundis et mardis sont uniquement consacrés aux écoles pour y pratiquer différentes activités:
  - l'accueil des classes élémentaires et maternelles pour le prêt des ouvrages,
  - différentes animations proposées : recherches documentaires, travaux pédagogiques, tables rondes,... les jeudis et vendredis,
  - la participation au prix des Incorruptibles (jury littéraire pour enfants),
  - la participation aux tambours pour la paix (Journée mondiale poésie-enfance)

Il y a aussi des animations en relation avec la crèche intercommunale « Pas à pas », la mini-halte garderie « Galinette » et le relais d'assistantes maternelles comme l'accueil des tout-petits selon un calendrier qui est défini pour chaque trimestre.

- Des actions de sensibilisation aux thèmes de l'environnement, de la sécurité routière, de la citoyenneté et du développement durable ont été réalisées auprès des enfants scolarisés au sein du groupe scolaire Marcel Pagnol.

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

- **Construction d'un collège et de ses équipements sportifs**
- **Prévention de la délinquance en partenariat avec l'ARPADE (Association régionale de prévention et d'aide face aux dépendances et aux exclusions)**

Les projets à court terme

- **Création du conseil municipal des jeunes**

Éléments issus de la concertation

- L'ensemble des participants sont satisfaits des moyens et des dispositifs proposés et mis en oeuvre pour les enfants.

Synthèse

- **Points forts:**
  - Existence d'un pédibus sur la commune
  - Restauration scolaire : application d'un quotient familial et gratuité pour la 1ère tranche, 20% de produits issus de l'agriculture biologique ou de circuits courts
  - Existence d'une commission menu composée d'élus municipaux, de parents d'élèves, d'enseignants, du personnel de service, d'enfants et de la diététicienne d'ANSAMBLE Midi-Gastronomie
  - Faible cotisation ALAE
  - Garderie municipale gratuite pour les enfants de l'école maternelle
  - Contrat local d'accompagnement à la scolarité, Contrat éducatif local, projet de Réussite éducative
  - Centre de loisir intercommunal
  - MJC
  - Actions de sensibilisation conduites en partenariat avec les enseignants, l'ALAE, la MJC, le Sicoval
  - Gratuité des transports scolaires
  - De nombreux projets construits en partenariat

- **Points faibles:**
  - Baisse des effectifs scolaires avec la fermeture d'une classe en primaire à la rentrée 2010
  - Modification de la convention ALAE / CAF (baisse des subventions) à la rentrée 2010

FICHE N°10 : MILIEU ASSOCIATIF, LOISIRS, SPORT ET CULTURE

Introduction

Une des spécificités de la ville d'Escalquens est la densité de son milieu associatif, on en dénombre pas moins d'une cinquantaine pour une commune d'environ 6000 habitants.

Penser global : enjeux développement durable

- Favoriser l'accès de tous à la culture et les échanges culturels
- Favoriser l'expression créative de chacun, la structuration individuelle et ainsi l'intégration sociale et la vie collective
- Favoriser la connaissance et le développement du patrimoine de la ville
- Favoriser les échanges culturels pour une meilleure connaissance et une plus grande acceptation de l'autre
- Favoriser l'expression des préoccupations de la population et des propositions d'amélioration
- Favoriser la cohésion sociale sur des valeurs partagées
- Favoriser le respect des différences, l'expression de la diversité et le développement de la créativité
- Favoriser la solidarité et la responsabilisation des acteurs associatif
- Favoriser l'accès de tous aux équipements de loisirs
- Proposer une offre diversifiée
- Intégrer dans la ville des espaces de loisirs et de rencontres
- Favoriser l'accès de tous aux activités sportives

Ressources – information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Fiche 0 - Description du territoire, Fiche 4 - Urbanisme, Fiche 7 - Lutte contre l'exclusion, Fiche 9 - Éducation, Fiche 11- Gouvernance et démocratie participative

Principales sources d'information

Entretiens avec les adjoints en charge de la vie associative et les présidents d'associations,

Rapport de stage – SOULIE/PUPIN - « *Escalquens : le défi de l'Agenda 21 ou les nouvelles contraintes de l'action publique locale »,* Master 2 professionnel Métiers de l'évaluation et de la concertation, Université Toulouse Le Mirail, 2009, 76p.

Subventions aux associations

Étude des bassins de vie
Agenda des manifestations de la commune
Bulletin d'information municipal de la ville d'Escalquens "Le Kiosque" (années 2009-2010)

Parties prenantes

❖ Compétences de la collectivité et les services concernés

Services : Vie associative, Culture-évènementiel, CEL (Contrat éducatif local), Communication, Centre social et CCAS, Techniques

Les partenaires

sur la commune	extra territoriaux
❖ Usagers ❖ Acteurs associatifs ❖ Sponsors privés	❖ Sicoval ❖ Conseil général ❖ Conseil régional ❖ Sponsors privés

État des lieux

Descriptif / chiffres et cartes

❖ Les différentes associations présentes sur la commune:

ASSOCIATIONS SPORTIVES				
Nom	Adhérents escalquinois		Autres	Subventions aux associations 2010
	Enfants	Adultes		
Aikido				
Association Communale Chasse Agrée (ACCA)		20		150,00 €
AJLD		22	2	300,00 €
Amicale cyclo d'Escalquens				

Boxe française	26	24		1 000,00 €
Bon pied bon œil		31	17	1 100,00 €
Cap vitalia				
CIEL 31	41	26	64	5 000,00 €
Danse passion		88	75	300,00 €
Défi danse	104	11	76	1 300,00 €
Escal'forme				
Escal'mouv	47	156	120	1 000,00 €
FCE	53	41	59	6 500,00 €
Judo	52	18	61	2 500,00 €
La clé d'échanges				
Lion's club				
Mollets ronds		13	20	300,00 €
Nautic club de l'Hers	160	160	80	
Nouvelle génération cyclo				
Pétanque				
Ski club				
Taekwondo	38	21	92	1 000,00 €
Tennis	124	64	42	4 500,00 €
Volley		5	12	300,00 €
Yoga pradipika		74		

ASSOCIATIONS CULTURELLES				
Nom	Adhérents escalquinois		Autres	Subventions aux associations 2010
	Enfants	Adultes		
Avent scène				
Bons crus et gastronomie		19	21	250,00 €
Choeur de Cocagne				
Comité des fêtes		23		14 000,00 €
Jumelage	100 familles			1 100,00 €
MJC fonctionnement	282	267		20 000,00 €
MJC actions jeunes				15 000,00 €
MJC postes				86 000,00 €
Pied d'Escal		60		150,00 €
Voix croisées		12		11 650,00 €

ASSOCIATIONS SCOLAIRES				
Nom	Adhérents escalquinois		Autres	Subventions aux associations 2010
	Enfants	Adultes		
APIE		22		305,00 €
Coopérative maternelle				1 000,00 €
Coopérative primaire				1 750,00 €
FCPE		34		305,00 €
Interclasses				31 700,00 €

ASSOCIATIONS DIVERSES				
Nom	Adhérents escalquinois		Autres	Subventions aux associations 2010
	Enfants	Adultes		
Amitiés 3ème âge		43	23	940,00 €
Anciens combattants		10		250,00 €
Arpade (éducateur de rue)				24 000,00 €
AOSPM (association du personnel)		77		21 000,00 €
Des trains en plus dès demain				
Eclaireurs de France				
Emmaüs				
FNACA		25	7	250,00 €
GADD (groupe des acteurs du développement durable)				
GREF				
Le vallon	30 familles			100,00 €
PLU Harmonieux				

Montant total des subventions: 255 000€



Carte 17: Équipements de la commune, Source Service Urbanisme

Une piscine intercommunale est localisée à Saint Orens.

❖ Le prêt de salle et de matériel:

Pour leurs manifestations, compétitions ou réunions, les associations escalquinoises ont besoin de locaux.
La commune peut leur prêter ses équipements ou locaux. Pour cela, les associations doivent effectuer une demande de prêt auprès du service communication-vie associative (salle de l'Oustal, gymnase, salle des fêtes, 2 salles de réunions et 5 salles, une salle multi-sports Le Berjean).
Du matériel peut également être mis à disposition des associations. La demande doit être faite auprès des services techniques. (tables, plateaux, tréteaux, chaises, grilles exposition, barrières de voirie, abri facile, phares halogènes de 500 watts sur pied, phare sodium 400 watts, enrouleur, poursuite, extincteur, sono).

Une ligne budgétaire pour la culture a été créée.
Une charte annuelle de partenariat a été mise en place entre la municipalité et les présidents d'associations.
Une aide aux familles basée sur sur les quotients familiaux, par le biais du CCAS, a été mise en place.
Des expositions ont été organisées par la municipalité en partenariat avec différentes associations.
Un loto a été organisé avec l'ensemble des associations au profit de l'association Rêves.
Mise en place d'une remise des trophées aux bénévoles associatifs.

❖ Les moments forts de la vie associative et locale:

Septembre : la journée portes ouvertes des associations, la fête locale
Décembre : le marché de Noël
Octobre : le festival Voix croisées
Mai : le vide grenier
Tous les 3ème jeudi du mois : Neurones en folie
Le dimanche matin a lieu le marché de plein vent de 8h30 à 13h

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

- **Développer et soutenir les manifestations culturelles**
- **Développer le marché de plein vent (Cf. Fiche 6 – Développement économique, commerces et industries)**
- **Prévoir un plan pluriannuel d'aménagement d'infrastructures sur plusieurs mandats**

Les projets à court terme

- **Créer une journée découverte et une journée sport en fête**
- **Créer un espace multi-sport (city parc)**

Éléments issus de la concertation

- La densité du tissu associatif escalquinois est reconnu de tous. Chacun a le loisir d'y trouver l'activité qui lui convient. Il est également constaté qu'une grandes partie des associations relève plus du milieu sportif que culturel ou dans la défense de droit.
- L'agrandissement de la commune et du milieu associatif amène à se poser la question des équipements et infrastructures: sont-ils encore en mesure de répondre aux besoins des associations?

Synthèse

- **Points forts:**
  - Densité du milieu associatif reconnu de tous, chacun a le loisir de trouver l'activité qui lui convient
  - Un budget culture et une politique culturelle en voie de développement
  - Une charte annuelle de partenariat entre la municipalité et les présidents d 'associations
  - Une aide aux familles basée sur les quotients familiaux, par le biais du CCAS
  - De nombreux partenaires, institutionnels et autres

- **Points faibles:**
  - Manque d'équipements sportifs et de locaux : les demandes des associations ne peuvent être totalement satisfaites
  - Déficit d'associations culturelles ou de défenses des droits
  - Bibliothèque municipale très fréquentée mais qui rencontre des problèmes de locaux: trop petits et inadaptés.

FICHE N°11 : GOUVERNANCE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Introduction

- La gouvernance est une notion qui peut se définir par :
  - l'engagement de différents acteurs publics dans l'action
  - le partenariat avec tous les acteurs locaux et notamment privés (entreprises, associations...)
  - des politiques publiques guidées par une approche pragmatique et expérimentale
  - des flux de communication ascendants et descendants
- Les dispositifs participatifs se développent pour permettre une approche plurielle et interactive du pouvoir. Ils sont indissociables de la notion de gouvernance et enrichissent la démocratie représentative.

Penser global : enjeux développement durable

Favoriser le développement de la vie démocratique

- Développer la citoyenneté et l'implication de toutes et tous dans la vie démocratique
- Assurer l'information des citoyens et favoriser la compréhension des politiques publiques
- Préparer les jeunes générations à la vie démocratique

Favoriser la solidarité cohésion sociale sur les valeurs partagées

- Favoriser la solidarité intergénérationnelle
- Favoriser le dialogue entre les habitants de toutes origines, de tous âges,...

Favoriser la responsabilisation des acteurs

- Assurer la diffusion des principes de développement durable, leur compréhension et la nature des enjeux auxquels ils correspondent
- Objectiver les débats pour favoriser le dialogue et l'expression politique

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Interactions fortes avec toutes les fiches du diagnostic et plus particulièrement avec les fiches 7 - Lutte contre l'exclusion, 9 - Éducation, 10 - Milieu associatif et 12 – Services de la collectivité, services aux usager

Principales sources d'information

Rapport de stage – SOULIE/PUPIN - « *Escalquens : le défi de l'Agenda 21 ou les nouvelles contraintes de l'action publique locale »,* Master 2 professionnel Métiers de l'évaluation et de la concertation, Université Toulouse Le Mirail, 2009

http://www.escalquens.fr/

Règlement intérieur du Conseil Municipal : Secrétariat du Maire

Parties prenantes

Compétences de la collectivité et les services concernés

- Organisation et logistique des élections
- Communication (kiosque, site internet...)
- Accueil des nouveaux arrivants

Les partenaires

sur la commune	extra territoriaux
❖ Associations ❖ Écoles ❖ Quartiers ❖ Citoyens	❖ Sicoval ❖ Agence régionale pour l'environnement (ARPE)

État des lieux

Les dispositifs

❖ La Charte de gouvernance du Conseil municipal

Charte du Conseil municipal d'Escalquens

M. le Maire a soumis au Conseil municipal une charte d'engagement, adoptée par tous les élus de la liste majoritaire.

Objectifs

- Gérer la commune d'Escalquens dans la transparence, dans le respect des différentes sensibilités de chacun des élus et en continuel dialogue avec la population,
- associer les citoyens aux réflexions des élus, mettre en place tous les outils nécessaires à la participation, la décision finale restant du ressort du Conseil municipal. Le principe de démocratie participative apparaît comme un moyen de répondre à l'intérêt que portent les citoyens à la chose publique.

Un engagement clair de l'élu

L'élu s'engage :

- à être loyal et intègre,
- à ne tirer aucun intérêt personnel de son mandat,
- à ne détenir aucune responsabilité au sein du bureau d'une association dont le siège est situé sur la commune ou qui demande une subvention à la commune,
- à ne pas chercher à imposer le monopole de ses idées sur la gestion municipale s'il appartient à une formation politique,
- à ne pas être le représentant d'une partie de la population, mais de tous les Escalquinois ; l'intérêt général doit conduire son action,
- à dialoguer et écouter les citoyens.

Une équipe municipale transparente

L'équipe s'engage :

- à travailler dans la transparence tout au long du mandat en veillant à respecter un strict devoir de réserve, notamment dans les procédures de recrutement, d'appel d'offres, d'attribution de logement, etc.
- à représenter Escalquens dans les instances communales et intercommunales au seul bénéfice de la population et conformément aux décisions prises par la majorité, sans esprit partisan,
- à mettre tout en œuvre pour permettre la mise en application des décisions du Conseil municipal,
- à communiquer et à expliquer les décisions prises.

Pour une démocratie participative

L'équipe s'engage à mettre en œuvre différents moyens comme :

- l'information régulière des citoyens,
- l'utilisation de tous les outils de communication, TIC (Technique d'information et de communication)…
- les réunions et animations de comités de quartiers,
- les comités consultatifs extra municipaux thématiques,
- l'organisation d'une journée « portes ouvertes » à la mairie,
- le Conseil municipal citoyen où la parole est donnée aux habitants en fin de séance et où chaque participant dispose du même dossier de travail que les conseillers municipaux,
- le partenariat et la contractualisation annuelle avec les associations,
- une réunion publique annuelle (bilan, projet, avancement des dossiers),
- l'appel si nécessaire au référendum local,
- l'ouverture du journal municipal à l'opposition,
- le jumelage d'Escalquens avec d'autres municipalités européennes dont l'Espagne.

Charte de gouvernance du Conseil municipal, Source Le Kiosque, été 2008, n°55

❖ Élections

Scrutins	Élections présidentielles 2007	Élections municipales 2008	Élections Européennes 2009	Élections régionales 2010
Taux de participation	91,76%	71,00%	52,75%	44,87%

❖ Comités consultatifs

« Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.
Sur proposition du Maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.
Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par ses membres.
Les comités peuvent être consultés par le Maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au Maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.
Les propositions des comités consultatifs feront l'objet d'un examen par les conseillers municipaux qui informeront et justifieront de la suite donnée aux propositions des comités consultatifs. » Article 13, Règlement du Conseil municipal

4 comités consultatifs sont effectifs :

- Prospective et développement
- Transports et sécurité
- Scolaire et périscolaire
- Communication

Les règles de fonctionnement, le nombre de participants, la périodicité et le type de projets présentés diffèrent d'un comité à l'autre. Ils sont très hétérogènes.

❖ Réunions publiques

En 2009 :

- Réunion de bilan (réunion publique ayant lieu chaque année sur les projets et les actions réalisés dans l'année)
- Plusieurs réunions avec les associations
- Réunion avec les commerçants
- 2 Réunions avec les habitants du Bastié et des Jardins du Sauzat

Ces réunions publiques attirent peu de participants, notamment celles où le public n'est pas ciblé.

- Consultation des riverains concernant les travaux d'aménagement

Lorsque des projets de réaménagement sont prévus, 2 réunions sont systématiquement mises en place avec les riverains (consultation et présentation du projet). En 2009, plusieurs réunions ont été organisées avec les riverains de l'Avenue Borde-Haute.

- Séances du Conseil Municipal ouvertes au public avec expression libre en fin de séance
- Autres dispositifs :
  - Organisation d'une cérémonie citoyenne : les élus reçoivent les jeunes de 18 ans et leur remettent un livret rappelant les droits et devoirs du citoyen
  - Journée portes ouvertes mairie : depuis 2008, les élus et agents accueillent durant une matinée les Escalquinois afin de leur présenter les services de la mairie
  - Vœux : le maire et ses adjoints accueillent et présentent leurs vœux à la population (et notamment aux nouveaux arrivants), aux associations et aux administrations partenaires
  - Consultation publique des archives municipales
- Création de groupes de travail mixtes (élus/services) inter services sur des projets particuliers : Maison de la solidarité, réalisation du nouveau site internet...

Moyens de communication

- Site internet (Blog du maire et espaces d'échange avec les Escalquinois)
- Bulletin municipal de la ville d'Escalquens « Le Kiosque »
- Panneaux lumineux et panneaux d'affichage (sucettes)

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

- **L'Agenda 21 de la commune**

Les projets à court terme

- **Constitution d'un groupe d'habitants dans le cadre de la réflexion sur la restructuration du centre ville en quartier durable**
- **Création d'un conseil municipal des jeunes dans le cadre du Contrat éducatif local (CEL)**
- **Conception d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants**

Éléments issus de la concertation

- L'Agenda 21 est un bon outil pour mobiliser la participation citoyenne
- Des espaces de participation existent mais il s'agit surtout de donner des informations et non pas d'instaurer de véritables échanges
- Déficit de suivi et de communication pour les participants aux comités consultatifs
- Manque de relai sur les actions du Sicoval

Synthèse

❖ **Points forts :**

- Développement de la démocratie participative dans le cadre de l'Agenda 21
- Des actions nombreuses, des instances, une volonté.
- Le site internet offre des espaces d'échanges aux habitants (Blog du Maire, possibilités d'interpeller les adjoints...)
- La cérémonie citoyenne pour les jeunes de 18 ans
- Taille réduite de la commune permettant une proximité avec les citoyens
- Tissu associatif dense

❖ **Points faibles :**

- Périodicité, composition et fonctionnement des Comités Consultatifs
- Manque de structuration, de lisibilité et de clarté des objectifs, de préparation, de suivi et de restitution
- Concertation perçue surtout comme une information descendante et non pas comme un échange. Les participants souhaitent apporter leurs idées, et ont l'impression que toutes les décisions sont déjà prises avant la concertation
- Manque de relais sur les actions et initiatives du Sicoval
- Une participation faible des citoyens lors des réunions
- Lieux de rencontres et de convivialité peu nombreux

FICHE N°12 : SERVICES DE LA COLLECTIVITE, SERVICES AUX USAGERS

Introduction

Depuis 1995, la commune s'est lancée dans une politique de modernisation de la gestion municipale pour s'adapter aux évolutions démographiques et au développement du territoire. Ainsi, l'organisation des services a été restructurée en profondeur avec le recrutement de cadres à la tête des services les plus importants. Le nombre d'agents a fortement augmenté, de nouveaux services ont été créés (CCAS, vie associative, culture...) et les élus encouragent la formation des techniciens avec pour objectif l'amélioration de leurs compétences.

Penser global : enjeux développement durable

- Témoigner de l'intégration du concept de développement durable en adoptant une approche nouvelle de la gestion communale
- Participer activement à la mise en œuvre du concept de développement durable en développant les initiatives partenariales et le fonctionnement en réseau
- Développer la citoyenneté et la vie démocratique en encourageant et en facilitant la participation du public au processus décisionnel
- Adopter une politique d'information et de communication adaptée à ces nouveaux enjeux
- Adopter des indicateurs et des systèmes d'évaluation et de suivis des actions et des politiques menées
- Favoriser la solidarité et la responsabilisation des acteurs
- Maîtriser la demande en favorisant de vrai débat, privilégiant la participation et l'information des citoyens
- Favoriser la cohésion sociale sur des valeurs partagées et dans le respect de la diversité
- Favoriser la perception systémique des problèmes en travaillant à différentes échelles et appliquant le principe de subsidiarité active
- Veiller à la cohérence des politiques
- Favoriser la transparence
- Finances et marge de manœuvre
- Meilleure prise en compte de la durée de vie dans l'évaluation des investissements
- Préservation des capacités d'investissement des générations futures
- Gestion de l'information
- Favoriser la circulation et l’échange d’informations
- Favoriser la transparence

Ressources - information

Interactions avec d'autres fiches thématiques du diagnostic

Interactions fortes avec toutes les autres fiches du diagnostic et plus particulièrement les fiches 1 - Biodiversité, 3 – Voirie et transports, 4 – Urbanisme, 7 – Lutte contre l'exclusion, 8 - Santé et sécurité, 9 – Éducation, 10 – Milieu associatif, sport, loisirs et culture

Principales sources d'information

Entretiens avec le service RH
Règlement du plan de formation
Entretiens avec le Directeur général des services et les chefs de service
Entretien avec l'adjoint en charge de la gestion administrative et des services publics
Résultats du questionnaire « Pensez votre commune dans le cadre de l'Agenda 21 », Mai 2010
http://www.escalquens.fr/vie-municipale/les-services-municipaux
http://www.escalquens.fr/demarches-administratives/
Rapport de stage – SOULIE/PUPIN - « *Escalquens : le défi de l'Agenda 21 ou les nouvelles contraintes de l'action publique locale »,* Master 2 professionnel Métiers de l'évaluation et de la concertation

Parties prenantes

- Compétences de la collectivité et les services concernés
  - Cabinet du maire et de la direction générale des services
  - Maison de la solidarité
  - Service urbanisme
  - Service communication et vie associative
  - Service culture et évènementiel
  - Service contrat éducatif local (CEL)
  - Service accueil/État civil
  - Service scolaire
  - Services techniques
  - Services finances
  - Service ressources humaines (RH)
  - Bibliothèque
  - Police municipale

Les partenaires

sur la commune	extra territoriaux
❖ Usagers ❖ Associations ❖ Écoles	❖ Sicoval ❖ CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) et autres instituts de formation pour les élus ou les agents ❖ Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne ❖ Soleval

État des lieux

Descriptif / chiffres et cartes

Services aux usagers

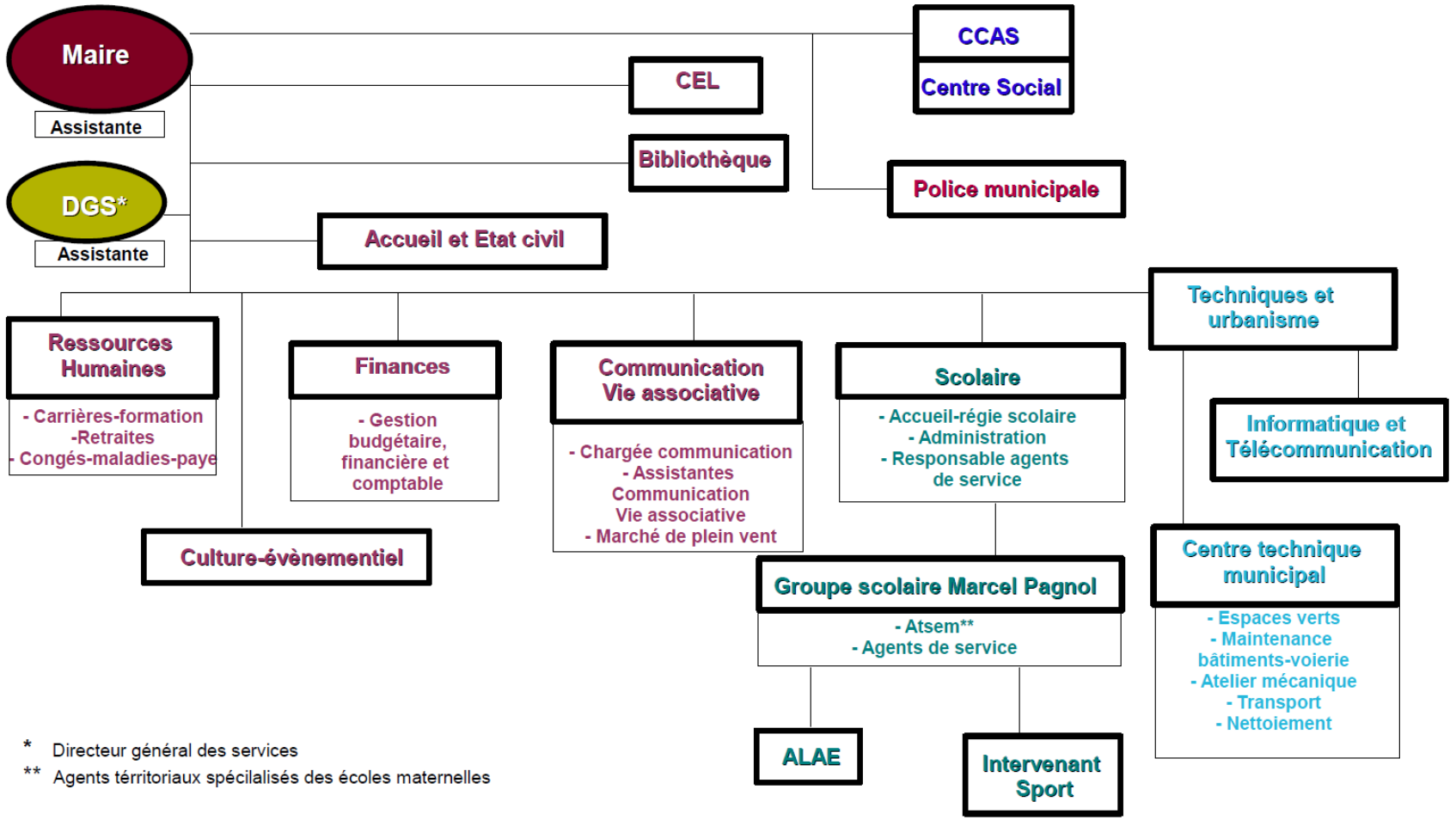
❖ Procédures administratives et État civil	❖ Urbanisme, services techniques et vie associative	❖ Occupation du domaine public	❖ Vie scolaire et périscolaire
◆ Attestation d'accueil ◆ Autorisation de sortie du territoire ◆ Carte de transport sénior ◆ Carte grise ◆ Carte nationale d'identité ◆ Certificat de vie ◆ Certificat de vie commune ◆ Certification conforme ◆ Choix de nom ◆ Copie d'acte effectué à Escalquens ◆ Décès ◆ Légalisation de signature ◆ Livret de famille ◆ Mariage ◆ Naissance	◆ Autorisations diverses et droit des sols ◆ Prise en compte des diverses demandes des administrés ◆ Gestion de l'éclairage public ◆ Informations sur les travaux ◆ Prêt de salles (salle des fêtes, salle de l'Oustal, 2 salles de réunion à la Maison des associations, Gymnase) et matériel aux associations et particuliers (tables, chaises, sono, grilles d'exposition...) ◆ Annuaire des associations ◆ Inscription à la journée portes ouvertes des associations	◆ La demande d'autorisation : DICT(déclaration d'intention de commencement de travaux) ◆ Autorisation de voirie (travaux sur domaine public) ◆ Demande de formulaire d'arrêté de circulation	◆ Inscription scolaire (rentrée) ◆ Inscription au restaurant scolaire ◆ Contrat de prélèvement automatique pour le paiement de la facture de restauration scolaire ◆ Inscription ou modification occasionnelle au restaurant ◆ Demande de PAI (Projet d'accueil individualisé) ◆ Inscription à la garderie municipale maternelle ◆ Dossier d'inscription pour les transports scolaires ◆ Fiche d'inscription des transports scolaires

◆ Changement de situation avec changement de la base de facturation des ordures ménagères ◆ Parrainage civil ◆ Permis de conduire ◆ Recensement militaire ◆ Reconnaissance ◆ Titre de séjour	◆ Navette communale : « Escal'bus »		

La mise en place du nouveau site internet a permis d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers avec la mise en ligne de divers formulaires, permettant ainsi aux administrés d'éviter de se déplacer en mairie. De même, de nouvelles informations et documents sont consultables (Carte du zonage du Plan local d'urbanisme (PLU), comptes rendus des conseils municipaux, archives du Kiosque...)

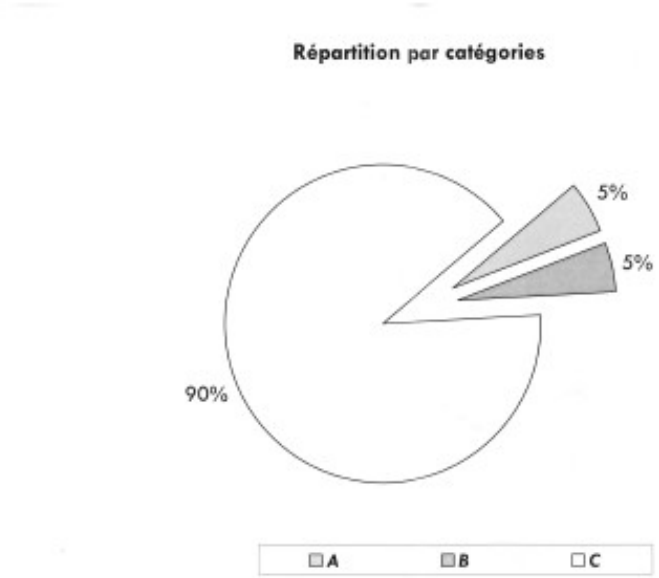
Ressources humaines

❖ Organigramme

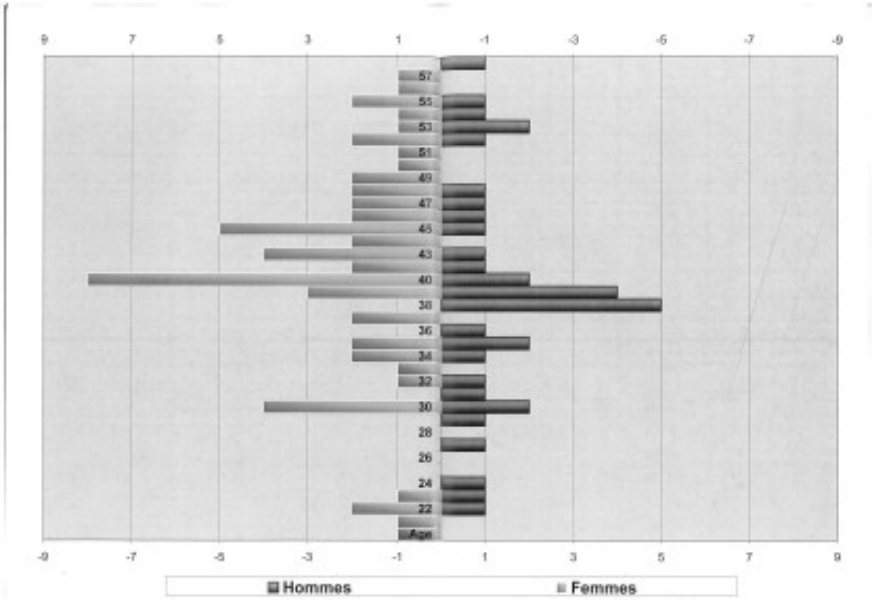


* Directeur général des services
** Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

❖ Mixité et répartition des effectifs par catégories



Répartition effectifs municipaux par catégorie, Source Service RH, 2009



Pyramide des âges effectifs municipaux, Source Service RH, 2009

- Au 1er janvier 2009, la municipalité employait 75 agents stagiaires ou titulaires (71, 04 temps plein) et 19 agents contractuels

Masse salariale : 2 529 933€

- Au 1er janvier 2010, la municipalité employait 76 agents stagiaires ou titulaires (73,43 temps plein) et 23 agents contractuels

Masse salariale : 2 709 000€

❖ Mobilité du personnel

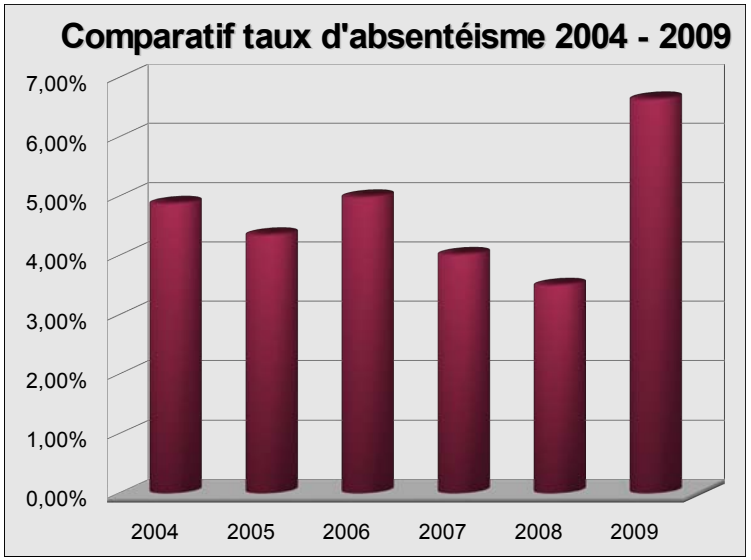
Depuis 2007 :

- 3 mutations, 3 départs à la retraite et 6 mises en disponibilité (hors effectif agents)

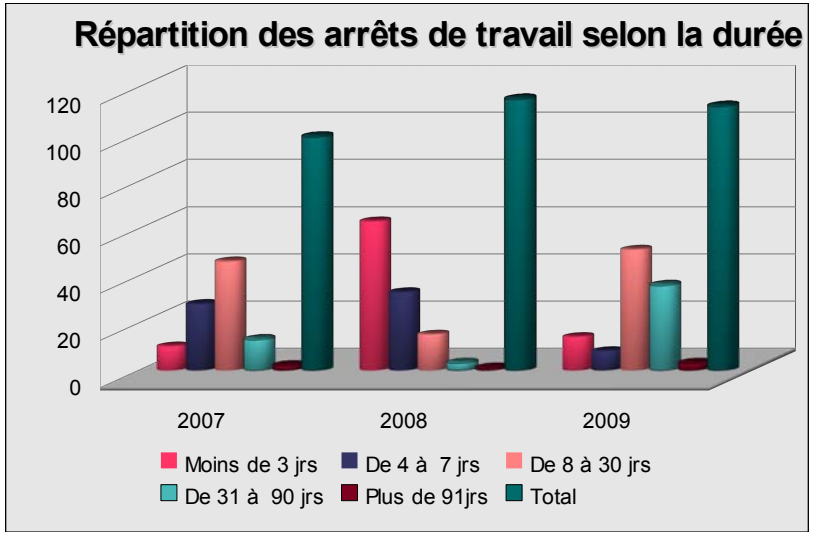
❖ Arrêts de travail

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nbre d'Arrêts de Travail	62	89	84	99	115	112
Nbre d'agents En Arrêts de Travail	39	43	42	51	50	56

Tableau 1: Comparatif nombre d'arrêts de travail et nombre d'agents en arrêt de travail 2004-2009, Source Service RH



Source Service RH



Source Service RH

❖ Formation
- Nouveau règlement de formation adopté

❖ Commission technique / commission hygiène, sécurité et conditions de travail / ACMO
- Huit à dix commissions sont organisées chaque année

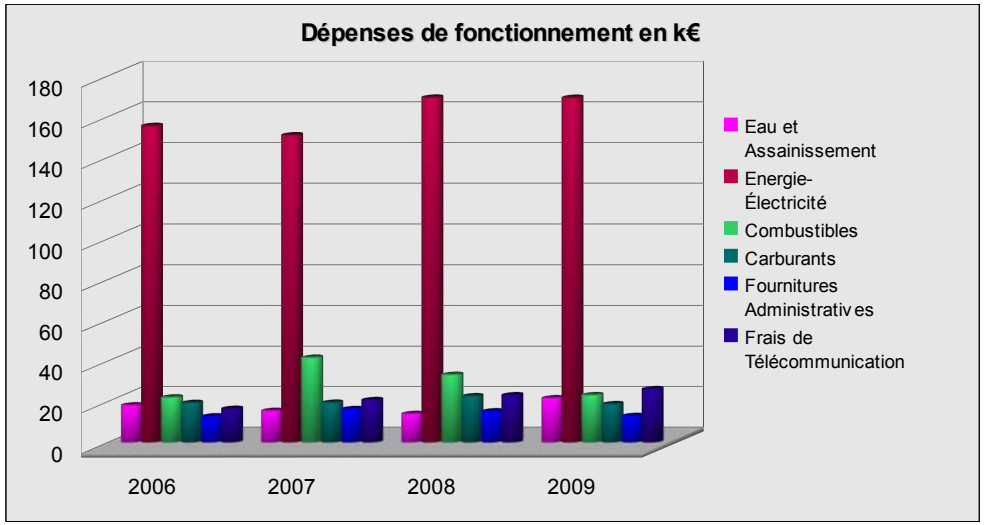
La municipalité est dotée de 4 agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Gouvernance interne

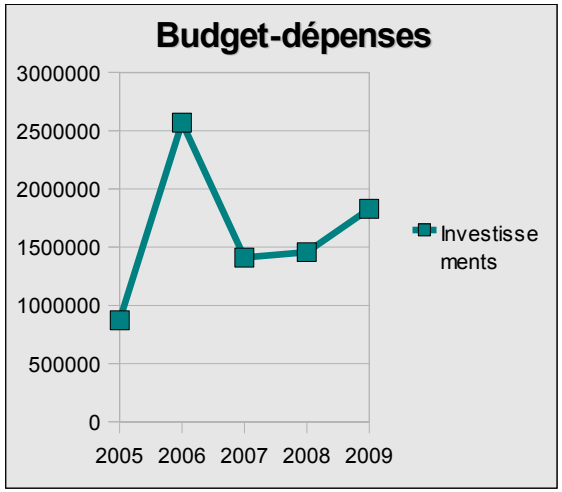
- Réunion de services 1 fois par semaine
- Création de groupes de travail mixtes (élus/services) inter services sur des projets particuliers : Maison de la solidarité, réalisation du nouveau site internet...
- Association du personnel : AOSPM
- Bulletin interne : «Le mairie'lien»

Finances

- Dépenses d'investissements / de fonctionnement



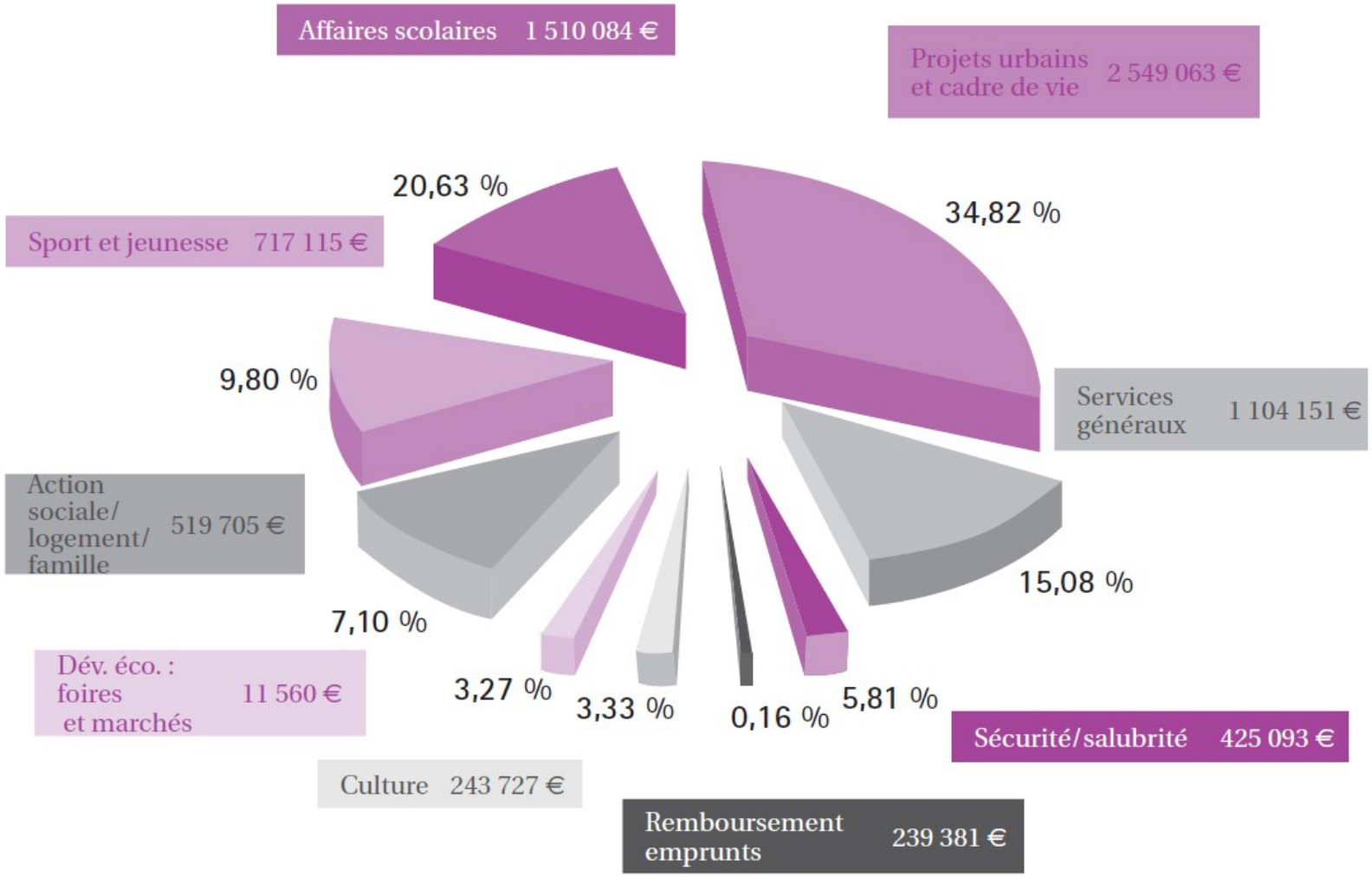
Source Service Finances



Source Service Finances

Dépenses de fonctionnement en 2009 : 1 415 697€

❖ Budget 2010


Affaires scolaires 1 510 084 €
Projets urbains et cadre de vie 2 549 063 €
20,63 %
34,82 %
Sport et jeunesse 717 115 €
9,80 %
Services généraux 1 104 151 €
Action sociale/ logement/ famille 519 705 €
15,08 %
7,10 %
Dév. éco. : foires et marchés 11 560 €
3,27 %
3,33 %
0,16 %
5,81 %
Sécurité/salubrité 425 093 €
Culture 243 727 €
Remboursement emprunts 239 381 €

❖ Eau

EAU 1997-2008

	CONSOMMATION EAU EN M3 1997-2008											
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
M 3	7609	7352	7712	6336	10187	8026	7828	15966	11077	11100	9093	10471

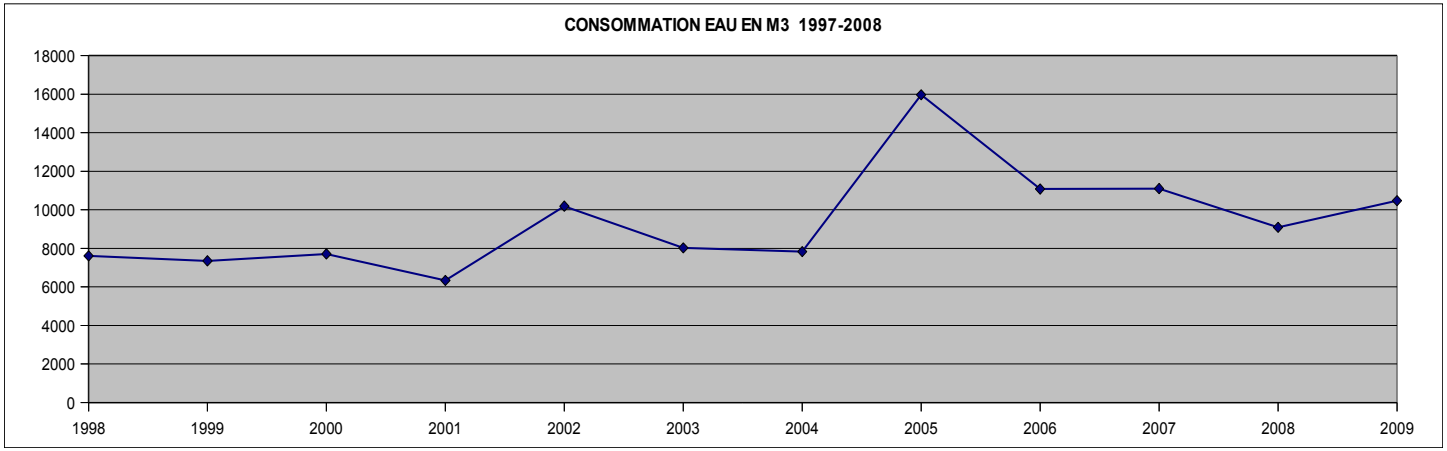


Tableau 2: Source services techniques

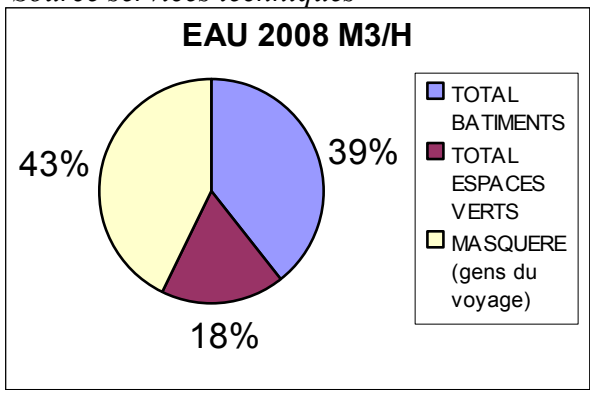


Tableau 4: Consommation d'eau en 2008 (m3/heure), Source Services techniques

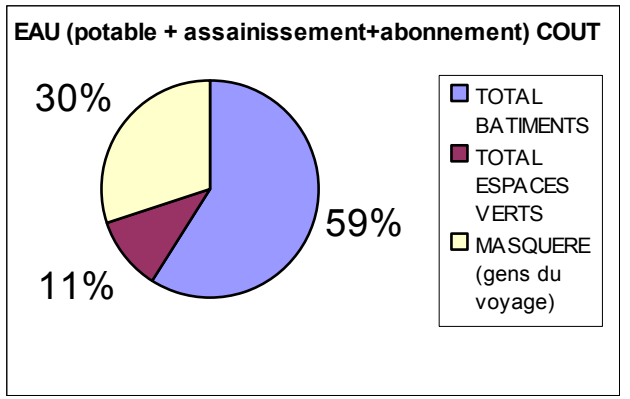


Tableau 3: Coût de la consommation d'eau en 2008, Source Services techniques

❖ Énergie

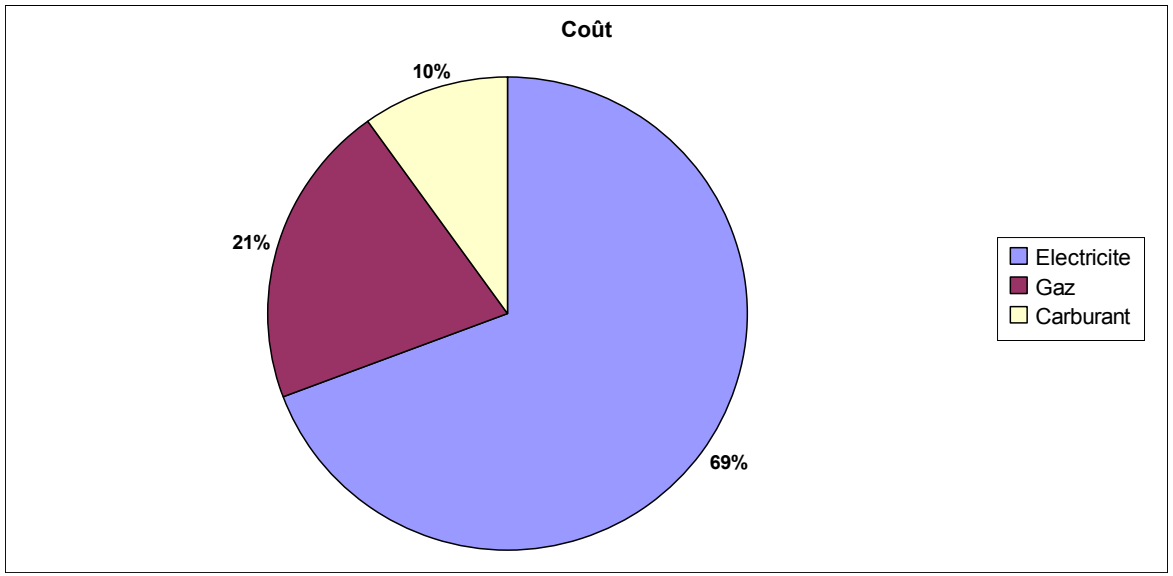
CONSOMMATION ELECTRIQUE 2009

	Nombre de site	consommation (KWh)		Cons/habitant (KWh)	Dépense totale		Dépense/habitant
Batiment	27	476 205	41,24%	75,59	66 658,00 €	55,59%	10,58 €
Eclairage public	45	678 469	58,76%	107,69	53 249,00 €	44,41%	8,45 €
total	**72**	**1154674**		**183,28**	**119 907,00 €**		**19,03 €**

Tableau 5: Consommation électrique en 2009, Source Services techniques

CONSOMMATION ENERGIE 2009

	Coût		Coût/ habitant
Electricite	119 907 €	69,27%	19,03 €
Gaz	36 036 €	20,82%	5,72 €
Carburant	17 148 €	9,91%	2,72 €
Total	**173 091 €**		**27,47 €**



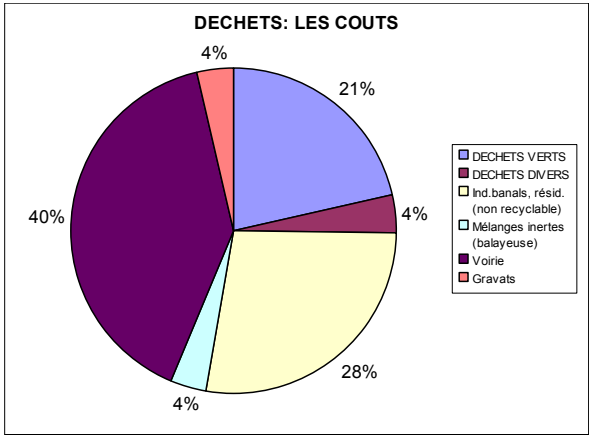
Consommation énergie par catégorie en 2009, Source Services techniques

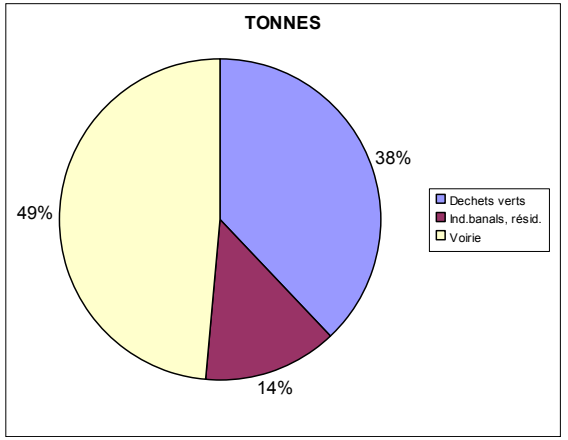
❖ Déchets

DECHETS 2009

	COUT	
DECHETS VERTS	4332	21,45%
DECHETS DIVERS	761	3,77%
Ind.banals, résid. (non recyclable)	5557	27,52%
Mélanges inertes (balayeuse)	720	3,57%
Voirie	8094	40,08%
Gravats	732	3,62%
TOTAL	20196	100,00%

	TONNES
Dechets verts	72,9
Ind.banals, résid.	25,96
Voirie	93,36
TOTAL	192,22





Coût et proportion des déchets par catégorie en 2009, Source Services techniques

❖ Papier

	2008	2009	2010
Mairie	684	698	708
Ecoles	765	758	758
MJC + associations	35	42	42
TOTAL	1484	1498	1508

Tableau 6: Liste des besoins en papier (ramettes), Source Service Finances

- Utilisation de papier recyclé pour l'impression de certains documents à destination externe

❖ Parc de véhicule et éco-mobilité
- La municipalité dispose de 17 véhicules immatriculés
- 80% des agents utilisent la voiture pour les déplacements domicile/travail (moyen le plus concurrentiel pour se déplacer)

❖ Produits éco-responsables
- Pas de politique généralisée d'achats durables.
- Quelques achats isolés sur les produits d'entretien ou sur les produits utilisés par les services techniques (peinture sans solvant)
- Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires par le service espaces verts
- Utilisation de gobelets réutilisables pour les manifestations organisées par la mairie

Les projets portés ou promus par la commune

Les projets engagés

❖ **Gestion municipale**
- **Mise en place de tableaux de bord et de suivi par service**
- **Ré actualisation de l'organigramme fonctionnel**
- **Nouveau plan de formation**

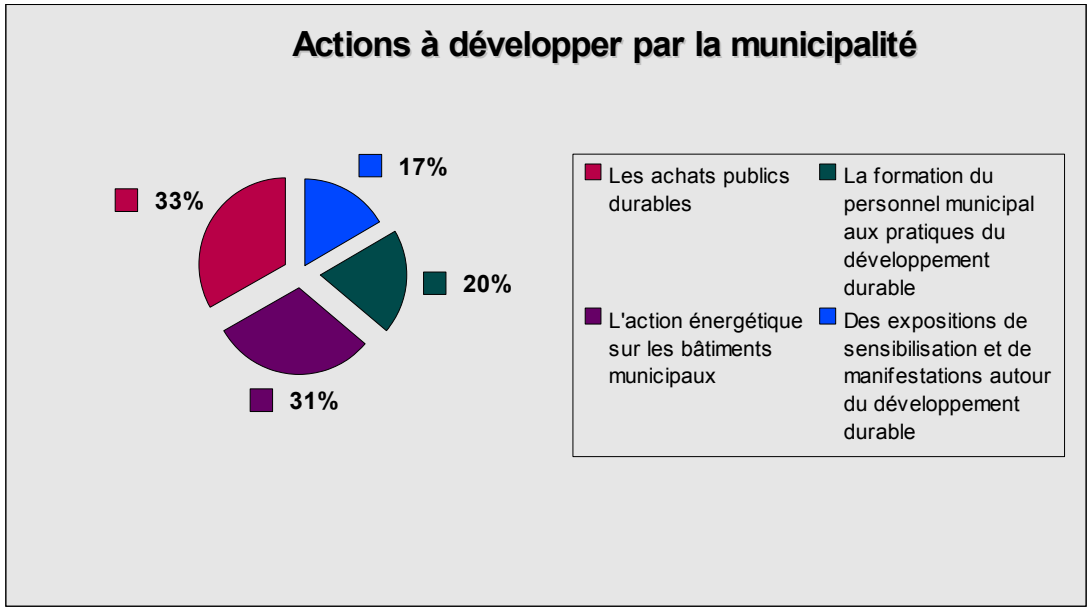
❖ **Eco-responsabilité**
- **Continuer d'améliorer l'isolation des bâtiments municipaux avec pour objectif une recherche d'économie d'énergie**
- **Gestion raisonnée des espaces verts**
- **Service maintenance : prise en compte des principes du développement durable lors de chaque chantier**
- **Tri du papier dans les bureaux**
- **Dématérialisation des procédures**

❖ **Finances et fiscalité**
- **Maîtrise des dépenses d'investissements et planification pluriannuelle des investissements**

Les projets à court terme

- **Gestion municipale**
  - **Écriture de lettres de missions permettant à chaque service une meilleure planification des tâches**
  - **Généralisation des bilans d'activités par service**
  - **Travail sur la démarche qualité**
- **Eco-responsabilité**
  - **Diagnostic énergétique (Soleval)**
  - **Étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux**
  - **Pose d'ampoules basse consommation pour l'éclairage public**

Éléments issus de la concertation



Source résultats questionnaire "Pensez votre commune dans le cadre de l'Agenda 21", mai 2010

Synthèse

- Évolution rapide de la commune
- Réforme future des collectivités territoriales
- Désengagement financier de l'état

- **Points forts :**
  - Volonté d'amélioration continue de la gestion municipale et de la qualité des services aux usagers (formation du personnel, démarche qualité...)
  - Taux d'absentéisme du personnel inférieur à la moyenne nationale (6,6% contre 8%) et faible mobilité
  - Taux de la part communale inchangés depuis 2004 pour les 3 taxes (habitation, foncière sur les propriétés bâties et foncière sur les propriétés non bâties)
  - Maitrise des dépenses d'investissements
  - Budget fluides (énergie+eau) inférieur à la moyenne (Source enquête énergie villes, Cabinet Bernard, 2010-Cf annexes)

- **Points faibles :**
  - Plusieurs actions isolées mais pas de programme général en matière d'éco-responsabilité (eau, énergie, déchets, papier)
  - Quelques actions isolées mais pas de politique générale en matière d'achats publics durables
  - Manque de transversalité entre les services sur certains projets

Table des matières

Fiche 0 – Description du territoire 1

Fiche 1 – Biodiversité et patrimoine 11

Fiche 2 – Gestion de l'eau et des déchets 19

Fiche 3 – Voierie et transports 27

Fiche 4 – Urbanisme et planification territoriale 37

Fiche 5 – Agriculture 46

Fiche 6 – Développement économique, commerces et industries 49

Fiche 7 – Lutte contre l'exclusion 65

Fiche 8 – Santé et sécurité 76

Fiche 9 – Education 85

Fiche 10 – Milieu associatif, loisirs, sport et culture 92

Fiche 11 – Gouvernance et démocratie participative 100

Fiche 12 – Services de la collectivité, services aux usagers 106

Annexe – Enquête énergie ville, Cabinet Bernard, mai 2010

Index des cartes

Carte 1 : Commune d'Escalquens 4

Carte 2 : Périmètre du Schéma de cohérence territoriale de la Grande agglomération toulousaine 5

Carte 3 : Hydrographie / cours d'eau..... 13

Carte 4 : Zones naturelles remarquables / patrimoine bâti 15

Carte 5 : Extrait PADD (2005) – Stratégie environnementale : précaution et valorisation 17

Carte 6 : Zones inondables 22

Carte 7 : Mode de collecte sélective des déchets sur le territoire du Sicoval (2008) 23

Carte 8 : Points de collecte sur la commune 25

Carte 9 : Schéma directeur cyclable Sicoval, Horizon 2008-2015 32

Carte 10 : Extrait PADD (2005) – Stratégie d'occupation des sols : mixité et qualité de vie 34

Carte 11 : Extrait PADD (2005) – Stratégie de développement : centralité et dynamisme 40

Carte 12 : Plan de zonage PLU 42

Carte 13 : Localisation des zones d'activités 55

Carte 14 : Localisation des logements sociaux 71

Carte 15 : Localisation des professionnels de santé 78

Carte 16 : Risques majeurs 82

Carte 17 : Equipements de la commune 97

SOURCES DU DIAGNOSTIC

Ouvrages :

- « Escalquens au XVII[e] siècle – démographie et société » – projet d'action éducative juin 1984 – collège intercommunal Jacques Prévert, imprimerie Ménard, toulouse, 1987.
- « En passant par Escalquens, vagabondage en Lauragais », Gérard Costes, SIOK imprimeur - Launaguet 1999.

Site internet :

- Site de l'INSEE (recensement de 1999 et 2006): http://www.insee.fr/
- Site de la mairie d'Escalquens : http://www.escalquens.fr/
- Site du Sicoval : http://www.sicoval.fr/
- Site du Conseil général : http://www.haute-garonne.fr/
- Site du Conseil régional : http://www.midipyrenees.fr/
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL): http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/
- Système d'information sur l'eau (SIE Adour Garonne) : http://adour-garonne.eaufrance.fr/
- Site de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse : http://www.toulouse.cci.fr/site/reliantis/
- Site de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne : http://www.agriculture31.com/
- Site de Tisséo : http://www.tisseo.fr/
- Site de l'association Consommation logement et cadre de vie : http://www.clcv.org/
- L' annuaire des mairies : http://www.annuaire-mairie.fr/
- Site des pages jaunes : http://www.pagesjaunes.fr/

Entretiens :

- Monsieur le Maire, l' ensemble des adjoints et quelques conseillers municipaux (17 personnes).
- Le Directeur général des services, les chefs de services et quelques agents municipaux (12 personnes).
- Des présidents d'associations (15 personnes).

Etudes :

- Résultats questionnaire population : « Pensez votre commune dans le cadre de l' Agenda 21 », mai 2010 (8% taux de réponse).
- Sicoval, Rapport annuel sur la délinquance constatée 2008-2009, GIP ressources et territoires – Pôle prévention et sécurité – MODAT, Avril 2010.
- Rapport de stage, « Escalquens : le défi de l' Agenda 21 ou les nouvelles contraintes de l' action publique locale » Mathilde Soulié et Christine Pupin, Master 2 professionnel Métiers de l' évaluation et de la concertation à l'université Toulouse le Mirail, 2009, 76 pages.

Documents :

- Plan local d'urbanisme (PLU) : http://www.escalquens.fr/urbanisme-environnement/
- Règlement intérieur du Centre communal d'action sociale (CCAS) : http://www.escalquens.fr/solidarite-cohesion-sociale/ccas/
- Plan communal de sauvegarde (PCS) : http://www.escalquens.fr/urbanisme-environnement/risques-naturels-et-technologiques/
- Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) : http://www.escalquens.fr/urbanisme-environnement/risques-naturels-et-technologiques/
- Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) : http://www.escalquens.fr/IMG/pdf/PADDderniere_version.pdf/
- Règlement intérieur du Conseil municipal.
- Schéma de cohérence territoriale de la grande agglomération toulousaine (SMEAT) : http://www.scot-toulouse.org/
- Plan Local de l'Habitat 2004/2009 : http://www.sicoval.fr/documents/PLH_Sicoval_avril_2008.pdf/
- Charte d'Aménagement de l' espace (2004) : http://www.sicoval.fr/documents/Charte_Amenagement_Sicoval_2004.pdf/
- Agenda 21 du Sicoval 2007-2010 : http://www.sicoval.fr/documents/Agenda_21_2007-2010_orientations_generales.pdf/
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Sicoval : http://www.sicoval.fr/vivre/services/nw_plie.htm/
- Maison commune emploi formation du sud est Toulousain : http://www.mcef.midipyrenees.fr/MCEF-du-Sud-Est-Toulousain.html/
- Plan de déplacements urbains (PDU) : http://www.tisseo.fr/tisseo/nos-projets/pdu/telechargements
- Règlement du plan de formation.

Journaux :

- Bulletin d'information municipal de la ville d'Escalquens « Le Kiosque » années 2009 - 2010.